

L'ACSÉ
MARCHÉ D'ÉTUDE N° 2006 35 DED 03
HISTOIRE ET MÉMOIRE DES IMMIGRATIONS EN RÉGIONS
ET DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

LOT N°12 : RÉGION ILE-DE-France - RÉCIT HISTORIQUE

**« Histoire et mémoire des immigrations en Ile-de-France
depuis 1789 »**

L’Ile-de-France, une région « capitale »

La région Ile-de-France découpée en huit départements telle que nous la connaissons aujourd’hui n’a pas toujours existé : depuis la Révolution française, elle comprenait les départements de la Seine (Paris *intramuros*, et les communes de la petite couronne formant la Seine-banlieue), de la Seine-et-Oise au nord et à l’ouest et de la Seine-et-Marne à l’est. Pour diverses raisons politiques et administratives, en 1964, un remaniement radical du découpage régional donna naissance en janvier 1968 aux départements limitrophes de la Seine-Saint-Denis au nord et à l’est de Paris (préfecture Bobigny), du Val-de-Marne au sud et à l’est (Créteil) et des Hauts-de-Seine (Nanterre) au nord et à l’ouest ; dans la grande couronne, la Seine-et-Oise fut divisée entre les Yvelines à l’ouest (Versailles), l’Essonne au sud (Évry) et le Val-d’Oise au nord (Cergy-Pontoise), tandis que seule la Seine-et-Marne (Melun) conservait pratiquement intacte son ancienne configuration. Quant à la région, elle prit le nom d’Ile-de-France en 1976.

À partir du tout début du XIX^e siècle, outre de nombreuses arrivées de provinciaux venus notamment de tout le Bassin parisien, du Centre et de l’Ouest, l’actuelle Ile-de-France et, en son cœur, la capitale Paris, accueillit toujours plus de migrants venus de l’étranger. Cette région devint ainsi la première en matière de présence étrangère dès l’entre-deux-guerres. Primauté qui s’explique par son dynamisme industriel et commercial ainsi que par sa place, héritage de siècles de politiques centralistes, ce qui donna naissance à un important secteur tertiaire. La majorité des étrangers venus s’installer à Paris au long des XIX^e et XX^e siècles le firent donc dans le but de trouver un travail et d’améliorer leur situation sociale par rapport à celle qu’ils connaissaient dans leur pays d’origine. Néanmoins, en plus de ces considérations matérielles, il est indéniable que la réputation de la ville Lumière exerça sur plusieurs d’entre eux une forte attraction.

Contrairement à bon nombre d’autres régions françaises où les immigrés furent essentiellement des travailleurs manuels, l’Ile-de-France, et notamment Paris, attira aussi un grand nombre d’étudiants étrangers, des élites intellectuelles et artistiques, sans parler des hommes d’affaires et des membres du corps diplomatique. Bien que l’étude prosopographique de ces deux dernières catégories eût mérité un volume à part entière, nous avons choisi ici de privilégier les catégories numériquement les plus importantes, en nous contentant d’évoquer les flux d’étudiants et de citer les artistes les plus célèbres.

Par ailleurs, hormis quelques capitales régionales proches des frontières, Paris draina le gros des exilés et des réfugiés ayant choisi de s’établir en France au long de ces deux siècles car son prestige a longtemps été considérable dans le domaine des libertés politiques, son image se confondant pour beaucoup d’étrangers avec le souvenir de la Révolution française, des soulèvements de 1830, 1848 et 1871, de la conquête des droits de l’homme et de la fidélité au principe du droit d’asile.

Pour rendre compte de ce foisonnement, plutôt que de privilégier une approche par collectif immigré, nous avons décidé d’effectuer une étude chronologique permettant de rendre compte de l’arrivée des vagues migratoires successives et de la synchronie et de la diachronie des présences immigrées, tout en ayant recours à divers encadrés pour mettre en relief certaines questions transversales ou certaines colonies à tel ou tel moment.

Faute de place, nous nous bornerons essentiellement à l’évocation des primo-migrants, immigrés très souvent restés étrangers, soit parce que l’accès à la nationalité française était difficile avant 1945, malgré les assouplissements apportés par la loi de 1927, soit parce qu’ils n’ont tout simplement pas demandé leur naturalisation. Divers ouvrages cités en bibliographie abordent cette question avec pertinence et profondeur, allant jusqu’à évoquer l’existence d’une sorte de creuset à Paris et dans ses banlieues jusqu’aux années 1970, permettant une intégration relativement aisée des membres des deuxièmes générations. En revanche, pour des

questions qui tiennent au poids de la crise économique et surtout du chômage depuis 1975 mais également beaucoup aux préjugés datant de la période coloniale, les jeunes gens issus des immigrations originaires du Maghreb et des autres pays africains sont aujourd'hui confrontés à des difficultés d'insertion bien plus grandes.

En outre, nous avons respecté l'intitulé de ce travail, en ne tenant compte que des migrants strictement étrangers¹, sans pratiquement jamais évoquer les importants flux de provinciaux attirés par la capitale dès l'aube du XIX^e siècle, ni prendre non plus en considération l'arrivée de très nombreux Antillais et Réunionnais entre 1962 et 1981, sous la houlette volontariste du Bureau de la Migration intéressant les Départements d'outre-mer (Bumidom), et l'installation d'une grande partie d'entre eux en Ile-de-France, où ils trouvèrent à la fois du travail dans les services publics (EDF, RATP, PTT, APHP, Mairie de Paris, police nationale, douanes, etc.) et un logement dans le parc HLM de la capitale et de la petite couronne². Nous avons également laissé de côté l'arrivée dans la région d'environ 150 000 rapatriés venus d'Indochine, du Maroc, de Tunisie et d'Afrique noire puis d'Algérie à partir de 1946.

Pour la partie rédigée de cette étude, nous nous sommes essentiellement basée sur les ouvrages publiés et les travaux de recherche répertoriés en bibliographie, sur un certain nombre d'articles, trop nombreux pour être cités, sur des mini-mémoires de licence portant sur l'histoire de la banlieue réalisés par des étudiants de Jacques Girault, à l'université de Paris XIII, entre 1994 et 1998³, et sur des documents bruts présents dans les archives départementales recensés par Génériques⁴. Nous tenons à remercier chaleureusement ici l'ensemble de ces auteurs dont nous avons, sans vergogne, pas hésité à « piller » les excellentes analyses.

¹ Même si, entre 1946 et juillet 1962, tous les Algériens étaient théoriquement citoyens français, leur statut particulier de « Français musulmans d'Algérie » (FMA) et le traitement dont ils firent l'objet pendant la guerre d'indépendance, notamment de la part des services de police, permet de les ranger aux côtés des « étrangers ».

² En 1982, les 174 000 personnes nées dans les Dom-Tom résidant en Ile-de-France représentaient près de 2 % de la population totale de la région.

³ Consultables aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, où ils sont en cours de classement.

⁴ Essentiellement divers rapports des services préfectoraux et les archives de la Confédération générale du Travail (CGT) concernant l'immigration.

1789-1830 Une présence étrangère difficile à estimer mais réelle

Avant le premier dénombrement de la population étrangère à Paris, datant de 1832, et le recensement de 1851, plus complet, il est difficile de rendre compte exactement de celle-ci, bien que diverses sources attestent de son existence.

1789-1815 Le bouillonnement de la période révolutionnaire et de l'Empire

A la fin de l'Ancien Régime et lors de la période révolutionnaire, entre 3 et 6 % des Parisiens auraient été des étrangers : professionnels de haut vol tels les banquiers, hommes d'affaires et négociants venus de Suisse, d'Allemagne et des Flandres ; artisans qualifiés bien représentés dans certaines corporations – le tiers des maîtres ébénistes était d'origine étrangère, majoritairement allemande ; petites gens venues de l'Europe germanique, de Savoie, de Suisse et des Pays-Bas autrichiens comme gagne-deniers, décrotteurs ou soldats de fortune ; artistes, comme le compositeur florentin Luigi Cherubini.

La Révolution, très ouverte aux étrangers dans un premier temps – l'Anglo-Américain Thomas Paine et le Prussien Jean-Baptiste de Cloots siégèrent à la Convention –, devint plus soupçonneuse après l'entrée en guerre contre la Prusse et l'Autriche en 1792. Puis, sous le Consulat et l'Empire, les conquêtes de Napoléon élargirent tellement le territoire français que de nombreux fonctionnaires, officiers et soldats originaires des pays vassaux vinrent s'établir provisoirement à Paris. Ensuite, après le départ définitif de Napoléon en exil, la capitale dut accueillir certains des alliés étrangers de l'empereur, rejetés par la population dans leurs pays respectifs, tels les *afrancesados* espagnols.

1815-1830 La prééminence des ouvriers et techniciens anglais

Après la déroute napoléonienne, Paris vit progressivement l'arrivée d'entrepreneurs, d'hommes d'affaires et de banquiers étrangers, tel le baron allemand James de Rothschild qui ouvrit un établissement financier rue Laffitte en 1815 et aida financièrement les gouvernements de la Restauration et de la monarchie de Juillet.

Ayant réalisé leur révolution industrielle précocement, plusieurs patrons anglais vinrent faire des affaires en France en y introduisant les nouvelles machines et les derniers procédés de fabrication. Dès 1801, Aitken et Steel fabriquaient du matériel de minoterie à Paris ; Radcliffe, installé dans la capitale française depuis 1823, réussit avec d'autres à en faire un des principaux centres de construction mécanique. En 1822, Mambly transforma le couvent de Charenton en fabrique de machines à vapeur et de laminoirs. Ces industriels émigraient souvent accompagnés d'ingénieurs et d'ouvriers qualifiés ; environ 30 000 techniciens et ouvriers anglais s'installèrent donc dans la Seine à partir de la Restauration et y permirent le démarrage de l'industrie mécanique et métallurgique ; ils formaient une aristocratie ouvrière mieux payée que la main-d'œuvre française. Certains d'entre eux dirigèrent par exemple la construction de la voie ferrée Paris-Rouen entre 1842 et 1843 – ils représentaient la moitié des 10 000 ouvriers.

1830-1914 L'attrait de la « ville Lumière »

À partir de la révolution des Trois Glorieuses et de l'installation de la monarchie parlementaire de Louis-Philippe, Paris devint une ville d'accueil pour les élites de différents exils politiques, notamment celui des Polonais et des Espagnols carlistes. Par ailleurs, son rayonnement attirait de nombreux commerçants et investisseurs étrangers, pratiquement au même titre que l'autre principale métropole européenne, Londres. Mais c'est avec l'avènement du Second Empire (1852), les débuts de la révolution industrielle et les grands travaux haussmanniens, qui modifièrent radicalement le visage de la capitale et, par ricochet, de sa banlieue, que les flux migratoires se modifièrent en profondeur, les travailleurs étrangers devenant chaque année numériquement plus nombreux, certains uniquement attirés par les perspectives de travail (Belges et Italiens), d'autres ayant dû fuir les pogroms de Russie et d'Europe centrale. Après l'avènement de la Troisième République et jusqu'en 1914, Paris fut également la terre d'accueil de nombreux artistes, essentiellement à Montparnasse, et d'intellectuels en exil, appartenant surtout à l'opposition au régime tsariste.

1830-1852 Une ville cosmopolite et accueillante

En 1832, 37 000 étrangers avaient été recensés à Paris, ville qui connaissait alors une importante croissance démographique, liée à l'exode rural : sa population passa de 547 000 habitants en 1801 à plus d'un million en 1846.

Sous la monarchie de Juillet, Paris accueillit dès 1831 de nombreux membres des élites polonaises ayant dû quitter leur pays à la suite de l'échec de l'insurrection de Varsovie de 1830-1831 contre l'autorité tsariste et devint ainsi la « deuxième capitale » de la Pologne. Les autorités françaises accueillirent à bras ouverts l'aristocratie et l'intelligentsia polonaises, baignées de culture française – tel le poète Adam Mickiewicz qui enseigna au Collège de France de 1840 à 1852. Les membres de cet exil n'élirent pas domicile dans un quartier déterminé de la capitale mais vécurent dispersés à travers une dizaine d'arrondissements, situés plutôt dans les quartiers centraux. Un de leurs centres de ralliement fut très vite l'église de l'Assomption où s'établit la Mission catholique polonaise en 1836, rue Saint-Honoré (I^e), et dont la gestion fut confiée aux Polonais par l'archevêque de Paris en 1844. Ceux qui habitaient loin et fréquentaient d'autres paroisses s'y rendaient à l'occasion des principaux sacrements, baptêmes, mariages et enterrements, la transformant en un des lieux essentiels de la vie de l'immigration.

Quant au cœur politico-culturel de cet exil, il battait à l'hôtel Lambert, rue Saint-Louis-en-l'Île (IV^e), où s'installa en 1843 le prince Adam Czartoryski, chef de l'insurrection, qui y accueillait la fine fleur de l'exil dont, entre autres, Frédéric Chopin.

Mais tous les exilés polonais installés à Paris n'appartenaient pas à la noblesse, plusieurs militaires du rang ayant suivi leurs officiers en exil ; les difficultés de reconversion, dues notamment à leur méconnaissance du français conduisirent certains aux limites de l'indigence, ce qui entraîna l'ouverture par des membres de l'élite en 1846 de l'Institut Casimir, rue du Chevaleret dans le XIII^e arrondissement qui prenait en charge les déshérités, les sans-abri, les personnes âgées et les orphelins, sous la houlette de sœurs de la Charité venues spécialement de Pologne.

Aux réfugiés de l'insurrection de 1830-1831 vinrent s'ajouter ceux issus du « printemps des peuples » de 1848 et à l'insurrection de 1863-1864.

Durant la même période, Paris vit également arriver les élites de l'exil carliste de 1839, des officiers nobles essentiellement, suite aux défaites militaires des partisans conservateurs du prétendant à la couronne se réclamant de l'infant Carlos de Bourbon. Contrairement aux

Polonais, ils furent numériquement peu importants car le gros de leurs troupes s'installa dans le Sud-Ouest, notamment à Bordeaux et dans sa région.

Le Paris de la monarchie de Juillet accueillit aussi différents intellectuels allemands, tels les penseurs socialistes Marx et Engels ; le premier habita rue Vanneau (VII^e) d'octobre 1843 à janvier 1845, date à laquelle il fut expulsé vers la Belgique ; le second vécut rue de Lille (VII^e) de novembre 1846 à mars 1847. Mais il ne s'agissait en rien de flux importants.

À côté de ces exilés « de marque », souvent dispensés de travailler du fait de leur fortune personnelle qui leur permettait de subvenir à leurs besoins, voire à ceux d'une partie de leurs partisans démunis, Paris recevait déjà des migrants étrangers attirés par son ample marché du travail.

Outre les ouvriers qualifiés anglais arrivés à l'occasion de la première révolution industrielle, en 1847, sur 184 000 étrangers, Paris comptait environ 60 000 immigrés « allemands », chassés de leur pays par la contraction des activités artisanales ; nombre d'entre eux exerçaient les métiers de tailleur (4 000), bottier (2 000), ébéniste, typographe et forgeron. Ce milieu d'artisans germaniques était structuré par des sociétés de secours mutuels. Cette colonie comptait également une élite intellectuelle assez étendue composée de savants, écrivains, journalistes, enseignants et musiciens attirés par le prestige intellectuel de la capitale française, tels le pharmacologue Samuel Hahneman, inventeur de l'homéopathie, et Julius Sichel, fondateur de la première clinique ophtalmologique.

Dans un registre plus populaire, les rues de Paris accueillait tout un petit peuple venu de Savoie et de la future Italie : ramoneurs, savetiers, cireurs de soulier, vendeurs de statuettes en albâtre et surtout gens du voyage (comédiens ambulants, joueurs d'orgue de Barbarie et d'autres instruments, prestidigitateurs, montreurs d'animaux, diseurs de bonne aventure, etc.). La capitale comptait 3 650 Italiens en 1833 et, lors du premier recensement officiel de 1851, on en dénombrait 8 512 *intramuros*, tout en sachant que beaucoup d'entre eux effectuaient régulièrement des allers-retours avec leur pays d'origine et que leur taux de sédentarité était faible.

En effet, entre 1830 et 1847, pour deux étrangers résidant à Paris, il fallait en ajouter un troisième qui était de passage, venu par exemple travailler sur de grands chantiers qui recrutaient des manœuvres à la belle saison.

Colonies étrangères dans la Seine (1831-1851)

Effectifs	Pourcentage de la population totale	
1831	39 000	4,5 %
1836	75 000	7,7 %
1841	110 000	10,4 %
1846	159 000	13 %
1851	64 000	5 %

L'originalité de la capitale apparut dès le recensement de 1851 : contrairement aux régions frontalières, qui ne recevaient que des migrants proches, son bassin de recrutement était exceptionnellement large ; et cette diversité ethnique se doublait déjà d'une complexité sociale.

1852-1871 Mutations urbaines, immigration de manœuvres et d'hommes d'affaires

Suite au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte et à l'accélération de la première révolution industrielle, les flux migratoires vers la capitale française augmentèrent à cause, d'une part, de la demande en main-d'œuvre qu'impliquaient les grands travaux impulsés par

le baron Haussmann (perçement de différents boulevards, création des grandes gares parisiennes, disparition d'une partie des anciennes fortifications, etc.) et, d'autre part, de l'implantation d'industries dans Paris intra-muros ou dans la Seine banlieue (verreries, établissements pharmaceutiques, fabriques d'allumettes, etc.) mais il s'agissait encore très majoritairement d'une immigration intérieure. L'expulsion des ouvriers du centre-ville et l'annexion à la capitale par Haussmann en 1860 de plusieurs territoires limitrophes comme la Vilette, Belleville et le XIII^e arrondissement entraînaient un repli des classes laborieuses dans la couronne extérieure des nouveaux arrondissements périphériques du nord et de l'est (XIX^e, XX^e).

Dans la droite ligne de l'immigration provinciale, des Belges (première nationalité d'immigration en France entre les recensements de 1851 et de 1901, date à laquelle ils furent supplantés par les Italiens), ayant souvent effectué une première migration dans le nord de la France, vinrent s'établir en région parisienne : on en comptait 35 000 à Paris en 1867, habitant principalement les zones populaires de Charonne et de la Roquette (XI^e) et le quartier excentré de la Vilette (XIX^e), qui connaissait alors un développement industriel accéléré : ouverture d'usines et de vastes ateliers, d'entrepôts de marchandises, des abattoirs et du marché aux bestiaux. Il s'agissait essentiellement de Flamands issus du monde rural, attirés en France par l'existence d'un marché du travail demandeur de main-d'œuvre alors que le trop plein démographique, l'extrême parcellisation des terres et la crise de l'industrie linière à domicile faisaient régner la misère dans leurs régions d'origine. Si les deux tiers d'entre eux s'installèrent dans les départements frontaliers du Nord, du Pas-de-Calais et des Ardennes, avec le développement du chemin de fer, certains choisirent de venir tenter leur chance dans la capitale où ils s'employaient surtout dans le bâtiment, les travaux publics et la métallurgie, généralement comme manœuvres. Ils contribuèrent très largement aux travaux de rénovation urbaine du Second Empire. La grande majorité d'entre eux était des hommes seuls, célibataires ou hommes mariés ayant laissé leur famille au pays.

Par ailleurs, chaque année le Bassin parisien recevait de très nombreux saisonniers venus biner les champs de betteraves en mai, faire la moisson durant l'été puis arracher les betteraves jusqu'à la fin novembre ; les salaires supérieurs à ceux de la Flandre conduisirent plusieurs d'entre eux à s'installer à l'issue d'une ou de plusieurs saisons dans les départements de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise.

En outre, dès 1850, Paris vit l'arrivée de nombreux migrants helvétiques, souvent qualifiés, avec une part notable d'industriels et, dans une moindre mesure d'employés de commerce et de bureau, d'artisans et de domestiques, qui tous bénéficiaient généralement d'une bonne réputation liée à leur qualification et à leur sérieux. Les catégories socio-professionnelles des actifs suisses étaient exceptionnellement élevées avec la présence de patrons de grandes entreprises, de professions libérales et d'employés, alors que les ouvriers, les manœuvres et les domestiques étaient moins nombreux.

Il est clair que l'essor des secteurs boursiers et financiers et l'affairisme de la période attira une bourgeoisie d'affaires européenne (suisse mais également anglaise et allemande) et internationale (arméniens, latino-américains) qui s'établirent dans les beaux quartiers en voie de construction à l'ouest de la capitale (VIII^e, XVI^e).

La « ville Lumière » fut également à l'époque un lieu de refuge pour des militants de la liberté italienne, encouragés par Napoléon III, mazzinistes puis carbonari.

1871-1914 Les conséquences de la deuxième révolution industrielle et le développement urbain accéléré de la Seine-banlieue

Après 1871, le plan Freycinet (construction de voies ferrées, de canaux et d'équipements portuaires), la nécessité d'achever les grands travaux entamés sous le Second Empire et le

boom d'après-guerre stimulèrent le marché du travail en région parisienne. Ensuite, la deuxième révolution industrielle entraîna d'importants flux migratoires vers la Seine, avec notamment l'implantation de grands sites métallurgiques et automobiles quai de Javel (XV^e) et à Boulogne-Billancourt en banlieue ouest, métallurgiques et chimiques à Saint-Denis, Saint-Ouen et Aubervilliers en banlieue nord ; les chantiers des expositions universelles de 1889 et de 1900 ainsi que l'électrification de la capitale et les grands travaux du métro firent de même appel à importante main-d'œuvre, durant une période où la démographie française stagnait depuis plusieurs décennies, contrairement à celle des pays voisins.

À partir du recensement de 1881, la proportion d'étrangers à Paris s'avéra généralement deux à trois fois plus importante que dans le reste de la France, comme le montre le tableau ci-dessous.

Pourcentage de population immigrée en France et à Paris

Population immigrée par rapport à la population française	Population immigrée par rapport à la population parisienne
1851 1,1 %	4,4 %
1872 2 %	7,4 %
1881 2,7 %	7,5 %
1896 2,7 %	6,4 %
1901 2,7 %	5,9 %
1906 2,5 %	6,3 %

En 1891, près de 30 % de la population étrangère dans le département de la Seine était belge avec 58 500 personnes. Nombre d'entre eux avaient été employés sur les chantiers parisiens de l'exposition universelle de 1889. D'autres, établis à Paris depuis plus longtemps, travaillaient comme ébénistes qualifiés dans le faubourg Saint-Antoine où ils étaient bien représentés parmi les patrons. À cette date, les Belges n'habitaient plus uniquement à l'intérieur de la capitale, mais avaient essaimé à Clichy, Levallois, Saint-Ouen et Saint-Denis, communes où l'industrie métallurgique et chimique nécessitait une main-d'œuvre abondante. Plusieurs s'étaient fixés dans les banlieues lointaines et les campagnes de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, comme à Gonesse (Seine-et-Oise) où ils représentaient, de loin, la première nationalité étrangère en 1901 avec 78 ressortissants (devant 8 Luxembourgeois et 8 Britanniques), qui travaillaient en grande majorité dans l'agriculture ; dans le même canton, le bourg de Goussainville en comptait 69 en 1906 (93 % des étrangers) et 72 en 1911 (88 %), employés comme journaliers agricoles et à la sucrerie. Cette colonie avait connu d'importantes transformations démographiques suite à un nombre important de mariages mixtes avec des Françaises⁵, marque de sédentarisation, et à la naissance d'enfants qui obtenaient automatiquement la nationalité belge.

Afin d'aider ses nationaux dans le besoin (un étranger ne pouvait recevoir des secours municipaux que s'il résidait depuis plus de dix ans dans la capitale), le gouvernement belge avait mis sur pied l'Œuvre des Flamands mais celle-ci était débordée par le dénuement de nombre de ses compatriotes et des ouvriers créèrent des sociétés de secours mutuels. En 1906, une convention accorda aux Belges le bénéfice de la réparation des accidents du travail.

⁵ Jusqu'à la loi de 1927 sur la nationalité, toute femme épousant un étranger acquérait automatiquement la nationalité de son époux et leurs enfants étaient étrangers.

Comme dans le reste du pays, entre 1876 et 1911, la présence italienne alla en augmentant dans la Seine. À la suite de la réalisation de l'Unité italienne en 1870, nombre de paysans d'une péninsule en plein boom démographique avaient quitté leur terre natale à la recherche d'un avenir meilleur et, entre 1871 et 1876, leur nombre fit plus que doubler dans le département. Les effets de la Grande Dépression de la décennie 1885-1895 se firent sentir sur la colonie italienne, dont la majorité des membres étaient alors constituée d'hommes jeunes non sédentarisés. Le réchauffement des relations franco-italiennes en 1896 et l'accord commercial de 1898 entraînèrent une reprise significative des flux – entre 1896 et 1911, l'augmentation moyenne du nombre d'Italiens fut de 43,5 % pour la France mais de 83 % dans la Seine. Tout comme à l'échelon national, depuis 1901, la première nationalité représentée en région parisienne était l'italienne. En 1911, les Italiens représentaient 1,2 % de la population de l'agglomération, contre 0,7 % à la fin du XIX^e siècle.

Italiens à Paris et dans le département de la Seine

	Paris	Seine dont Paris	Total des étrangers à Paris	%
1871	11 530	12 838	119 349	9,6 %
1876	21 577	26 348	164 038	13 %
1886	22 549	28 351	180 253	12,5 %
1891	21 125	26 821	180 962	11,7 %
1896	18 503	24 117	156 843	11,8 %
1901	21 791	29 031	157 565	13,8 %
1911	33 847	45 603	225 647	15 %

L'importance des chaînes migratoires dans l'arrivée des Transalpins dans la Seine explique qu'ils s'implantèrent dans un nombre précis de quartiers et de localités. *Intramuros*, dès 1891, apparut un bloc compact de huit arrondissements situés majoritairement dans l'Est parisien (IX^e, X^e, XI^e, XII^e, XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e) qui chacun regroupait plus de 1 200 Italiens ; cet ensemble rassemblait au total plus de 60 % de la colonie transalpine. Dans les quartiers de la Villette-Pont de Flandre (XIX^e), de la Roquette et de Sainte-Marguerite, des Quinze-Vingt et de Picpus (XII^e), de Charonne (XX^e), ils pouvaient atteindre 7 % de la population totale. En revanche, ils étaient peu nombreux dans le centre, hormis les pentes de la Montagne Sainte-Geneviève (V^e) et quelques zones de la rive droite – notamment Enfants-Rouges et Arts-et-Métiers (III^e).

Le premier lieu phare est l'ensemble Bastille-Faubourg Saint-Antoine-Nation (XI^e, XII^e, XX^e), où vivaient déjà 17 % des Transalpins de la capitale en 1881 – cela s'explique par la présence de la gare de Lyon, lieu d'arrivée, et par la proximité avec l'un des plus grands centres d'activité du Paris ouvrier, autour des métiers du meuble. La majorité des migrants habitant cette zone étaient originaires du nord de la péninsule, Piémont, Toscane, Lombardie et Émilie, tout comme ceux qui s'établirent dans la même période dans les communes de l'est parisien, Montreuil et Nogent-sur-Marne notamment.

Le second est le quartier de la Villette-Pont de Flandre (XIX^e) qui, à partir de 1881, vit l'arrivée soudaine d'une population italienne, qui se stabilisa autour de 2 000 individus à la fin du siècle, soit environ 3 % des habitants du quartier. Ici, exception notable à l'échelle de la Seine, la région la plus représentée était celle de la Ciociaria, au centre-sud de l'Italie, dont les migrants constituaient entre le quart et le tiers de la population italienne du quartier. Dans la Seine, on retrouvait des Ciociari au sud de la capitale, à Thiais, Villejuif, Ivry et Vitry.

Au long du dernier tiers du XIX^e siècle et au tout début du XX^e, la place de la Seine banlieue s'accrut notablement (elle accueillait 10 % des Italiens du département en 1871, 26 % en 1911), et ce en lien avec deux phénomènes : l'installation de grandes entreprises nécessitant

une importante main-d'œuvre peu qualifiée, la présence de terrains disponibles et bon marché à lotir. Les Italiens résidaient notamment à Aubervilliers et Saint-Denis au nord, Montreuil, Fontenay-sous-Bois et Nogent-sur-Marne à l'est, Ivry, Vitry et Boulogne au sud, Levallois-Perret à l'ouest.

Le groupe dirigeant de cette colonie représentait un effectif modeste, constitué de banquiers, négociants, dirigeants de filiales françaises de groupes italiens, médecins, avocats, publicistes et fonctionnaires de l'État italien, installés dans les beaux quartiers de l'Ouest parisien.

Au tout début de la III^e République, les Italiens disparurent de plusieurs petits métiers sur lesquels ils avaient un quasi monopole sous le Second Empire, cependant les rempailleurs de chaises, les rémouleurs, les vitriers ambulants, les jeunes vendeurs de statuettes d'albâtre, les musiciens ambulants⁶ et les modèles de peintres résistèrent jusqu'en 1914 ; environ 7 000 d'entre eux exerçaient ces activités à l'orée du XX^e siècle, date à laquelle quelque 2 000 autres, marchands de marrons en hiver, se transformaient en vendeurs ambulants de glaces l'été.

À partir de la fin du XIX^e siècle, les ouvriers de l'industrie occupèrent la première position : plus de 20 % des Italiens actifs à la veille du premier conflit mondial travaillaient comme ouvriers du bâtiment et des travaux publics (terrassiers, maçons, plâtriers, carreleurs, peintres, etc.) ; la confection en employait 9 %, surtout des femmes, également nombreuses dans le service domestique ; on retrouvait de nombreux ouvriers italiens dans l'industrie du bois et la métallurgie (1 500 mécaniciens en 1891) ainsi que dans les industries chimique et alimentaire. Le long du bassin de La Villette, l'industrie l'emportait nettement : un ouvrier sur quatre de l'usine à gaz était italien, un sur huit dans les raffineries de sucre.

De très jeunes gens, de huit, dix, douze ans (y compris après l'établissement de l'âge légal au travail à 13 ans en 1906) étaient recrutés dans les campagnes de la province de Caserte et la Basilicate par des *padroni* sans scrupules pour devenir garçons verriers dans les verreries de Pantin et de la Plaine Saint-Denis au nord, du Bas-Meudon et de Choisy-le-Roi au sud, où ils travaillaient plus de dix heures par jour exposés au feu pour des salaires de misère dont le *padrone* empochait la majeure part.

Avant 1914, 15 % des Transalpins appartenaient aux catégories moyennes : employés de commerce, artisans à leur compte, propriétaires d'un petit négoce. Le bâtiment venait largement en tête ainsi que l'artisanat lié au travail du bois (menuisiers, ébénistes, tourneurs sur bois du faubourg Saint-Antoine), au vêtement (tailleurs, chapeliers, couturières, modistes, cordonniers, bottiers) ainsi qu'à l'hôtellerie restauration et au commerce d'alimentation.

En 1881, après dix ans d'afflux constant, les migrants italiens étaient dans leur majorité des hommes seuls : on trouvait 245 hommes pour 100 femmes à Sainte-Marguerite, 238 à Charonne, 376 à Picpus, plaçant les Italiens loin derrière les autres étrangers de la capitale car, au même moment, on comptait moins de 120 hommes belges pour 100 femmes dans ces quartiers, mais comme nous l'avons vu, cette colonie était nettement plus ancienne et déjà en grande partie sédentarisée. Néanmoins, dix ans plus tard, la situation avait nettement évolué : à Charonne, par exemple, on comptait désormais 131 hommes pour 100 femmes, ce qui montre l'ampleur des arrivées de ces dernières.

À la fin du XIX^e siècle, on observait une assez forte emprise de l'Église sur ces migrants. Des prêtres italiens commencèrent à prêcher dans le quartier de la Villette dès 1894. Au début du XX^e, la colonie ne disposait cependant que d'une petite chapelle, rue des Ternes (XVII^e), inaugurée en 1899, et recevait une assistance spécifique dans cinq paroisses françaises – Saint-Médard (V^e), Notre-Dame-des-Champs (VI^e), Saint-Éloi (XII^e), Saint-Ferdinand-des-Ternes (XVII^e) et Saint-Jacques de la Villette (XIX^e) – où des prêtres italiens prêchaient et entendaient en confession dans leur langue maternelle.

⁶ En 1870, un ambassadeur italien évaluait leur nombre à 3 000.

À partir de la signature en 1904 d'un traité franco-italien sur le travail, les migrants purent bénéficier d'une égalité des droits en matière d'indemnité de chômage et d'accidents du travail.

Les deux dernières décennies du XIX^e siècle virent également l'arrivée à Paris de populations juives venues d'Europe centrale et orientale, notamment de Pologne, de Russie et de Roumanie, à la recherche de la liberté et dans l'espoir d'y trouver une certaine stabilité. La fraction la plus politisée d'entre elles considérait la France comme le pays de la Révolution et des Droits de l'homme et les images révolutionnaires du Paris de 1789, de 1848 et de la Commune jouaient un rôle particulièrement important dans leur imaginaire. De plus, la France avait été le premier pays européen à émanciper sa population juive, en 1791.

Après le soulèvement de la Pologne russe en 1863, la répression, en grande partie dirigée contre les juifs, entraîna une vague d'émigration en 1868-1869. À partir de 1881, suite aux pogroms sanglants consécutifs à l'assassinat d'Alexandre II, débuta l'émigration de masse en provenance de l'empire tsariste, ravivée par les expulsions des juifs de Moscou en 1891, le pogrom de Kichinev en 1903 et la répression ayant suivi la révolution de 1905. Parallèlement, entre 1899 et 1901, nombre de juifs quittèrent la Roumanie après des persécutions systématiques. À la veille de la Première Guerre mondiale, on peut évaluer à 35 000 les membres de la communauté juive d'Europe centrale et orientale à Paris, où ils représentaient presque un cinquième (17,1 %) de tous les immigrés. Leur concentration à Paris était plus de dix fois supérieure à celle existant en France en général.

Des micro-quartiers juifs se constituèrent : en premier lieu, le Pletzl (« petite place » en yiddish) dans le Marais (III^e et IV^e), incluant les rues des Rosiers, des Écouffes, Ferdinand-Duval, Vieille-du-Temple, Geoffroy-Lasnier et de Fourcy⁷. Le Pletzl était marqué par la présence de petits restaurants kascher, de boulangeries et de charcuteries typiques ; nombre de juifs polonais s'y étaient établis dès 1863. En 1872, les juifs d'Europe centrale et orientale représentaient 5 % de la population juive à Paris mais 17 % dans le IV^e arrondissement, qui abritait à lui seul la moitié de la population immigrée est-européenne. La proportion d'immigrés juifs y augmenta régulièrement, passant de 42 % en 1885-1887 à 45 % en 1895-1897 et à 61 % en 1905-1907.

Nombre de ces immigrés du Pletzl s'employèrent dans la confection, majoritairement comme travailleurs à domicile ou dans de petits ateliers de moins de six ouvriers. À la fin du XIX^e siècle, la confection pour femmes devint une spécialité des immigrés juifs, qui avaient déjà de l'expérience dans ce secteur dans leurs pays d'origine. La démocratisation des vêtements en fourrure en France coïncida avec l'arrivée des juifs russes, habitués à ce travail. Ils acquirent aussi une importance notable dans l'industrie de la casquette, dont l'expansion fut spectaculaire à partir des années 1890. L'absence de maîtrise de la langue française et la modicité du capital nécessaire (achat à crédit d'une machine à coudre) explique le choix du travail à domicile, qui convenait parfaitement aux industriels fabricants en période de forte demande car si le travail en usine était limité à 10 ou 12 heures par jour, à domicile, un travailleur et sa famille pouvaient y consacrer 18 voire 20 heures.

Il apparut également un petit quartier juif, surtout habité par des Roumains, à Montmartre (rues Ordener, Simart, Marcadet, etc.), regroupant 14,8 % de la colonie en 1901 – beaucoup de ses habitants exerçaient la profession de tailleur alors que les casquettiers, les fourreurs et les maroquiniers habitaient plutôt le Marais. On trouvait également des tanneurs près du carrefour des Gobelins (XIII^e), des ébénistes et des menuisiers dans le faubourg Saint-Antoine – le XI^e arrondissement accueillait 10,7 % d'immigrés juifs en 1901.

⁷ L'histoire juive du Marais remonte au XIII^e siècle, où certaines de ses rues étaient déjà connues pour être le centre des juifs ashkénazes à Paris. Lors de la création du Consistoire en 1808 par Napoléon, la majorité de ses 2 736 membres habitaient le quartier.

La plupart de ces immigrants visaient la mobilité sociale à travers le travail à domicile ou dans un atelier et rêvaient de se mettre à leur compte. Peu enclins au retour, ils rêvaient de s'installer et de devenir Parisiens. Néanmoins, dans les années 1890, l'Affaire Dreyfus représenta un choc pour la première génération, qui mesura alors la violence de l'antisémitisme au sein d'une partie non négligeable de la population française.

Diverses institutions existantes ou créées à destination de ces immigrants permirent de faciliter leur accueil et leur insertion. Le Comité de bienfaisance fondé en 1808 par le Comité consistorial de la société israélite de secours et d'encouragement avait pour but de prendre soin des orphelins et des enfants abandonnés, d'améliorer le sort des travailleurs pauvres et de s'occuper des malades, des handicapés et des personnes âgées. Il ouvrit une première soupe populaire dans le Pletzl en 1855, suivie par une autre à Montmartre en 1892. En 1905, lors de l'exode massif, celle du Pletzl, qui servait habituellement entre 400 et 450 portions par jour, en offrit jusqu'à 1 800.

La première organisation philanthropique des immigrants juifs eux-mêmes fut la Société de bienfaisance et d'humanité, fondée en 1886, qui fit le lien entre la première immigration juive polonaise à Paris datant des années 1860 et les grandes vagues postérieures à 1881.

En 1900, à l'initiative de riches juifs russes et roumains, la Société philanthropique de l'asile israélite de Paris ouvrit ses portes, rue du Figuier dans le Marais, pour l'accueil des personnes démunies. En 1910, elle déménagea à Montmartre, rue des Saules, où une crèche fut créée l'année suivante. De 30 lits en 1901, l'asile passa à 100 en 1909 ; il recevait de 34 à 40 visiteurs par nuit, quelles que fussent leur nationalité et leur religion.

En 1902, fut fondée l'Université populaire juive dont le but était de permettre l'apprentissage du français et des aspects pratiques de la vie en France ; ses locaux accueillèrent également des réunions littéraires, scientifiques et artistiques. Elle ouvrit un bureau de placement en 1904 et un dispensaire en 1910.

La majorité des juifs d'Europe centrale et orientale transplantés à Paris obéissaient à des traditions et à des rituels religieux différents de ceux, sécularisés, qu'ils trouvèrent en Occident. Les Russes et les Roumains créèrent donc leurs propres lieux de prières, souvent des oratoires privés. En 1900, les *Archives israélites* en recensaient sept dans le quartier du Marais-Saint-Paul et cinq à Montmartre. Mais ils étaient souvent exigus et/ou insalubres, ce qui entraîna des demandes d'ouverture de véritables synagogues auprès du Consistoire. En 1907, Mme Edmond de Rothschild offrit un vaste local pour la création d'une synagogue d'immigrés à Montmartre et, en 1913, débuta la construction, à l'initiative de l'Union des communautés, contrôlée par des juifs russes et polonais opposés au Consistoire, d'une grande synagogue orthodoxe, rue Pavée (X^e), destinée à accueillir les juifs pratiquants du Pletzl.

Les autres colonies, même si elles étaient numériquement moins importantes, bénéficiaient aussi d'œuvres d'entraide.

En 1881, les 15 739 Allemands vivant à Paris disposaient, pour assister les familles indigentes, des œuvres de Sainte-Rosalie et Saint-Joseph des Allemands ainsi que de la Société de bienfaisance allemande. La colonie comprenait alors de nombreux industriels dans les domaines de la métallurgie, des cuirs, de l'industrie alimentaire et de la chimie.

Quant aux 12 400 Suisses résidant dans la capitale à cette date, ils pouvaient faire appel à l'aide de l'Asile suisse, maison de retraite pour les vieillards pauvres ou à la Société helvétique de bienfaisance.

En 1881, Paris comptait 7 500 sujets britanniques, appartenant pour beaucoup au monde de l'industrie, des affaires et de la finance. Mais on note également la présence de plusieurs jeunes femmes célibataires, venues exercer le métier de nurse dans les familles de la noblesse ou de la grande bourgeoisie. Les membres de cette colonie pouvaient compter sur un Asile pour les jeunes Anglaises, sur deux hôpitaux et sur un Comité de bienfaisance anglais.

En 1911, la présence espagnole dans la Seine était négligeable avec 7 645 ressortissants, dont 5 087 installés à Paris (66,5 %). Un certain nombre d'entre eux résidaient dans le quartier des Halles où ils travaillaient comme négociants en fruits (amandes et oranges du Levant, bananes des Canaries), secondés par des membres de leurs familles qui aidaient à la manutention, la vente au détail et la comptabilité. Le XVI^e arrondissement et Neuilly-sur-Seine accueillaient de riches familles de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie, les diplomates et quelques étudiants fortunés. Néanmoins, à cette date, on enregistrait déjà la présence à Saint-Denis et à Aubervilliers de 405 Espagnols, pour la plupart de très jeunes gens, recrutés par des *padrones* dans les campagnes déshéritées de Castille et de Cantabrie pour être exploités dans les grandes verreries de Saint-Denis et de Pantin.

Emplois, lieux de résidence et xénophobie

Comme le montrent les exemples précédents, à la fin du XIX^e siècle, les travailleurs étrangers de la Seine se répartissaient dans cinq principaux secteurs d'activité : le bâtiment et les travaux publics ; l'industrie alimentaire, métallurgique et chimique ; l'artisanat du meuble – en 1886, le secteur du bois comptait 16 % d'étrangers, majoritairement Allemands, Belges et Luxembourgeois pour les façonniers et les patrons, Italiens pour les ouvriers ; la confection – environ un quart de tous les travailleurs parisiens de ce secteur étaient étrangers et dans différentes spécialités, ils fournissaient plus des trois-quarts de la main-d'œuvre (confection pour femme, fourrure, casquetterie, etc.) ; le service domestique.

En 1891, les 3 196 actifs belges du XI^e arrondissement se répartissaient entre 21 % d'ouvriers du fer et du bois, 18 % d'ouvriers du textile et de l'habillement, 18 % d'ouvriers d'autres industries, 10 % d'ouvriers du bâtiment alors qu'à la même date les 1 348 actifs italiens étaient ouvriers du fer et du bois à 26 %, du textile et de l'habillement à 9 % (différence qui s'explique par la présence bien moindre de femmes), d'autres industries à 8 % et du bâtiment à 20 %.

Nombre d'entre eux résidaient dans les anciens quartiers populaires de l'Est de la capitale (XI^e et XII^e), connus pour la dégradation de leur bâti, leur insalubrité (eau et W-C collectifs dans la cour) et leurs densités élevées, engendrant une forte promiscuité ; d'autres vivaient dans des zones périphériques en voie d'expansion comme la Villette, quartier où le nombre d'hôtels garnis était l'un des plus élevés de la capitale.

En 1896, au cœur du faubourg Saint-Antoine, dans le quartier Sainte-Marguerite, les étrangers se répartissaient principalement entre 33,6 % de Belges, 22,3 % de Luxembourgeois-Hollandais, 15,9 % d'Allemands et 10,5 % d'Italiens ; celui de Charonne, plus excentré, accueillait 29,7 % de Belges, 24,7 % d'Italiens, 21,6 % d'Allemands et 18 % d'Hollandais-Luxembourgeois. À la même période, les Italiens constituaient près du tiers de la population étrangère de la Villette, aux côtés des Belges, des Allemands, des Luxembourgeois, des Autrichiens et des Russes.

Par ailleurs, à partir des grands travaux haussmanniens, le rejet en proche banlieue d'industries sales ou nécessitant beaucoup d'espace y draina une population de travailleurs étrangers désireux d'habiter au plus près de leur lieu de travail. À l'est, l'extension du faubourg Saint-Antoine s'effectua sur la commune de Montreuil ; au nord, d'immenses « bagnes » industriels s'établirent sur les communes d'Aubervilliers (industrie chimique liée à l'utilisation des déchets provenant des abattoirs de la Villette), de Saint-Denis et de Saint-Ouen (industrie métallurgique).

Contrairement à plusieurs régions frontalières comptant de très nombreux étrangers, où de très violents mouvements de ressentiment à leur égard se produisirent durant les époques de tension sur le marché du travail (mobilisation collective contre les Belges dans le Pas-de-

Calais en 1892, Vêpres marseillaises anti-italiennes en 1881, chasse à l'homme et tuerie d'Aigues-Mortes en 1893, etc.), en région parisienne, les différents incidents xénophobes recensés n'ont apparemment jamais dégénéré en lynchage, même si les travailleurs étrangers étaient généralement mal acceptés, notamment les Italiens et les Allemands, jugés comme des ennemis de la patrie suite à leur alliance militaire de 1882, et les immigrants juifs, victimes à la fois de l'antisémitisme général de l'opinion publique et du mépris d'une partie de la communauté juive de France qui craignait que ces nouveaux venus ne viennent entraver son processus d'assimilation. Peut-être que l'important brassage entre provinciaux de nombreuses origines (Auvergnats, Limousins, Bretons, originaires du Grand Bassin parisien, etc.) et étrangers de diverses provenances explique cette violence moindre. À moins que la présence des directions du mouvement ouvrier anarchiste et syndicaliste n'y ait été pour quelque chose, comme pourrait le laisser à penser l'exemple suivant.

Fin mai 1882, au sein de la raffinerie Say, boulevard de la Gare (XIII^e), qui employait quelque 1 700 ouvriers, dont au moins deux tiers de nationalité étrangère, principalement italiens, des échauffourées éclatèrent entre nationaux et Italiens, accusés d'accepter de travailler à moindre prix. La population du quartier prit alors fait et cause pour ses compatriotes aux cris de « À mort les Italiens ! ». Mais les syndicats réussirent à mettre les différentes parties d'accord et, le 3 juin, 3 000 ouvriers raffineurs de la Seine, toutes nationalités confondues (Français, Italiens et Allemands), exigèrent une hausse des salaires pour tous. Devant le refus des patrons, une grève générale eut lieu entre le 4 et le 8, date à laquelle le travail reprit un peu partout, sauf à la raffinerie de Saint-Ouen.

Etudiants, révolutionnaires et artistes étrangers

À la fin du XIX^e siècle, Paris attirait de nombreux étudiants, soit par son rayonnement intellectuel, soit parce que, dans leur pays, l'accès aux études leur était fermé pour diverses raisons ; par ailleurs, la Sorbonne encourageait l'inscription des jeunes étrangers. Ainsi, en 1891, Marie Sklodowska (future Marie Curie), née à Varsovie, arriva à la Sorbonne à 24 ans car elle ne pouvait étudier sous la férule tsariste. Ce fut aussi le cas de très nombreux juifs russes et roumains dont l'accès aux études supérieures était bloqué par des *numerus clausus* établis par leurs gouvernements. Les étudiants d'Europe centrale et orientale à Paris étaient environ 100 en 1887, 500 en 1894 et 1 000 en 1904, chiffre qui doubla suite à la répression de 1905. Durant l'année scolaire 1912-1913, on comptait 2 219 russes et 430 roumains inscrits à l'université de Paris ; ensemble, ils représentaient 57,4 % des étudiants étrangers et 13,4 % de la population estudiantine totale. La plupart de ces étudiants habitaient le Quartier latin (V^e), souvent dans des chambres de bonnes, et vivaient dans des conditions assez précaires.

Derrière Genève, Paris était la deuxième capitale des révolutionnaires russes en exil. Ils s'installèrent majoritairement sur la rive gauche où habitaient leurs leaders politiques, tel Pierre Lavroff qui s'établit rue Saint-Jacques à son arrivée à Paris en 1876. À partir de 1880, l'éventail des groupes révolutionnaires se recréa dans de petits cafés. Comme en Russie, les plus nombreux étaient les sociaux-démocrates qui, à partir de 1908, avaient comme principal centre d'activité la Bibliothèque russe, rue des Gobelins (XIII^e) où se trouvait aussi le Bureau russe du travail ; 800 mencheviks et 2 000 bolcheviks vivaient à Paris selon les estimations de la préfecture de police (PP) – le plus célèbre d'entre eux, Lénine, y vécut de 1908 à 1912. Les socialistes-révolutionnaires regroupaient 700 adhérents à Paris en 1907 d'après la PP et avaient au moins deux bibliothèques, une à Montmartre et l'autre dans le XIII^e. En 1907, 100 anarchistes « individualistes » et 450 anarchistes communistes russes, juifs pour une bonne part d'entre eux, vivaient également à Paris. L'Union générale des travailleurs juifs de Russie et de Pologne (Bund) fit son apparition dans la capitale en 1898 et unissait dans le même idéal des étudiants et des ouvriers ; elle disposait d'une bibliothèque au cœur du Pletzl, à la fois

salle de conférence et lieu de réunion. Selon la PP, le Bund comptait environ 300 membres à Paris en 1907.

La répression consécutive aux émeutes de Milan en 1898 et à l'assassinat du roi Humbert 1^{er} en 1900 amena nombre d'anarchistes italiens à se réfugier en France ; la majorité d'entre eux s'installa dans le Midi, mais certains vinrent à Paris. Ces groupes étaient étroitement surveillés par les agents de la PP. Fin 1900, beaucoup choisirent d'entrer dans l'Union socialiste italienne et d'autres furent expulsés suite à l'assassinat du roi. Jusqu'en 1908-1909, le mouvement anarchiste italien en région parisienne fut miné par des divisions internes, par un important noyautage policier et par l'expulsion de ses éléments les plus dynamiques. Parallèlement, on assista à une percée du mouvement socialiste. Début 1901, il existait dix groupes de socialistes italiens à Paris, comptant chacun entre 20 et 30 adhérents, ainsi qu'une centaine de membres affiliés en banlieue. Les plus importants étaient celui de la rue Keller (XI^e) de tendance socialiste révolutionnaire, dont la majorité des membres étaient ébénistes, et celui de l'avenue d'Orléans (XIV^e) ; il existait aussi des groupes dans le X^e (gare de l'Est et rue Chabrol) et boulevard Montparnasse (XIV^e) à Paris, ainsi qu'à Neuilly-sur-Marne à l'est et à la Plaine Saint-Denis au nord. Ils déployaient beaucoup d'activité pour insérer les Italiens dans le mouvement ouvrier français, phénomène qui eut de nombreuses conséquences durant l'entre-deux-guerres.

À partir de 1905, de nombreux peintres et sculpteurs étrangers vinrent s'installer à Paris, entre autres les Russes Chagall et Soutine, les Italiens Brancusi et Modigliani, le Bulgare Pacsin et les Espagnols Picasso et Juan Gris, cette ville représentant pour les artistes un passage obligé pour accéder à la reconnaissance culturelle internationale. Ils furent désignés génériquement à partir de 1945 comme les membres de l'Ecole de Paris, par opposition à celle de New York. À Montmartre, l'atelier collectif avec sa structure en alvéole baptisé La Ruche accueillit certains d'entre eux tandis que la majorité faisait les beaux jours de Montparnasse. En 1910, au Salon des Indépendants, on notait la présence de très nombreux peintres venus de toute l'Europe tant occidentale que centrale et orientale, l'art étranger étant très en vogue en France à l'époque.

Encadrés de la partie 1830-1914

Les étrangers durant la Commune de Paris

Entre mars et mai 1871, de nombreux étrangers prirent part au mouvement insurrectionnel de la Commune de Paris, à tous les niveaux, soit comme dirigeants, soit comme simples combattants. En effet, sous l'influence de la Première Internationale, les Communards avaient décidé de traiter les étrangers à égalité de droits et de devoirs. Lorsque Léo Fränkel, ouvrier bijoutier né en Hongrie et membre important de l'Internationale pour la section allemande, fut désigné comme représentant du XIII^e arrondissement au Conseil général de la Commune, avant d'être nommé délégué au travail et à l'échange, la question fut posée à la commission chargée de valider les élections : « Les étrangers peuvent-ils être admis à la Commune ? ». Elle répondit : « Considérant que le drapeau de la Commune est celui de la République universelle, considérant que toute cité a le droit de donner le titre de citoyens aux étrangers qui la servent, considérant que le titre de membre de la Commune est une marque de confiance plus grande encore que le titre de citoyen, la commission est d'avis que les étrangers peuvent être admis et vous propose l'admission du citoyen Fränkel. »

D'ailleurs, la Commune aurait voulu se donner comme chef militaire un étranger illustre, Giuseppe Garibaldi, qui avait combattu les Prussiens en Bourgogne avec ses Chemises rouges, regroupées au sein de l'armée des Vosges durant la guerre de 1870. Mais, bien qu'élu député à l'Assemblée nationale par Paris et par quatre départements, il refusa le commandement en chef de la Garde nationale, préférant se consacrer à la récente Unité italienne.

Si on ne connaît pas précisément les nationalités de tous ceux qui ont participé aux combats, il est avéré que lors de la répression consécutive à la Commune, 1 725 étrangers furent arrêtés. Quelque 700 Belges, restés par la plupart anonymes, suivis par 500 à 600 Polonais et environ 250 Italiens participèrent activement aux journées du printemps 1871.

La participation militaire des Polonais à la Commune fut importante. Jaroslaw Dombrowski, qui avait préparé l'insurrection de 1863 contre le tsar en Pologne, fut arrêté puis déporté en Sibérie, avant de réussir à s'évader et à se réfugier à Paris à la fin du Second Empire où il entra au sein du Comité central de l'émigration polonaise ; pour vivre, il travailla comme dessinateur. Pendant le siège de Paris, il commanda la section polonaise de la Légion garibaldienne et durant la Commune, il accéda rapidement au grade de général grâce à son expérience militaire. Dès le 9 avril, il défendit victorieusement Neuilly puis il repoussa les Versaillais après de durs combats entre les 17 et 19 avril, ce qui lui valut sa popularité et le commandement de toutes les forces de la rive droite de la Seine puis celui de la place de Paris. Il mourut en mai 1871 après avoir été blessé sur la barricade de la rue Myrha (XVIII^e). Son frère Ladislav participa également à l'insurrection en tant que colonel des troupes fédérées ; à la fin des combats, il parvint à s'enfuir à l'étranger.

Leur compatriote Walery Wroblewski, qui avait participé aux insurrections polonaises de 1853 et 1863, s'exila ensuite à Paris où il adhéra au Comité de l'Union des démocrates polonais en 1866 et vécut en donnant des leçons de piano et de musique. En mars 1871, la Commune le nomma commandant des forces de cavalerie de la rive gauche de la Seine puis de tout le secteur sud de Paris avec le grade de général. Condamné à mort par contumace par le Conseil de guerre, il trouva refuge en Angleterre.

Le général Auguste Okolowicz, né en France d'un père polonais réfugié en 1831, fit ses études à l'école polonaise des Batignolles puis s'engagea dans le corps cosaque en Pologne. De retour à Paris, il servit comme capitaine à la Légion des volontaires de la France durant le siège. En mars, il planta le drapeau rouge au faite de la colonne de la Bastille. Élu commandant du 90^e Bataillon fédéré, il dirigea le secteur de la rive droite de la Seine et fut

nommé ensuite sous-chef de l'état-major de Dombrowski. Blessé dans les combats, il fut promu général. Arrêté par les Versaillais, il s'évada et se réfugia en Belgique ; il fut condamné par contumace à la déportation. Ses frères, Charles, Edouard, Ferdinand et Antoine participèrent aussi à la Commune ; Charles disparut au cours des combats de la Semaine sanglante et les trois autres furent arrêtés et condamnés à de la prison.

On peut également citer le colonel du génie Rozwadowski, le capitaine Rozalowski, aide de camp et biographe de Dombrowski, le lieutenant-colonel Swidzinski, le chef d'état-major du fort d'Ivry Tomaszewski, le dirigeant du 20^e Bataillon de la garde nationale parisienne Matuszewick, le colonel Bonoldi, le capitaine Popowicz, le sergent d'artillerie Kolosko.

Moins connue fut l'action civile et politique des Polonais pendant la Commune. Ainsi le parfumeur de la rue de Nemours (X^e), Julius Babick, membre de l'Internationale, signa-t-il l'Affiche rouge appelant à la résistance contre les Prussiens. Membre du Comité central de la Commune, il participa à la commission de la Justice. Condamné à mort par contumace, il trouva refuge en Suisse.

Amie de Louise Michel, Lodoïska Kawecka, épouse d'un médecin polonais commandant du 202^e Bataillon fédéré puis colonel des Turcos de la Commune, fut surnommée l'« amazone polonaise ». Elle intervenait fréquemment au club de l'église Saint-Sulpice et collaborait au *Journal des Citoyennes de la Commune*, puis combattit sur les barricades de la gare Montparnasse. Elle réussit à gagner l'Angleterre avec son mari.

Paule Minck, fille d'un réfugié de 1831, née à Clermond-Ferrand, s'installa à Paris en 1867 et rejoignit les mouvements féministes. Pendant la Commune, elle ouvrit une école gratuite dans l'église Saint-Pierre de Montmartre et fut à plusieurs reprises envoyée dans les départements pour y propager les mots d'ordre de la Commune. Après l'entrée des troupes versaillaises, elle quitta la France pour la Suisse.

Par ailleurs, pendant les combats, le groupe sanitaire polonais composé d'une vingtaine de médecins et d'infirmières donna des soins aux blessés des deux bords.

Nombre des Italiens ayant participé à la Commune étaient des garibaldiens rassemblés autour de Napoleone La Cecilia, mathématicien né en France et ancien de l'expédition des Mille, ou des proches de l'Internationale tels Vitale Regis, Pier Luigi Savio et Paolo Tribaldi, mais leurs rangs incluaient aussi des immigrés installés à Paris depuis longtemps. Un des plus illustres des combattants italiens fut Amilcare Cipriani, garibaldien ayant combattu en Crète et en Grèce, devenu colonel de la légion garibaldienne pendant la campagne de France puis aide de camp de Gustave Flourens lors de la Commune. Il échappa de peu aux fusillades de la Semaine sanglante et fut condamné à la déportation en Nouvelle-Calédonie d'où il fut libéré en 1880.

Le fils aîné de Garibaldi, Menotti, fut au nombre des 43 socialistes révolutionnaires présentés aux élections du 8 février 1871 par l'Internationale, la Chambre fédérale des sociétés ouvrières et la Délégation des vingt arrondissements de Paris ; élu à la Commune le 15 avril par le XX^e arrondissement, il n'entra pas en fonction ; il échappa de peu aux fusillades de la Semaine sanglante et réussit à gagner l'Italie.

Italien naturalisé français, le sculpteur Capellaro, ancien élève de David, servit dans la Garde républicaine durant le siège. Délégué du Comité central durant la Commune, il s'occupa de la formation de la 11^e Légion à la mairie du XI^e arrondissement et fit partie de la commission qui brûla la guillotine. Il fut déporté puis amnistié en 1880.

Pisani, directeur musical de l'Opéra de Paris, devint aide de camp de Gustave Flourens.

Le rôle des nombreux Belges qui participèrent à la Commune est nettement moins connu, sans doute parce qu'il s'agissait surtout de membres de la classe ouvrière. L'histoire a cependant gardé la mémoire de quelques-uns d'entre eux, tels le journaliste Odilon Delimal fondateur rue Tiquetonne (II^e) du journal *La Commune*, publié du 20 mars au 19 mai, et qui, arrêté, fut condamné à la déportation et l'ingénieur civil André Jacquemin, directeur du parc

d'artillerie sous la Commune, condamné par contumace à la déportation. L'ouvrier tapissier François Zingé avait quitté Bruxelles en 1868 pour s'établir à Paris. Capitaine pendant le siège de la capitale et la Commune au 198^e Bataillon, il fut condamné à la déportation.

Quelques femmes belges ne furent pas en reste. La journaliste Florence Baruteau, habitant le XIV^e arrondissement, s'engagea comme ambulancière dans le 107^e Bataillon fédéré. Arrêtée après avoir été blessée, elle fut condamnée aux travaux forcés à perpétuité. La mécanicienne Agnès Duval qui vivait boulevard de Strasbourg (X^e) participa aux combats sur les barricades et réussit à fuir en Belgique.

On trouva également quelques Russes parmi les combattants de la Commune, et notamment la « révolutionnaire professionnelle » Élisabeth Dimitrieff, qui avait organisé la Section russe de la Première Internationale en Suisse puis vécu à Londres auprès de Marx. Elle se rendit à Paris en 1871 et créa en avril l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les secours aux blessés. Elle dirigea un détachement de femmes pendant la Semaine sanglante, participa aux combats sur les barricades et y fut blessée. Condamnée par contumace à la déportation, elle parvint à regagner la Russie. Quant au bijoutier Landeck Bernard, membre de l'Internationale, il participa activement au mouvement des francs-maçons favorables à la Commune et se rendit à Marseille pour rallier les révolutionnaires locaux. Condamné à mort, il s'exila en Angleterre.

Durant la Semaine sanglante, le seul fait d'avoir un nom à consonance étrangère, notamment polonais, suffisait à se faire fusiller sans autre forme de procès. D'ailleurs, *Le Figaro* du 16 mai 1871 réclama explicitement l'extermination de « tous les Polonais interlopes, tous les Valaques de fantaisie, qui ont régné deux mois sur la plus belle et la plus noble ville du monde ».

Philippe Chollier et Natacha Lillo

La naissance du musette ou quand les migrants donnent le « la » à Paris

La valse musette figure en bonne place parmi les symboles de Paris. Nulle séquence filmée de la capitale qui ne soit accompagnée de son petit air d'accordéon, évoquant le souvenir plus ou moins mythique du peuple parisien, celui des films de Jean Renoir et des 14 Juillet républicains. Aux origines de ce genre musical, on trouve en effet le peuple de Paris. Il s'agit du peuple tel qu'il est au début du XX^e siècle, au moment où 90 % de la croissance de la capitale était assurée par des migrants, pour l'essentiel venus de province, mais comptant déjà 10 % d'étrangers parmi eux. L'acte de naissance du musette est daté de 1906, dans un fameux bal auvergnat de la rue de Lappe, « Chez Bousca », à deux pas de la place de la Bastille. Le quartier est l'un des plus ouvriers de Paris : le faubourg Saint-Antoine connu comme la « cité du meuble ». Dans ce quartier d'où partit la Révolution française, la présence étrangère n'est pas une nouveauté. On y a d'abord travaillé pour la noblesse et la Cour, qui exigeaient les meilleurs spécialistes. La monarchie y avait aboli les contraintes corporatives, aussi les grands noms qui ont fait la réputation du « faubourg » sont-ils aussi bien allemands ou hollandais que français. La tendance s'est maintenue puisqu'à la fin du XIX^e siècle les métiers du bois parisiens ont une proportion de patrons étrangers supérieure à celle des autres métiers. Mais à cette époque, le métier s'est diversifié, le marché s'est « avili » dit-on, au service d'une clientèle bourgeoise moyenne, plus nombreuse et moins fortunée. Parallèlement, certaines tâches se mécanisent et la concurrence étrangère sévit. Les fabricants recherchent donc une main-d'œuvre moins qualifiée que l'on pourra payer moins. Ce seront les Italiens, derniers arrivés, prêts à toutes les tâches difficiles.

Au début de la III^e République, les *contadini* (paysans) transalpins débarquent dans ce quartier laborieux et populaire, non loin de la gare de Lyon, et se mêlent aux nombreux migrants et travailleurs précaires qui peuplent les innombrables hôtels et garnis des rues du faubourg. Ils s'entassent dans les impasses et les cours où habitat et ateliers se confondent. Plus de 50 % des habitants du quartier viennent d'ailleurs. Les plus nombreux sont Limousins, Auvergnats ou Alsaciens-Lorrains. Parmi les étrangers (10 % comme dans beaucoup de quartiers populaires), les Belges, les Allemands, les Luxembourgeois ont précédé les Italiens et sont plus qualifiés. La diversité des origines et les hiérarchies professionnelles suscitent des différences et des regroupements, mais la ville est dense et le travail favorise les échanges. Pour compléter le tableau du quartier ouvrier, il convient d'insister sur le nombre et le rôle considérable des cafés, marchands de vin et autres gargotes dont la fréquentation est alors partie intégrante de la vie ouvrière : pauses diverses, repas, réunions politiques ou syndicales. Ces établissements ont aussi des chambres à louer, servent de bureaux de placement et certains paient patente pour le bal.

Les Auvergnats tiennent une grande partie de ces commerces. Arrivés depuis le XVIII^e siècle comme porteurs d'eau ou ferrailleurs, ces montagnards que ne rebutaient pas les tâches les plus rudes ont peu à peu investi le commerce du charbon auquel ils associèrent des débits de boisson. La filière s'est élargie et à la fin du XIX^e siècle : ils sont au premier rang dans l'activité des bals à Paris, récréation indispensable de la population ouvrière. On y danse sur les instruments du pays, dont la fameuse cabrette ou musette (instrument à vent en peau de chèvre), qui donne leur nom à ces « bals-musettes ». La danse est encore proche des habitudes rurales. À chaque tour de danse, le tenancier encaisse une somme destinée à payer les musiciens.

Les Auvergnats ne sont pas aimés. Les autres provinciaux non plus. Confrontés depuis longtemps aux immigrants, les Parisiens ont coutume de leur opposer méfiance et mépris. Les ouvriers y voient des concurrents potentiels, les bourgeois s'inquiètent de la prolifération de classes dangereuses non civilisées. Au départ, on ne fait guère de distinction avec les étrangers, Allemands ou Belges.

Les Italiens arrivent plus tard (on les appelle indifféremment Piémontais, mais beaucoup viennent des montagnes de l'Apennin) et apparaissent comme les plus misérables et les plus attardés de tous. Journaliers le plus souvent, ce sont les soutiers de la ville (bâtiment, usines à gaz, hommes à tout faire dans les métiers du meuble). Mais ils aiment aussi se retrouver pour chanter et danser selon leur tradition villageoise. Et, bien souvent, il s'en trouve au moins un pour jouer de la *fisarmonica*, l'accordéon diatonique. Apparu en France et en Autriche autour de 1820, l'accordéon a voyagé avec les colporteurs et musiciens ambulants, mais il a été perfectionné et diffusé par les Italiens, qui deviennent des facteurs renommés. Comme la cabrette, mais avec plusieurs siècles de décalage (la cabrette est née au XIII^e siècle) d'instrument de Cour, il est devenu instrument populaire. Mi-ouvriers, mi-artistes, les musiciens italiens de Paris se mettent à faire le tour des bals des bas quartiers, où ils « cassent les prix », se faisant payer au cachet (à la soirée) et non pas au tour de danse. Or l'accordéon plaît, sonne plus moderne et plus musical que la cabrette, et invite aux danses en couple, plus attractives que la bourrée. C'est le début d'une véritable guerre des bals avec règlements de compte au couteau entre cabrettistes auvergnats et accordéonistes italiens. *L'Auvergnat de Paris*, très lu dans la communauté, oppose deux cultures : « Là où l'accordéon et le violon ont remplacé la musette, là où le chahut a remplacé la bourrée, là aussi le franc rire a été remplacé par le couteau. »

L'Italien, c'est en effet l'homme au couteau dans les stéréotypes de l'époque. Dans ces années 1890, celles de la Grande Dépression, les temps sont rudes et bien des ouvriers sont au chômage, donc sans ressources. Largement stimulée par la presse qui relaie le discours nationaliste alors en vogue, la xénophobie se développe. Si l'affaire Dreyfus témoigne de la violence de l'antisémitisme, les Italiens sont les premiers visés par la xénophobie ouvrière. Concurrents sur le marché du travail, ils représentent en même temps des ennemis de la nation en tant qu'alliés de l'Allemagne (avec laquelle l'Italie a signé un traité en 1881) et anarchistes terroristes (l'un d'eux a assassiné le président de la République Sadi Carnot en 1894). Beaucoup craignent pour leur vie et retournent dans leur village.

La guerre des bals est une version parisienne, anodine en apparence, de cette hostilité. Elle représente également le chemin chaotique et douloureux qui conduit à l'assimilation dans ce qu'on peut appeler alors le creuset parisien. En l'occurrence, « creuset » est le mot qui convient puisque, après un long conflit, deux cultures musicales allogènes vont se fondre pour donner naissance à un genre musical « typiquement parisien ». On est au début du nouveau siècle, cette période qui restera dans l'histoire sous le nom de Belle Époque. L'embellie économique attire une nouvelle vague d'immigrants. Les Transalpins y sont encore plus nombreux. Les danseurs parisiens ont pris goût à l'accordéon et le père Bouscatel, patron de « Chez Bousca », mais aussi l'un des plus grands cabrettistes de Paris, a compris où était l'avenir. Il invite un jeune accordéoniste italien, Charles Peguri, lui-même fils de luthier, à l'accompagner dans son bal de la rue de Lappe. Le musette naît ainsi, entre rythme auvergnat et musicalité italienne. Le premier grand succès, composé par Charles Peguri, a nom « Perles de cristal ». Peguri épouse peu après la fille de Bouscatel. Le mariage ne sera pas heureux, mais le musette va durer et devenir tellement parisien qu'on oubliera très vite ses origines.

Marie-Claude Blanc-Chaléard
Université Paris I - Centre d'Histoire sociale du XX^e siècle

1914-1939 Le premier boom décisif de l'immigration

Le premier conflit mondial et les quatorze années suivantes furent synonymes d'explosion de l'immigration en Ile-de-France, tant en terme d'augmentation des flux que de diversification des lieux de provenance. Comme durant la période antérieure, la Seine attirait à la fois des migrants « économiques » à la recherche d'un emploi et des exilés ayant dû quitter leur pays à cause des désordres politiques du temps (russes « blancs », arméniens, italiens antifascistes, juifs polonais) dont la majeure partie devait également trouver un emploi pour survivre. Alors que la loi de 1927 avait assoupli les conditions d'accès à la nationalité française, les conséquences de la crise des années 1930 (décrets sur les quotas de travailleurs étrangers dans l'industrie et les services) et la xénophobie qui se fit jour à l'époque entraînèrent une diminution des entrées et un reflux de la présence étrangère, même si de nouveaux exilés continuaient à arriver à Paris, notamment des juifs allemands et autrichiens.

L'entassement des immigrés dans les anciens quartiers ouvriers centraux (Pletzl, Faubourg Saint-Antoine, Charonne, etc.) entraîna de nombreuses installations dans les espaces périphériques de la capitale (la Villette et désormais Belleville) et surtout une véritable explosion des communes de la petite ceinture, soit à cause de leur offre en terme de travail (Boulogne-Billancourt, Saint-Denis, Aubervilliers, etc.), soit à cause de la présence de terrains disponibles pour le lotissement à bas coût (Alfortville, Issy-les-Moulineaux, Montreuil, Bagnolet, etc.). En Seine-banlieue, la population totale passa de 1 505 000 à 2 043 000 personnes entre 1921 et 1931.

Le recrutement de travailleurs pour l'effort de guerre, début de nouvelles chaînes migratoires

Dès 1915, le gouvernement fit appel à des « sujets français » de l'Empire, parfois enrôlés de force (notamment à des Kabyles algériens, à des Marocains et à des Vietnamiens) puis recruta ultérieurement par contrat des Portugais et des Chinois pour travailler, entre autres, dans les grandes entreprises de la Seine réquisitionnées pour l'effort de défense nationale, comme les usines Renault à côté desquelles ils furent logés dans des baraquements spéciaux. Il s'agissait d'hommes seuls, soumis à un encadrement semi-militaire.

En l'absence de convention entre la France et l'Espagne, dès le début 1915, à la suite de campagnes de recrutement privées dans les régions déshéritées du nord de la Castille et d'Estrémadure, quelques milliers d'Espagnols vinrent s'embaucher dans les entreprises métallurgiques de la Plaine Saint-Denis, telles la tréfilerie Mouton ou l'usine Hotchkiss. Ils arrivèrent déjà accompagnés de quelques femmes, qui jouèrent souvent le rôle de tenancières de pensions de famille pour leurs compatriotes.

La majorité de ces Espagnols rentrèrent chez eux fin 1918 mais, face à la crise qui sévissait dans leurs campagnes d'origine, ils reprirent le chemin de la banlieue nord quelques mois plus tard, quasiment tous accompagnés cette fois de leurs femmes et de leurs enfants, et y alimentèrent jusqu'en 1931-1932 d'importantes chaînes migratoires. Ayant quasiment doublé entre 1921 et 1926, la colonie espagnole de Saint-Denis continua à augmenter jusqu'en 1931 où elle comptait 3 423 personnes, alors que celle d'Aubervilliers connaissait une véritable explosion (4 348 personnes) – ces deux villes accueillait à elles seules près de la moitié des 16 814 Espagnols recensés dans la Seine-banlieue. À cette date, six communes de la banlieue nord hébergeaient 12 424 Espagnols, soit 74 % de ceux habitant la Seine-banlieue. Un certain nombre d'Espagnols vivaient également aux frontières de Paris, dans des baraques de la « zone » entre les portes de Clignancourt et de Saint-Ouen. Dans une moindre mesure, on en trouvait aussi à Billancourt au sud-ouest de la capitale, à Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine au sud-est, et à Levallois-Perret et Colombes au nord-ouest.

La majorité des hommes travaillaient comme manœuvres dans les immenses « bagnes » métallurgiques et chimiques de l'actuelle Seine-Saint-Denis, d'autres chez Citroën ou chez Renault. Désireux d'accumuler un maximum d'argent afin de rentrer au plus tôt au pays et donc soucieux de ne pas dépenser d'argent dans les transports en commun, ils choisirent de s'installer au plus près de leurs usines dans des quartiers qu'ils lotirent eux-mêmes ou dans des baraques de la « zone ». L'arrivée précoce de leurs épouses et leurs enfants donna lieu à la naissance de plusieurs véritables « petites Espagne » caractérisées par la reproduction des coutumes en vigueur dans leurs régions rurales de départ.

Les Espagnols en région parisienne de 1911 à 1936

	Paris	Seine-banlieue	Total	% Banlieue/Paris
1911	5 087	1 758	7 645	23 %
1921	10 371	6 589	16 960	38,9 %
1926	13 261	14 946	28 207	53 %
1931	14 733	16 814	31 547	53,3 %
1936	10 168	10 335	20 503	50,4 %

La quasi totalité des Vietnamiens et des Chinois furent rapatriés à la fin du conflit mais quelques-uns décidèrent de s'établir en région parisienne, notamment dans le XIII^e arrondissement, où quelques-uns ouvrirent leurs premiers restaurants. Des ouvriers s'embauchèrent dans l'industrie aéronautique et automobile à Boulogne, Billancourt, Issy-les-Moulineaux, La Garenne-Colombes et Colombes. On en trouvait également dans d'autres communes de banlieue, affectés à des travaux bien précis, sans doute à l'initiative de la Société générale d'immigration (SGI), organisme patronal fondé en 1924 pour gérer les recrutements. En 1926, Domont (Seine-et-Oise) accueillait 77 jeunes hommes chinois, logés dans des « quartiers », et apparemment employés dans les entreprises en voie d'expansion de la ville. En 1931, à Corneilles-en-Parisis (Seine-et-Oise) vivaient 247 hommes (soit 32 % des 871 étrangers de la commune) âgés majoritairement de 25 à 35 ans, tous originaires des villes de Tsin Dien et de Chekiang et tous employés par les usines Lambert (plâtrières, briqueteries, cimenteries), à 80 % comme manœuvres ; ils résidaient dans deux rues, dans des bâtisses appartenant vraisemblablement à l'entreprise.

Entre 1915 et 1918, plus du tiers des Algériens de 20 à 40 ans avaient été obligés de quitter leur pays pour la métropole, soit pour servir au front, soit pour travailler à l'arrière suite à leur recrutement via le Service d'organisation des travailleurs coloniaux (SOTC), phénomène à l'origine d'un mouvement migratoire qui ne devait cesser. Devant la surpopulation des campagnes et une série de mauvaises récoltes, de plus en plus de « musulmans français », Kabyles pour les trois quarts, décidèrent de tenter leur chance en France, dans les Bouches-du-Rhône mais également dans la Seine, où les salaires étaient deux fois plus élevés que dans la colonie. On assista à un premier grand flux entre 1920 et 1924, où de nombreux départs furent compensés par beaucoup de retours. Malgré une instruction ministérielle qui, en août 1924, établit un régime d'émigration contrôlée à la demande des colons qui voyaient partir leur main-d'œuvre bon marché, les départs continuèrent.

En 1931, environ 30 000 Nord-Africains, Algériens en grande majorité, résidaient dans les arrondissements ouvriers de la périphérie (XIII^e, XV^e, XVIII^e, XIX^e) et dans les communes industrielles du nord-ouest (Gennevilliers, Asnières, Boulogne, Clichy, Colombes) et du nord (Saint-Denis, Aubervilliers) de la petite couronne. Il s'agissait presque exclusivement d'hommes seuls désireux de travailler au plus près de leur lieu d'habitation, qui vivaient dans des hôtels et des garnis tenus par des compatriotes, autour de cours peuplées de gens du même douar. Certains avaient édifié des lotissements en auto-construction, tel le « village arabe »

des Grésillons à Gennevilliers, habité essentiellement par des Marocains employés dans la construction mécanique chez Chausson et chez Citroën.

Des chiffres en constante augmentation avant le début de la crise

En 1921, on recensait déjà 300 000 étrangers en région parisienne, soit 5,3 % de la population. Mais, comme dans l'ensemble du pays, c'est en 1931 que le nombre des étrangers y fut le plus élevé dans l'entre-deux-guerres : la région comptait alors environ 500 000 des 2 890 000 étrangers recensés en France (soit 17,3 %), ce qui correspondait à 9,2 % de sa population totale.

Principales communautés étrangères en Ile-de-France en 1931

		Pourcentage de la population étrangère
Italiens	148 000	29,6 %
Polonais	83 000	16,6 %
Belges	52 000	10,4 %
Russes	42 000	8,4 %
Espagnols	37 000	7,4 %
Suisses	30 000	6 %
Britanniques	18 000	3,6 %
Etats-Uniens	10 000	2 %
Africains sujets français	33 000	6,6 %

Après de nombreux départs à la suite du déclenchement de la guerre, dès 1920, beaucoup d'Italiens reprirent le chemin de la région parisienne ; les flux s'amplifièrent tout d'abord à partir de la convention de septembre 1919 relative à l'immigration de main-d'œuvre italienne en France qui étendait l'égalité des droits entre travailleurs des deux pays aux salaires, aux retraites, à l'assistance médicale et à la scolarisation des enfants ; puis de l'instauration de stricts quotas d'immigration en 1921 et 1924 par les Etats-Unis. En outre, la « marche sur Rome » en 1921 puis l'accession de Mussolini au pouvoir en 1922 contribuèrent à l'arrivée de quelques milliers d'antifascistes. En 1931, Paris devint la première ville italienne de France, devançant Marseille. Un étranger sur quatre vivant à Paris à cette date était italien, mais l'ensemble de ces derniers ne représentait que 2,3 % des habitants de l'agglomération.

Comme dans le reste de la France, suite à la convention d'immigration signée avec Varsovie en 1919, l'entre-deux-guerres vit l'afflux en région parisienne de Polonais à la recherche d'un emploi, tant dans l'agriculture que dans l'industrie. Il ne s'agissait plus ici d'exilés appartenant à l'élite, comme au XIX^e siècle, mais de ruraux généralement très peu qualifiés. C'était en majorité des hommes jeunes (25-35 ans) venus seuls, même si, dans certaines communes, furent recensés environ 20 % de femmes et d'enfants. La nationalité « polonais » englobait alors deux sortes d'émigrés : des ruraux catholiques qui avaient quitté leur pays pour des raisons économiques et des juifs qui continuaient à fuir les discriminations dont ils étaient victimes.

Forte de 50 000 personnes, la communauté des juifs d'Europe de l'Est du Paris de l'entre-deux-guerres se partageait entre trois pôles : le Marais, Belleville et Clignancourt. Avec 2 600 juifs recensés en 1942 par l'Union générale des Israélites de France (UGIF), Belleville était le quartier le plus représenté avec la Roquette, Clignancourt et Saint-Gervais.

Les membres de la deuxième génération de l'immigration belge, qui avait débuté depuis près d'un siècle, connurent souvent une ascension sociale au sein du monde ouvrier par rapport à leurs parents. Cette colonie sédentarisée en voie de vieillissement comptait de plus en plus de veufs et de veuves. On dénombrait en son sein davantage d'ouvriers qualifiés, d'artisans et de petits commerçants à leur compte, voire de salariés du tertiaire. Ainsi, à Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise), dès 1921, cette colonie de 62 personnes comptait un ingénieur chimiste, un ingénieur électricien et un dessinateur ; quant aux jeunes femmes de la deuxième génération, scolarisées en France, plusieurs d'entre elles étaient employées de bureau et sténo-dactylos. A la même date, à Pierrefitte, le champ d'activité des 49 Belges de la commune était très varié, allant du comptable au manœuvre, du cultivateur au cimentier, et c'étaient les seuls étrangers présents dans l'artisanat. A Saint-Denis, ils ne représentaient plus que 25 % des étrangers en 1926, contre 42,6 % en 1921, diminution due à des acquisitions de la nationalité française, à des décès, au tarissement des arrivées et à l'augmentation importante des autres flux migratoires, espagnols et italiens surtout.

Entre 1919 et 1939, près de 45 000 Russes vivaient à Paris et en proche banlieue. De nombreux aristocrates et membres des classes possédantes quittèrent le pays dès la révolution, puis les revers de la guerre civile provoquèrent ensuite des évacuations massives de civils et de militaires qui constituèrent un important contingent de réfugiés. Évacués de Crimée en novembre 1920, ils transitèrent par Constantinople et la Bulgarie avant de venir en France, répondant aux propositions d'embauche du patronat, intéressé par la réputation de farouches anti-communistes des cosaques et des « Russes blancs ». Après 1924, arrivèrent les émigrés de la Nouvelle politique économique et d'anciens révolutionnaires poursuivis par les bolcheviks, tel le dirigeant militaire anarchiste ukrainien Nestor Makhno, qui travailla comme manœuvre chez Renault dans les années 1930. En 1926, plus de 50 % des Russes vivant en France habitaient la Seine ; alors qu'ils ne représentaient que 2,6 % des étrangers à l'échelle de la France, ils étaient 10 % dans la capitale.

En 1914, Paris ne comptait que quelque 1 500 Arméniens, appartenant à des familles de négociants aisés, installées de longue date, surtout dans le IX^e arrondissement ; l'immigration de masse en France ne commença qu'en 1922 et continua jusqu'en 1932. Suite au génocide de 1915 dans l'empire ottoman, les Arméniens durent fuir vers la Grèce et les Etats sous mandat français du Levant ; ces réfugiés, nantis d'un passeport Nansen, constituaient également une main-d'œuvre importée, car les entreprises les recrutaient par le biais de commissionnaires leur faisant signer des contrats d'embauche avant leur départ ou à leur arrivée à Marseille. Après s'être d'abord installés dans les Bouches-du-Rhône et le long du couloir rhodanien, en 1928, beaucoup montèrent en région parisienne où s'implanta la moitié des Arméniens de France. En 1931, on y dénombrait entre 25 et 30 000 Arméniens⁸, majoritairement jeunes. Contrairement aux autres colonies immigrées, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes et que les couples chargés d'enfants, conséquence directe du génocide.

Des lieux de résidence déterminés par l'accès au logement et à l'emploi

En 1921, 56 % des Italiens habitant la capitale étaient encore regroupés dans les XI^e, XII^e, XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e arrondissements, où ils représentaient chaque fois des contingents de plus de 4 000 personnes. On peut observer ci-dessous qu'au fur et à mesure des arrivées dans les années suivantes, ils s'installèrent de plus en plus dans la petite couronne et en Seine-

⁸ Ils sont difficilement repérables dans les recensements car ils apparaissent soit comme Russes, soit comme Turcs, soit comme apatrides.

et-Oise, d'une part à cause des difficultés de logement dans la capitale, d'autre part en réponse à l'offre du marché du travail dans la construction dans ces communes en pleine expansion démographique et économique.

*Répartition des Italiens entre les trois départements de l'Ile-de-France
dans l'entre-deux-guerres*

Paris	Seine banlieue	Seine-et-Oise	Seine-et-Marne	Total	% intramuros
1921 36 007	16 384	5 512	1 042	58 945	61 %
1926 48 725	40 979	22 330	4 473	116 507	42 %
1931 50 169	52 595	39 513	6 057	148 334	34 %
1936 41 000	46 200				

Les Italiens vivaient surtout en périphérie nord et est. En 1931, ils étaient 2 083 à Saint-Denis, où ils représentaient 25 % des étrangers, derrière les Espagnols (40,5 %) ; 3 656 à Aubervilliers, soit 35 % des étrangers, derrière les Espagnols (42 %) ; environ 3 000 à Montreuil et 1 586 à Nogent-sur-Marne.

Même si les immigrés juifs ne représentaient guère plus de 5 % de sa population, Belleville devint dans l'entre-deux-guerres un des hauts lieux de la vie communautaire yiddish, car leurs formes d'implantation accentuaient leur visibilité, assurant une identification entre le quartier et la communauté dans les représentations des contemporains et dans la mémoire collective. Boutiques, ateliers, cafés, lieux de culte ou de réunion, diffusion de journaux politiques, cercles de réflexion sionistes ou bundistes, amicales, sections syndicales juives composaient une infrastructure communautaire dense et dynamique. Les commerces alimentaires ou d'articles religieux, les cafés et les lieux de rencontre contribuaient à associer le quartier à un *shtetl*, un espace privilégié de déploiement d'activités où l'on pouvait vivre entre soi et se protéger des tracasseries administratives ou des campagnes antisémites.

Les premiers rescapés du génocide arménien s'installèrent dans les hôtels bon marché de la rive gauche. Puis les contraintes économiques les poussèrent vers des meublés et des logements locatifs (mansardes, taudis) des XIII^e, XIX^e et XX^e arrondissements. Ils trouvèrent aussi à se loger dans les communes proches du Pré-Saint-Gervais au nord-est, de Gentilly, du Kremlin-Bicêtre et de Malakoff au sud-est. Bagneux, Cachan, Chaville, Sarcelles et Viroflay, bourgs encore ruraux, en accueillirent d'autres mais c'est principalement à Issy-les-Moulineaux, Alfortville et Arnouville-lès-Gonesse que virent le jour trois « villages arméniens ». À Issy, 5 000 d'entre eux construisirent des baraques de planches et de papier goudronné dans le quartier insalubre de l'île Saint-Germain, où vivaient aussi des Italiens et des Espagnols, puis ils quittèrent progressivement cette zone pour les hauteurs de la commune où ils achetèrent des parcelles vierges sur des terrains pentus et instables à flanc de coteau et construisirent de petits pavillons entourés de jardins à l'aide de matériaux récupérés sur des chantiers. Construire sa propre maison représentait un objectif quasi obsessionnel car ils avaient tout perdu ; ils avaient recours à des achats groupés de terrains, à des emprunts à d'autres membres de la communauté et construisaient souvent des maisons jumelées. À Alfortville⁹, des Arméniens lotirent entre 1920 et 1927 l'île Saint-Pierre, terrain marécageux très insalubre ; ils durent attendre le début des années 1930 pour que la mairie adopte un plan d'urbanisme visant à intégrer le quartier à la vie communale : surélévation du sol, tracé de rues et arrivée de l'eau potable, de l'électricité et du gaz.

⁹ Appelée « Armenville » dans les années 1930 car c'était la municipalité de la Seine comptant le plus d'Arméniens.

Après la révolution russe de 1917, les quartiers ouvriers du sud-ouest de la capitale virent l'arrivée du plus grand nombre d'émigrés, qui commencèrent par s'entasser dans les hôtels et les chambres meublées bon marché du Quartier latin (V^e) ou des Gobelins (XIII^e) puis se disséminèrent vers la périphérie. En 1926, plus de 4 000 vivaient dans le XV^e arrondissement, soit près 10 % de la colonie, à proximité des usines Citroën du quai de Javel et Renault de Billancourt. Ils se regroupaient fréquemment par rue et par immeuble. Beaucoup d'hommes seuls s'établirent à Billancourt, rebaptisé « Billankoursk », aux abords immédiats des usines Renault ou de la place Nationale dans des hôtels bon marché ou des chambres meublées qu'ils se partageaient souvent à plusieurs ; ils étaient environ 2 000 en 1926. Comme ils pensaient que la révolution ne durerait pas, ils ne se préoccupaient guère d'améliorer ces conditions de logement précaires. On en trouvait également dans le XVIII^e arrondissement à cause de la proximité des établissements de Pigalle où ils travaillaient et de la modicité des loyers, et dans XVII^e arrondissement où étaient établis de nombreux garages de taxis.

Le monde du travail immigré

L'agriculture et les industries agro-alimentaires

Une grande partie de la Seine-et-Marne et de la Seine-et-Oise était toujours agricole : on y produisait du blé, de l'avoine et des betteraves sucrières et on y pratiquait de nombreuses cultures maraîchères destinées à alimenter la capitale. Face au peu de motivation des Français de la région pour ce type de travaux, difficiles et peu rémunérés, les propriétaires avaient recours à de nombreux ouvriers agricoles étrangers permanents, en majorité belges depuis le XIX^e siècle, mais également polonais et tchécoslovaques depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Vu l'antériorité de leur présence dans la région, quelques Belges avaient réussi à accéder au statut envié de propriétaire terrien ; en revanche, les originaires d'Europe de l'Est étaient pratiquement tous de simples journaliers. Par ailleurs, chaque année, pour le binage des betteraves et les moissons, les propriétaires de la région avaient recours à des saisonniers, désormais essentiellement venus de Pologne ; lors de la crise des années 1930, alors que les préfets préconisaient l'embauche de chômeurs français pour ces tâches, face à la mauvaise volonté de ces derniers, ils continuèrent à faire appel à ces saisonniers étrangers.

Dans ces deux départements existaient de nombreuses sucreries, qui employaient aussi un contingent non négligeable d'ouvriers belges, italiens et polonais.

Les ouvriers de l'industrie lourde

Entre la fin du XIX^e siècle et le début de l'entre-deux-guerres, la structure de l'emploi italien demeura très nettement industrielle et ouvrière dans le quartier de La Villette (83 % en 1926). Les métiers du sous-prolétariat (journaliers, manœuvres, ou débardeurs) y tenaient la première place (39 %). Si la part du bâtiment l'emportait dans la plupart des communes de banlieue, le poids des Italiens dans l'industrie n'était cependant pas négligeable dans celles connaissant une rapide expansion de ce secteur : en 1931, 20 % de ceux de Pierrefitte travaillaient comme ajusteurs, tourneurs ou mécaniciens et 6 % comme journaliers dans des usines métallurgiques de la banlieue nord ; à la même date, Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve, Bagnolet, Stains et Aulnay-sous-Bois comptaient de nombreux métallos italiens occupant souvent un emploi qualifié.

Nombre des jeunes hommes polonais arrivés après la fin de la Première guerre mondiale travaillaient sans aucune qualification dans l'industrie, aux échelons les plus bas en l'absence de populations originaires d'Afrique du Nord ; en 1931, c'était par exemple le cas à Corneilles-en-Parisis où résidait une centaine d'entre eux, dont la grande majorité travaillait comme manœuvres aux usines Lambert et vivaient dans des baraquements similaires à ceux de leurs collègues chinois ; à Stains (Seine-et-Oise) où, si 5 Polonais exerçaient un vrai

métier, 37 étaient manœuvres et 1 chômeur ; et dans la ville voisine de Pierrefitte, où leur nombre passa de 5 en 1921 à 98 en 1936, ils constituaient la colonie immigrée la plus prolétaire de la commune avec 50 % de manœuvres en son sein.

À leur arrivée, au milieu des années 1920, de très nombreux Arméniens trouvèrent à s'embaucher dans différentes grandes entreprises d'Issy-les-Moulineaux : la Société française de munitions, la Société Chausson, les peintures Lefranc-Ripolin, la blanchisserie de Grenelle, la manufacture des Tabacs, l'usine de traitement des déchets La Gadoue ; d'autres entrèrent chez Renault à Billancourt. Bien qu'il y eût moins d'usines à Alfortville à cause des sols inondables, certains furent employés aux Papeteries de France, à la Compagnie Franco-Belge, au Bi-Métal et par les Biscuiteries ; d'autres durent aller chercher du travail à Paris, à l'usine Citroën du quai de Javel entre autres, et à Ivry-sur-Seine, commune la plus industrielle de la banlieue sud.

Beaucoup d'anciens militaires des armées blanches, pour la plupart jeunes et célibataires, furent recrutés par Renault dès 1920 et cantonnés à des emplois de manœuvres car ils n'étaient pas qualifiés et parlaient à peine le français ; des ateliers entièrement composés de Russes furent créés où les anciens camarades de combat obéissaient à leur chef qui leur demandait de conserver la discipline et l'organisation militaire dans le cadre du travail civil. Ce regroupement les aidait à supporter la xénophobie et la solitude car ils étaient mal vus par de nombreux ouvriers qui les accusaient d'être au service du patronat, d'être des réactionnaires et des briseurs de grève. Plusieurs centaines d'entre eux travaillèrent aussi chez Citroën, dont le patron avait été à l'origine d'un mouvement d'aide aux réfugiés. En 1926, la construction automobile employait 34 % des actifs russes enregistrés ; 59,2 % d'entre eux travaillaient dans des industries de transformation en général.

Les Algériens travaillaient en grande majorité comme manœuvres dans la métallurgie (automobile, fonderies, accumulateurs) et la chimie (usines à gaz, fabriques d'acides, raffineries). Ils accédaient très rarement aux emplois qualifiés ; largement exploités, ils formaient un prolétariat particulièrement misérable, mais trouvaient leur sort meilleur qu'en Algérie. Leurs conditions de subsistance étaient très rudes car ils se privaient beaucoup, désirent épargner au maximum pour rentrer rapidement au pays.

Le bâtiment et les travaux publics

Dans ce secteur, la prédominance des Italiens était nette : ils y représentaient près de 15 % de l'ensemble des travailleurs, loin devant les Espagnols. Le BTP rassemblait plus de 32 % des actifs italiens en 1931. Ils étaient occupés à la construction des habitations à bon marché (HBM) et des zones pavillonnaires de la petite ceinture, à la démolition des fortifications et à la création des nouvelles lignes de métro. Ainsi en 1926, à Pierrefitte, 60 % des 121 Italiens recensés travaillaient dans ce secteur : 28 % y occupaient un emploi demandant du savoir-faire (mosaïste, céramiste, stucateur), les autres étant simples maçons, terrassiers ou manœuvres. La construction, où il était facile de se mettre à son compte, permit l'ascension sociale de nombreux Transalpins, qui réussirent à monter de petites entreprises, qui employaient en priorité des compatriotes.

En 1931, 20 % des Espagnols de la banlieue nord travaillaient eux aussi dans le BTP, mais essentiellement comme maçons et terrassiers ; arrivés bien plus récemment que les Italiens en région parisienne, ils n'avaient pas encore eu le temps de s'établir à leur compte.

On enregistre aussi la présence de nombreux Algériens comme terrassiers.

Les ateliers et le travail à domicile dans la confection

Comme dans la période précédente, les juifs russes et roumains du Marais, de Montmartre et désormais les juifs polonais de Belleville occupaient une place importante dans la confection, les cuirs et peaux et la casquetterie. A Paris, en 1926, 60 % des Polonais (juifs dans leur

grande majorité) travaillaient dans ces secteurs. Il était aisé de fonder un atelier avec quelques capitaux et le soutien de la famille et des amis ; se mettre à son compte représentait l'unique chance de mobilité sociale pour ces immigrés peu qualifiés et maîtrisant mal la langue. Les juifs polonais appartenaient pour la plupart aux milieux les plus pauvres de la capitale et constituaient les gros bataillons des salariés du vêtement ou de la chaussure ; ils vivaient dans une précarité permanente, en fonction de la demande saisonnière. Exploités parmi les exploités, ils travaillaient souvent à la tâche, à domicile, soumis à des rythmes épuisants. A la morte saison, beaucoup d'entre eux devaient se transformer en petits commerçants et tenter de revendre sur les marchés de la petite couronne de la marchandise achetée à bas prix.

La spécificité des chauffeurs de taxi russes

Le chauffeur de taxi russe fut un « type parisien » de l'entre-deux-guerres. Devenir taxi, c'était échapper à l'usine et à l'atelier. L'accès à la profession était encouragé par les représentants de la communauté qui organisaient des cours du soir et publiaient des manuels en russe. Le métier fut surtout investi par des hommes jeunes, anciens officiers ou soldats. Dans les grands garages comme la G7, chaque nouvel employé partageait une voiture avec deux collègues et payait son essence ; pour s'en sortir il fallait travailler au moins 12 heures par jour. Les Russes étaient appréciés car ils étaient bien élevés, honnêtes et ne réclamaient pas de pourboire. De 1926 à 1936, le nombre de Russes enregistrés dans la profession fit plus que doubler. À cette époque, la région parisienne comptait 3 156 chauffeurs de taxi russes, dont 1 481 à Paris et le reste en banlieue.

La petite entreprise indépendante

Plus de quarante nationalités ont été recensées parmi les entrepreneurs étrangers du département de la Seine. Tailleurs et restaurateurs, vendeurs de lits et de plumes, brocanteurs, fabricants de pantoufles et de chapeaux, coiffeurs et confiseurs, électriciens, sculpteurs et représentants de commerce, marchands de bananes et de sous-vêtements, ces immigrants ne partageaient ni savoir-faire ni qualification commune. La petite entreprise étrangère fut multiforme, ne se prêtant qu'avec difficulté à une volonté de catégorisation sociale ou économique mais se définissant essentiellement par un statut : l'indépendance.

Les modifications consécutives à la crise économique

Les conséquences du krach de 1929 apparurent en région parisienne à partir du début des années 1930 et affectèrent profondément les étrangers qui se retrouvèrent au chômage les premiers, notamment après le vote des décrets d'août 1932 établissant des quotas d'étrangers dans l'industrie et les services, quotas réduits encore en 1934 et 1938. Selon les communes et les conventions signées avec leurs pays respectifs, ils recevaient ou non des subsides de chômage. Si certains durent rentrer suite à des procédures d'expulsion administrative liées au non renouvellement de leur carte d'identité de travailleur, d'autres choisirent de le faire d'eux-mêmes, comme notamment nombre d'Espagnols implantés depuis relativement peu de temps et qui, depuis l'établissement de la Seconde République dans leur pays en 1931, espéraient y trouver des conditions de vie meilleures qu'à leur départ, notamment grâce aux mesures de réforme agraire annoncées. Mais pour de nombreux autres, notamment les réfugiés politiques et religieux, il n'était pas question de repartir et ils durent s'adapter à la situation, faisant parfois face à des situations très difficiles.

Les importants débauchages du début des années 1930 chez Renault et chez Citroën, entre autres, conduisirent les Arméniens à revenir à la tradition du petit commerce et des gens de métier (forgerons, ferblantiers, tisseurs, coiffeurs, cordonniers, ressemeleurs, tailleurs). Certains devinrent porteurs des Halles, d'autres intermédiaires pour approvisionner la communauté, marchands forains de fruits et légumes, fabricants de peignes en corne, etc.

L'émergence d'unités pavillonnaires favorisa le travail en famille à la maison et développa la dynamique entrepreneuriale autour du tricot à Issy et de la confection à Alfortville.

En 1935, il ne serait plus resté que 300 ouvriers russes chez Renault. Nombre de cosaques avaient choisi de partir travailler comme métayers dans le Sud-Ouest. À Billancourt, l'importance de la communauté avait généré des emplois nécessaires à son fonctionnement interne, offrant des possibilités de reclassement aux anciens ouvriers de l'automobile : ateliers de mécanique, salons de coiffures ou magasins de meubles. Les femmes travaillaient à domicile pour la confection ou comme serveuses dans les restaurants russes. Des soirées de bienfaisance et des spectacles furent régulièrement organisés pour aider les chômeurs.

Contrôle des coloniaux et associations d'entraide communautaire

La présence des Algériens, qui n'étaient ni des étrangers ni des citoyens français, inquiétait les élus parisiens qui décidèrent de mettre en place un dispositif visant à les contrôler et à les soigner. Fut ainsi créé en 1923 le Service des affaires indigènes nord-africaines qui dépendait à la fois des ministères de l'Intérieur et du Travail, de la préfecture de police et de la préfecture de la Seine. Tout en exerçant un contrôle policier étroit sur les Nord-Africains, il fut à l'origine de l'ouverture de dispensaires, de foyers et de bureaux de placement. Face au développement de la tuberculose et d'autres pathologies liées à la précarité parmi la population nord-africaine et à la peur de la contamination, le gouvernement décida de fonder un hôpital spécifiquement réservé aux musulmans. Comme aucun quartier de la capitale n'en voulait, le département dut imposer sa construction sur des terrains disponibles à Bobigny, malgré l'opposition de la municipalité communiste. Il fut inauguré en mars 1935. Deux ans plus tard, en juin 1937, un cimetière musulman privé, géré par l'hôpital, fut ouvert dans une friche de Bobigny, entraînant les protestations des riverains.

Les Italiens disposèrent à partir du milieu des années 1920 de l'assistance du *fascio* de Paris, secondé par l'ambassade et le consulat. Il pénétra le Comité italien des écoles qui rassemblait quelques centaines d'élèves en 1930 et fit opérer une modification des programmes dans un sens nationaliste ; il organisa des fêtes patriotiques, un arbre de Noël annuel (2 500 personnes en 1927, 4 000 en 1930) et des colonies de vacances en Italie où des centaines d'enfants partageaient la vie des *balilla*. Il organisait aussi gratuitement le voyage en Italie des femmes enceintes désirant y accoucher. En 1930, eut lieu la création de la Casa d'Italia, rue Sédillot, près du Champs-de-Mars (VII^e), où s'installèrent les bureaux du *fascio*, de la Société de bienfaisance et l'Association des mutilés, ainsi qu'une clinique, un dispensaire et une salle de spectacles.

Dans les années 1920, la section russe de la Croix-Rouge servait d'interlocuteur à la SGI pour recruter des exilés devenus indésirables en Turquie, apportait des soins aux malades et gérant des maisons de retraite, un internat et un atelier de couture fournissant du travail à 1 000 femmes. En 1926, l'Action chrétienne des étudiants russes s'installa dans un hôtel particulier de la YMCA, boulevard du Montparnasse ; elle abritait l'Académie russe philosophique et religieuse, à l'origine de rencontres œcuméniques entre Russes orthodoxes et Français catholiques et protestants, ainsi qu'un foyer pour chômeurs. Elle ouvrit une cantine russe rue de Valence (V^e) pour offrir des repas à ses compatriotes habitant les hôtels miteux des Gobelins.

Bien qu'assez peu nombreux, les membres de la deuxième génération de l'exil russe étaient l'objet de toutes les attentions. À Billancourt, la Croix-Rouge russe ouvrit une crèche, un jardin d'enfants et un orphelinat qui fonctionnèrent jusqu'en 1939. En 1923, une école du jeudi calquée sur celle de l'église orthodoxe de la rue Daru (VIII^e) fut fondée par le

métropolitaine Euloge dans les locaux du lycée russe, boulevard d'Auteuil ; outre du catéchisme, elle offrait des cours de langue russe, d'histoire et de géographie. Une colonie de vacances dirigée par les prêtres accueillait 200 enfants d'ouvriers chaque été. Le mouvement de jeunesse des Sokols (Faucons) comptait quelque 1 000 adhérents répartis en plusieurs « nids » dans toute la région parisienne.

En 1927, à Issy, fut créée la Croix-Rouge arménienne, qui devint la Croix-Bleue en 1930. Elle rassemblait les femmes des sympathisants du parti Dachnak¹⁰ pour l'aide morale et matérielle aux familles nécessiteuses, la solidarité et la protection de l'enfance, le maintien et la diffusion de l'arménien. En 1930, huit sections existaient à Paris et en banlieue. Elle organisait des cours pour les enfants et des colonies de vacances.

Une sécularisation différente selon les communautés

La religiosité manifeste au sein de la colonie italienne à la fin du XIX^e siècle semble avoir fortement diminué dans l'entre-deux-guerres. Les rapports ecclésiastiques se penchant sur leur pratique religieuse constataient que « si tous ou peu s'en faut sont catholiques, deux ou trois sur cent seulement parmi les femmes pratiquent et remplissent leurs devoirs religieux et encore moins parmi les hommes ». À la Villette, de nombreux couples mixtes Italien-Française vivaient en concubinage, à l'instar de nombreux ouvriers français du quartier. À partir de 1927, des prêtres italiens commencèrent à officier à Paris et dans plusieurs communes de banlieue, comme Vincennes et Nogent-sur-Marne. Mais ils furent rapidement assimilés par les militants ouvriers à des fascistes, comme ce fut le cas de la Mission italienne installée en 1932 rue de Montreuil (XX^e), qui offrait la possibilité d'une pratique catholique à l'italienne et diverses autres activités.

L'Église de la monarchie espagnole s'occupa du sort de ses compatriotes de la banlieue nord en assurant une présence dominicale à l'église Sainte-Geneviève de la Plaine Saint-Denis dès les années 1910. Après la Première Guerre mondiale, le don d'une riche paroissienne de l'église espagnole de la rue de la Pompe (XVI^e) permit la construction d'une chapelle vouée à sainte Thérèse-de-Jésus, rue de la Justice à la Plaine, au cœur de la Petite Espagne. Consacrée en juin 1923, elle fut administrée par des pères clarétains. Cette paroisse de langue espagnole couvrait le nord de la Seine, XVIII^e et XIX^e arrondissements compris. Ses desservants désiraient maintenir les ouvriers espagnols dans la foi catholique et la fidélité à la Couronne et éviter leur adhésion aux idéologies anarchiste et communiste.

Environ 200 personnes assistaient à la messe dominicale, davantage à l'occasion des fêtes de Pâques et de Noël. Si l'on compare le nombre de baptêmes célébrés au Patronato à celui des naissances au sein de la colonie espagnole de Saint-Denis, on note que le taux de pratique religieuse des immigrés, très élevé dans les années 1920, alla décroissant au fil des ans. On assista donc à un éloignement progressif de la religion des ouvriers espagnols au contact d'une société ouvrière française d'accueil (banlieue « rouge ») très fortement marquée par la déchristianisation.

Les clarétains furent à l'origine de la création d'une Société catholique de secours mutuel, le Hogar des Espagnols, dont les statuts furent déposés à la préfecture de police de la Seine en 1926. Les adhérents devaient obligatoirement être des Espagnols salariés âgés de 16 à 55 ans. Une cotisation mensuelle de 10 francs leur ouvrait droit aux visites d'un médecin, à la gratuité des médicaments et à un secours en espèces ; en cas de décès, la veuve recevait une allocation. Mais, hormis dans les familles les plus pratiquantes, le Hogar ne rencontra jamais

¹⁰ Fédération révolutionnaire arménienne, rattachée à la Deuxième Internationale.

un grand succès auprès de la colonie espagnole ; comptant une petite centaine d'adhérents en 1927, il connut un rapide déclin avec la crise économique.

En 1926, à la demande de l'Union ouvrière russe en France, le métropolite Euloge envoya un prêtre à Billancourt pour y célébrer la messe, d'abord seulement les jours de fête. En 1931, après avoir fonctionné plusieurs années dans un café, une église russe s'établit dans un baraquement de la rue Nationale. Elle devint rapidement trop petite, le prêtre assurant compter un millier de fidèles, ce qui entraîna l'ouverture d'une véritable église, Saint-Nicolas-le-Thaumaturge, rue du Point-du-Jour. Euloge considérait l'orthodoxie comme un des liens les plus forts avec le pays perdu et voulait ramener ses compatriotes à une pratique religieuse régulière, antidote au désespoir et au laisser-aller moral. Dans tous les espaces de la Seine comptant une importante colonie d'exilés russes, l'église représenta toujours le centre essentiel de la vie communautaire et fut importante pour la cohésion sociale des paroissiens. Outre l'église Alexandre-Nevski de la rue Daru, construite à l'initiative d'un chapelain de l'ambassade en 1862, les exilés furent à l'origine de l'ouverture de six églises orthodoxes à Paris, dont trois dans le XV^e. Les communautés de Meudon et de Clichy s'en dotèrent également.

Entre 1921 et 1926, pour affirmer la puissance coloniale de la France et manifester sa sollicitude à l'égard de ses sujets et protégés musulmans en reconnaissance de leurs efforts durant la Première Guerre mondiale, une grande mosquée fut édiflée à l'initiative du gouvernement, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (V^e). Monument de prestige, elle fut destinée dès l'origine à accueillir avant tout des notables (personnel d'ambassade, riches négociants, fonctionnaires des Affaires coloniales), les nombreux ouvriers nord-africains pratiquants de la Seine devant se contenter d'arrière-salles de cafés sans iman. Pour beaucoup d'entre eux, l'islam était une manière de rester liés à leur culture, à leur langue et de résister à la dépersonnalisation.

La rue et le café, lieux de sociabilité essentiels

Pour la plupart des immigrés, l'exiguïté des logements expliquait l'importance des relations à l'extérieur. Ainsi les trottoirs du boulevard de Belleville accueillait des colloques improvisés d'hommes s'apostrophant en yiddish. A la Petite Espagne de la Plaine Saint-Denis, dès que le temps le permettait, les femmes s'installaient sur des chaises devant chez elles pour faire leur couture tout en discutant avec leurs voisines et, de juin à septembre, de nombreuses familles se retrouvaient les samedis soirs et les dimanches le long du canal de Saint-Denis pour des pique-niques, des baignades et des matches de boxe improvisés.

Les cafés tenus par des compatriotes jouèrent un rôle très important pour les immigrés, quelles que fussent leurs origines ; noyaux de solidarité permettant d'échapper à la solitude et au déracinement, ils servaient parfois de bureaux de placement, voire de sièges de réunions politiques plus ou moins clandestines.

A Belleville, les cafés des Bognats, les bals-musettes et les buvettes se livraient à une concurrence acharnée pour attirer le chaland ; certains étaient majoritairement fréquentés par des juifs polonais, des Arméniens ou des Espagnols. Cette sociabilité de bistrot était une marque d'intégration à la société masculine.

A l'aube des années 1930, Billancourt comptait une trentaine de cafés et de restaurants, ainsi que de nombreuses épiceries, ouverts par des Russes en exil. Des boulangers juifs ayant fui les pogroms, et qui ne portaient pas les Russes dans leur cœur, s'y installèrent néanmoins pour vendre du pain et des gâteaux traditionnels. Des Russes ouvrirent également une clinique, une librairie, un cabinet de dentiste et une blanchisserie qui ne travaillaient qu'avec

des compatriotes et dont toutes les enseignes étaient en cyrillique, rues Nationale, Traversière et Damiens.

Et toujours des étudiants, des militants et des artistes...

Comme à la Belle Epoque, l'université de Paris continuait à attirer les étudiants étrangers ou sujets de l'Empire ; elle en comptait 6 000 à 7 000 dans les années 1930, qui représentaient un quart du total des étudiants. Pour les loger, en 1925, fut inaugurée la Cité universitaire internationale du boulevard Jourdan.

Par exemple, le Vietnamien Nguyễn Tat Thành (plus connu ensuite sous le pseudonyme de Hồ-Chi-Minh) arriva en 1917 pour faire ses études à Paris, où il croisa le jeune Chinois Chou-en-Lai, qui appartenait aux quelque 2 000 étudiants-ouvriers chinois établis en France dans les années 1920 ; 4 à 500 d'entre eux s'y fixèrent au terme de leurs études.

Dans les années 1920, vinrent s'établir à Paris des antifascistes italiens d'obédience communiste : en 1924, les groupes communistes auraient compté plus de 2 500 adhérents dans la Seine. Début 1927, après l'entrée en vigueur des lois fascistissimes, des opposants à Mussolini de tous les autres courants prirent le chemin de l'exil et se regroupèrent dans une Concentration antifasciste qui représenta au maximum 1 800 personnes, dont 500 membres du Parti socialiste italien (PSI). Au début des années 1930, à la Confédération générale du travail unitaire (CGTU) en région parisienne, les militants italiens étaient au nombre de 1 500, dont 400 encartés au Parti communiste italien (PCI). Ces derniers trouvèrent généralement des appuis au sein de la nombreuse colonie italienne installée dans des bastions ouvriers de la région parisienne, comme par exemple Argenteuil et Montreuil. Le nombre des adhésions augmenta en 1936, date à laquelle 6 à 7 000 Italiens étaient syndiqués à la CGT. À la même période, le *fascio* pouvait compter sur 2 à 3 000 fidèles au régime. Ainsi, on dénombrait environ 13 000 Italiens politisés sur 100 000 habitant la région parisienne.

Vivaient également à Paris des Espagnols opposés à la dictature de Primo de Rivera (1923-1930), qu'ils fussent républicains comme le philosophe Miguel de Unamuno, l'ancien député Rodrigo Soriano et l'écrivain Vicente Blasco Ibañez ou anarchistes comme Buenventura Durruti et Francisco Ascaso (ce courant politique comptait environ 200 militants à Paris au tournant des années 1920) ; et quelques Portugais ayant fui l'Estado Novo de Salazar.

Dès 1933 et l'arrivée d'Hitler au pouvoir, des juifs mais également des opposants politiques et des intellectuels allemands menacés par le nazisme trouvèrent refuge à Paris, mais la ville ne fut souvent qu'une étape car ils eurent beaucoup de difficultés à obtenir des permis de séjour. Les taux de syndicalisation étaient élevés parmi les travailleurs du textile juifs immigrés. Beaucoup d'entre eux appartenaient aux secteurs novateurs de la société yiddish et militaient au sein du Bund ou du Parti communiste français (PCF). Des sections yiddish furent créées dans les organes communistes et de nombreux enfants juifs polonais s'inscrivirent aux Pionniers rouges ou aux Jeunesses communistes. Le 6 février 1934, on assista à une mobilisation des juifs immigrés de Belleville autour de barricades improvisées pour faire barrage aux manifestants des Ligues.

Peu à peu, chez les Algériens de la région parisienne apparut une conscience nationale dans l'émigration car, bien que venant de régions différentes, ils subissaient tous la même oppression et avaient des conditions de vie identiques. Le soulèvement d'Abd-el-Krim dans le Rif marocain provoqua l'enthousiasme en 1923. L'Étoile nord-africaine (ENA), dirigée par Messali Hadj, naquit à Paris en 1926 et fut rapidement appuyée par le PCF. C'est à Paris également que fut montré pour la première fois le drapeau vert et blanc de l'Algérie, frappé du croissant rouge, au cours de la manifestation du 14 juillet 1935 qui annonçait la constitution du Front populaire. C'est à Nanterre, en mars 1937, que le Parti du peuple algérien (PPA) vit le jour suite à la dissolution de l'ENA. C'est aussi à Paris que se retrouvèrent les leaders des

grandes organisations nationalistes du Maghreb, l'Algérien Messali Hadj, le Tunisien Habib Bourguiba et le Marocain Ahmed Balafredj, lors d'une réunion organisée par la SFIO en avril 1937.

En 1939, 76 % des adhérents du PPA habitaient surtout dans les XVIII^e, XIX^e et XX^e arrondissements de Paris et à Levallois, Clichy, Puteaux, Courbevoie, et Saint-Denis.

En 1922, naquit dans un hôtel modeste de la rue Godefroy (XIII^e) la section française du Parti communiste chinois – elle aurait compté 500 membres en 1923 – qui dut ensuite déplacer son siège à La Garenne-Colombes. Chou-en-Lai assurait la direction de son périodique.

Durant les Années Folles, Paris connut un véritable engouement pour la mode russe, qui culmina en 1927 puis déclina dans les années 1930 à cause de la crise. Une série de cabarets russes ouvrit à Pigalle : le Caveau caucasien, en octobre 1922, 54 rue Pigalle ; le Yar, 63 rue Pigalle, et La Troïka, 26 rue Fontaine, en 1923. Ils offraient des spectacles de musique tzigane, de danseurs caucasiens et de danse des poignards. Dans le triangle délimité par ces trois établissements, apparut une série de restaurants et de cafés, tel le Bistrot russe, rue Fromentin, ouvert 24 heures sur 24. En 1928, Paris comptait une centaine d'établissements russes qui faisaient vivre des employés de cuisine, des danseurs, des musiciens, des vendeuses de fleurs ou de poupées folkloriques, des entraîneuses, etc. Ils fournissaient aussi du travail aux taxis de nuit et aux boutiques de produits russes. Par ailleurs, les Ballets russes, dirigés par Serge Diaghilev entre 1911 et 1929, firent beaucoup pour l'insertion professionnelle des artistes russes en exil : danseurs, tel Serge Lifar, musiciens, chorégraphes, décorateurs costumiers, menuisiers, cordonniers, perruquiers, etc. Le succès du compositeur Igor Stravinsky, également installé à Paris depuis le début du siècle, ne se démentait pas.

Entre 1920 et 1921, quelques centaines d'Arméniens de Russie issus de la bourgeoisie de Moscou, Tiflis et Bakou, partiellement ou totalement russifiés, s'intégrèrent à l'intelligentsia de l'immigration russe ; en sont issus l'acteur et dramaturge Georges Pitoëff et l'écrivain Henri Troyat (Lev Tarassov).

Par ailleurs, artistes et intellectuels étrangers continuaient à être nombreux à s'installer dans la ville Lumière, surtout dans le quartier de Montparnasse, tels les Roumains Eugène Ionesco, Emil Cioran et Tristan Tzara, respectivement dramaturge, philosophe et écrivain, les photographes hongrois et américain Brassai et Man Ray, le peintre surréaliste allemand Max Ernst, le peintre japonais Foujita, l'écrivain irlandais Samuel Beckett, etc. A partir de 1925, plusieurs musiciens de jazz américains s'installèrent à Paris à la suite de Joséphine Baker.

Les étrangers dans la Résistance dans la région parisienne

L'étude du rôle des étrangers dans la Résistance en région parisienne durant la Seconde Guerre mondiale pose deux types de questionnements. Tout d'abord, qu'est-ce qu'un étranger ? Au moment de la déclaration de guerre, il y a en France plus de deux millions d'étrangers sur un total de 42 millions d'habitants. Cette qualification concerne les personnes qui ne sont pas de nationalité française. Mais, au lendemain de la défaite, l'État français se met en place en élaborant immédiatement de nouvelles catégories de Français et d'étrangers, mêlant racisme et xénophobie. L'autre interrogation porte sur la nature de la lutte contre l'occupant : peut-on considérer que les étrangers développent des formes de Résistance spécifiques, compte tenu des activités d'opposition à l'occupant et au gouvernement de Vichy développées en région parisienne ?

Revenons sur la définition de l'étranger. La France de l'entre-deux-guerres est travaillée par la xénophobie et l'antisémitisme. Lors de l'entrée en guerre, le 3 septembre 1939, la mobilisation ne concerne que les ressortissants français, appelés à défendre leur pays, mais les étrangers sont dans l'obligation de rejoindre des compagnies de travailleurs étrangers, dont l'objet est de fournir de la main-d'œuvre à l'agriculture et à l'industrie : ils sont 55 000 au 1^{er} mai 1940, majoritairement des Espagnols. Cependant, de nombreux étrangers se portent volontaires pour combattre contre l'Allemagne. Leur volonté rencontre une certaine réserve de la part des autorités françaises. Si les Tchèques, les Polonais et les Slovaques sont incorporés dans leurs propres armées, des hommes d'autres nationalités résidant en France s'engagent dans la Légion étrangère ou dans les Régiments de marche de volontaires étrangers, ce qui représente jusqu'à 42 000 hommes. Après la débâcle, certains de ces volontaires étrangers, et notamment d'anciens miliciens espagnols, des antifascistes allemands, autrichiens ou italiens, constatant l'occupation du territoire français par les Allemands et les mesures xénophobes du gouvernement de Vichy, décident de rejoindre les Forces françaises libres. Ils forment la majorité des effectifs ralliés en juillet 1940. Ils participeront activement à la Libération de la France et ce seront les Espagnols de la 2^{ème} Division blindée du général Leclerc qui entreront les premiers dans Paris le 24 août 1944.

Cependant, la plupart des étrangers résidant en France ne rejoignent pas les Forces françaises libres. Ceux qui demeurent sur le territoire français assistent à la mise en œuvre de la politique xénophobe du gouvernement de Vichy. Les mesures prises dès l'été 1940 à l'encontre des étrangers, puis à l'encontre des juifs et plus encore de ceux qui n'étaient pas français, déterminèrent un certain nombre de personnes, françaises ou étrangères, à se lancer dans des activités de Résistance.

En dix jours, l'État français déploie un arsenal légal pour exclure les étrangers et naturalisés de la communauté nationale. Dès le 12 juillet 1940, il est décrété que seules les personnes « nées de parents français » peuvent appartenir à un cabinet ministériel. Le 17, la loi réserve les emplois administratifs d'État, des collectivités territoriales ou établissements publics aux Français « nés de père Français ». Par la suite d'autres discriminations professionnelles interviennent de la même façon sur les métiers de vétérinaire, médecin, dentiste, avocat ou architecte. Il ne s'agit pas seulement d'interdire des emplois qualifiés aux étrangers ou Français de fraîche date, mais de restreindre la notion même de Français. La loi du 16 juillet 1940 revient sur celle du 10 août 1927, qui avait facilité les naturalisations. Désormais, « l'étranger devenu Français sur sa demande ou sur celle de ses représentants légaux » pourra être déchu de sa nationalité par décret du Conseil d'Etat. La loi du 22 juillet instaure la révision de toutes les naturalisations prononcées depuis 1927, par une procédure expéditive d'examen devant une commission, et étend la perte de la nationalité à la femme et aux enfants de l'intéressé. Environ 15 000 personnes sont touchées par les dénaturalisations, dont 6 000 juifs. Sont aussi déchus de leur nationalité les Français qui ont quitté le territoire entre le 10

mai et le 30 juin 1940, dont le général De Gaulle. Le gouvernement de Vichy prévoit d'inclure les hommes étrangers « en surnombre dans l'économie française » dans des groupements de travailleurs étrangers mis (en théorie gratuitement) à la disposition des industriels, texte qui visait en premier lieu les réfugiés espagnols du sud de la France.

Les juifs sont définis par la loi du 3 octobre 1940 : est déclaré « juif » toute personne ayant trois grands-parents de « race juive » (deux à partir du 2 juin 1941). Ce statut leur ôte toute possibilité d'exercer des emplois administratifs, d'enseignement, d'administration des entreprises et des quotas sont fixés pour les professions libérales. À compter du 2 juillet 1941, toute personne juive « au regard de la loi » doit se déclarer auprès du préfet¹¹. En mai 1942, tout juif de plus de 6 ans est dans l'obligation de coudre une étoile jaune « ayant la dimension de la paume de la main » sur ses vêtements – à la fin de cette même année, la mention « Juif » sera apposée sur les cartes d'identité et les documents administratifs. Les juifs étrangers ont quant à eux un statut dans le statut puisqu'ils sont, dès le 4 octobre 1940, susceptibles d'être assignés à résidence ou internés. Dans les faits, l'extermination des juifs ayant été décidée par l'Allemagne dès janvier 1942, le gouvernement de Vichy, par la voix du secrétaire général pour la police René Bousquet, négocie dès le mois de juillet le concours de la police française pour l'arrestation des juifs étrangers. La police et la gendarmerie françaises réalisent donc les rafles, et en particulier l'arrestation de 13 000 hommes, femmes et enfants juifs étrangers les 16 et 17 juillet 1942 en région parisienne¹². Au total, 76 000 juifs (dont 10 000 enfants) sont livrés aux Allemands et prirent la direction des camps d'extermination. Seuls 2 500 survécurent.

Ainsi, la France du maréchal Pétain compte, outre les ressortissants étrangers, des exclus de la communauté nationale : plus de 15 000 personnes déchues de leur nationalité française à ajouter aux 200 000 Français et 140 000 étrangers recensés juifs, dont 93 000 en région parisienne¹³. Voilà qui explique la complexité de la notion d'« étranger » pendant les années d'occupation : le mot ne recouvre pas les ressortissants non Français, ainsi que le démontre la législation du gouvernement de Vichy. Il semble plus opportun de se baser sur les mesures prises par l'État français pour comprendre que l'« étranger » désigne, en droit et en fait, toutes les populations que le régime veut exclure de la nation française, qu'il s'agisse en effet de non Français, mais aussi des Français d'origine étrangère ou des « juifs ». Les tenants de la xénophobie de l'entre-deux-guerres ont gagné, le terme de « Français » est défini au sens le plus étroit, les « étrangers » étant tous les autres, précarisés, interdits professionnels, voire parqués dans des camps ou livrés à l'occupant. Les résistants « étrangers » sont ceux que le régime regarde comme tels. Les premiers internés en camp de détention en région parisienne sont des réfugiés politiques autrichiens, des ressortissants allemands et des Espagnols engagés dans l'armée française pendant la guerre, suivis par des Norvégiens et des Yougoslaves : avant le printemps 1941, plus des deux tiers des internés du fort de Romainville sont des étrangers¹⁴.

La région parisienne qui, depuis des décennies, attire de la main-d'œuvre de province et d'autres pays, est l'un des pôles importants de résidence des étrangers. Le nombre d'étrangers qui s'engagent dans des actions de lutte contre le gouvernement de Vichy et l'occupant y est donc proportionnel mais, à l'instar des Français, les étrangers sont loin d'être tous résistants. Résister, c'est transgresser l'ordre établi, quel qu'en soit la légitimité. S'il est difficile pour des Français de franchir la frontière du respect de la loi, cela l'est plus encore pour une population étrangère particulièrement surveillée et précarisée. Certains pourtant parviennent à

¹¹ Citations extraites des lois promulguées par l'État français. Cf. Rémy D., *Les lois de Vichy. Actes dits « lois » de l'autorité de fait se prétendant « gouvernement de l'Etat français »*, Paris, Romillat, 1992.

¹² Baruch M.-O., *Le régime de Vichy*. Paris, Repères La Découverte, 1996, p. 57.

¹³ Michel H., *Paris Allemand*. Paris, Albin Michel, 1981, p. 312.

¹⁴ Fontaine T., *Les oubliés de Romainville. Un camp allemand en France*. Paris, Tallandier, 2005.

franchir le pas¹⁵. Parmi ceux-ci, peut-on entrevoir une spécificité quant à leurs motivations, leurs objectifs ou leurs modes d'action?

Qu'il s'agisse de Français ou d'étrangers, il y a autant de motivations que de résistants. Les humiliations policières et les rafles sont particulièrement nombreuses et visibles en région parisienne, et nul doute que le sort des étrangers, et notamment des juifs, ait influé sur l'entrée en Résistance de certains : ainsi Marcel Rayman, juif polonais parisien, a 17 ans lorsque son père est raflé en 1941¹⁶. Cet événement pèse probablement sur sa décision d'intégrer le Deuxième Détachement des Francs Tireurs et Partisans-Main-d'Œuvre immigrée (FTP-MOI, résistance communiste) en septembre 1942. Il est aussi probable que le sentiment pro-français influe sur la détermination des étrangers, accueillis dans l'entre-deux-guerres par le pays des Droits de l'Homme et de la Révolution française. Certains voient dans l'action contre les Allemands le moyen d'œuvrer à la Libération de leur pays d'origine. Il n'est alors pas étonnant de voir se multiplier une propagande spécifique, en direction des différents étrangers, évoquant la libération des différents pays du joug fasciste ou nazi. Dès 1939, un périodique clandestin intitulé *Unzer Wort*, tiré par la section juive de la MOI en caractères yiddish, est diffusé à Paris et atteint jusqu'au millier d'exemplaires. *Parola degli Italiani* s'adresse aux Italiens et mêle lutte contre Mussolini et défense des immigrés¹⁷. S'il est difficile d'évaluer le retentissement de ces journaux, leur diffusion est attestée par les procès-verbaux des policiers dans les zones habitées par les étrangers auxquels ils s'adressent¹⁸. Quant aux Polonais, ils entrent dans l'action aux côtés du réseau F2, créé par l'armée polonaise, ou du réseau Monica du POWN (organisation polonaise de lutte pour l'indépendance), présents en Seine-et-Oise. Cependant, bien que l'État-major de ces réseaux s'inscrive dans la Libération de la Pologne, on a pu noter qu'ils recrutent largement parmi les Français, peu au fait des enjeux particuliers et désireux d'œuvrer à la Libération de la France¹⁹. La Résistance est avant tout une affaire de convictions, qu'elles soient nationalistes ou politiques. Nombre de militants communistes d'avant-guerre participent à l'action clandestine, en tant que membres du Parti communiste français (PCF) ou aux côtés des Partis communistes italiens ou espagnols. Le PCF et ses diverses branches profitent de cet apport dans la lutte clandestine, mais la continuité de l'activité militante fait aussi le jeu de la police, bien informée sur les réseaux communistes des années 1930. La rafle de militants des Jeunesses communistes en septembre 1941 dans le quartier espagnol de la Plaine à Saint-Denis démembre pour un temps l'organisation.

Pour chacun, en définitive, les raisons du choix résultent d'une combinaison de ces facteurs, d'une analyse de la situation faite aux étrangers auxquelles se superposent des déterminants personnels, qui peuvent se rapprocher des motivations des Français.

Les trajectoires qui conduisent à travailler clandestinement avec un groupe ou un autre sont aussi à rapprocher de celles des Français. De fait, l'entrée en Résistance est en quelque sorte préparée par le réseau de sociabilité d'avant-guerre. L'examen de la mise en contact des individus avec des résistants sur le territoire de la banlieue parisienne, à l'aide d'une centaine de témoignages, a permis de comprendre le fonctionnement de l'approche : on sonde puis « recrute » un voisin, un ami, un collègue, une personne que l'on connaît par une pratique

¹⁵ Marcot F., Joutard P. (dir.), *Les étrangers dans la Résistance en France*. Besançon, Musée de la Résistance et de la Déportation, 1992. Peschanski D., Courtois S., Rayski A., *Le sang de l'étranger. Les immigrés de la MOI dans la Résistance*, Paris, Fayard, 1994. Peschanski D., *Des étrangers dans la Résistance*, Paris, Musée de la Résistance nationale, éd. de l'Atelier, 2002.

¹⁶ Marcot F. (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*. Paris, coll. Bouquin, Robert Laffont, 2006, p. 511.

¹⁷ Vast C., « Parola degli italiani » in Marcot F. (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*

¹⁸ Par exemple, des tracts bilingues franco-italiens sont trouvés en Seine-et-Oise à partir du 18 février 1943 – Archives départementales des Yvelines, cote 1W171.

¹⁹ Guillon J.-M., « F2 » in Marcot F. (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.* Voir aussi Archives nationales, cotes 72AJ52 et 72AJ193 à 195.

commune politique et militante avant la guerre, une pratique sportive ou ludique²⁰. Ce sont les réseaux de sociabilité de l'entre-deux-guerres qui incitent à la mise en confiance. Les étrangers utilisent évidemment ce type d'approche, ce qui explique qu'ils se trouvent ainsi aux côtés de Français dans de nombreux groupes locaux de Résistance. Exemple parmi d'autres, Silvio Ganna, Italien de Seine-et-Oise, s'engage dans la Légion étrangère pour combattre les Allemands puis, démobilisé et rentré chez lui en janvier 1941, il est contacté par un groupe de résistants composés d'amis français d'avant-guerre²¹. Cependant, bon nombre d'immigrés italiens étant installés en région parisienne depuis quelques décennies, la deuxième génération est de nationalité française. Ceux qui rejoignent la lutte contre l'occupant bénéficient à la fois de leur réseau social ancré dans leur arrondissement ou leur commune (amitiés d'enfance et de voisinage) et de la solidarité de la communauté italienne locale. Cela leur permet d'agrandir le cercle de complicités autour d'eux. La famille d'Humbert Braglia est arrivée en 1922 dans le Nord puis s'installe à Bagnolet, en proche banlieue, en 1924. Lui-même est naturalisé en 1935 et, s'il mène des actions de Résistance (propagande) avec des collègues de l'entreprise Névé, dans le XX^e arrondissement de Paris, c'est un autre fils d'immigré italien résistant qui lui permet de survivre en lui donnant des tickets de rationnement, alors qu'il se trouve dans la clandestinité, coupé de ses proches et de ses contacts résistants²². Georges Valbon, né en 1924 de parents émigrés du Val d'Aoste, est naturalisé à l'âge de 10 ans. Il se cache dans sa famille, à Bobigny lorsqu'il est requis pour le Service du travail obligatoire (STO) et s'engage activement dans la Résistance communiste aux côtés de Français²³. Cette mixité, souvent revendiquée par les enfants d'immigrés italiens²⁴, est peut-être moins présente parmi les enfants d'autres immigrations installés en région parisienne.

En fait, la seule organisation spécifiquement tournée vers le rassemblement des étrangers dans la Résistance est la MOI : directement issue de la section Main-d'Œuvre étrangère (MOE) créée par la Confédération générale du travail unitaire (CGTU) en 1923 puis au sein du PCF en 1925, devenue MOI en 1932, c'est une organisation communiste qui fédère les étrangers en groupes de langue selon une emprise territoriale. Dirigée par Louis Gronowski, Polonais, membre du groupe de langue juif, et par Arthur London, juif tchèque, dirigeant du groupe de langue tchèque, la MOI devient rapidement l'un des bras armés du PCF en région parisienne, structurée en Organisation Spéciale-MOI puis, à partir de 1942, en FTP-MOI. S'y côtoient en région parisienne diverses nationalités regroupées en quatre groupes de langue et une section spécialisée dans les déraillements de trains. Leurs actions sont spectaculaires. On leur doit des déraillements de train dès l'été 1941, des sabotages de transformateurs électriques en banlieue Est en 1943 pour empêcher les usines de fonctionner normalement, des attentats à la grenade contre des autobus transportant les soldats allemands jusqu'à l'aéroport du Bourget²⁵. C'est encore l'équipe spéciale du Deuxième Détachement de la MOI section juive qui commet l'attentat contre le commandant du Grand Paris, le 28 septembre 1943, et abat deux mois plus tard Julius Ritter, le représentant en charge du STO en France. Mais, bien que ces actions soient particulièrement violentes et dangereuses – la MOI subit de nombreuses arrestations – elles demeurent très limitées car les groupes d'action restent très minoritaires : on ne dénombre que 65 combattants de la MOI à Paris à l'été 1943²⁶. Cependant, les étrangers

²⁰ Zaidman S., Clesse J., *La Résistance en Seine-Saint-Denis*, Paris, Syros, 1994.

²¹ Témoignage de Silvio Ganna, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 1AV1566.

²² Témoignage d'Humbert Braglia, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 1AV1517.

²³ Témoignage de Georges Valbon, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 1AV1666.

²⁴ Guillon J.-M., « Italiens » in Marcot F. (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, op. cit.

²⁵ *France d'abord*, périodique clandestin.

²⁶ Peschanski D., « Francs-tireurs et partisans français de la Main-d'Œuvre immigrée » ; « Main-d'Œuvre immigrée » ; « Étrangers dans la Résistance » in Marcot F. (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, op. cit.

participent à toutes les formes de la lutte contre l'occupant. En région parisienne, ces formes sont d'autant plus variées que le territoire est complexe.

Paris, la capitale, est un pôle économique et politique de première importance. Les grandes administrations allemandes y sont installées, ainsi que les brigades policières. Les entreprises, dans toute la région parisienne, tournent pour satisfaire les besoins de l'économie de guerre, au service de l'occupant. La banlieue, moins densément peuplée que Paris, abrite une population d'installation récente, venue de province ou de l'étranger. Ce territoire, moins contrôlé que la capitale, comprend des zones d'habitation, des espaces industriels mais aussi des implantations ferroviaires et routières. Le tissu urbain de plus en plus lâche en s'éloignant de la capitale permet l'installation de cantonnements allemands et de centre d'internement. Enfin, aux confins de la région parisienne, en Seine-et-Oise, l'espace demeure très rural. La diversité de l'inscription des étrangers dans la Résistance répond aux possibilités de lutte contre l'occupant dans ce territoire particulier, à forte présence institutionnelle policière et allemande, et de ce fait cible privilégiée. Ils participent à toutes les formes d'opposition : propagande, renseignements, aide aux personnes recherchées, sabotages, planques, tout comme les résistants français. La seule forme d'action spécifiquement réservée aux étrangers, ou du moins aux résistants parlant plusieurs langues, est le Travail allemand. Il s'agit d'organiser, sous la direction du PCF, un travail de déstabilisation de l'occupant par la propagande et l'infiltration. Allemands et Autrichiens anti-fascistes sont recrutés pour ce travail dangereux, mais aussi des Polonais, des Tchèques, des Russes, des Arméniens et des Yougoslaves. Un témoignage recueilli en 1993 auprès d'une banlieusarde d'origine autrichienne mentionne le fait de recopier des messages de la BBC, de les traduire en allemand puis de les distribuer aux abords des cantonnements allemands de la région parisienne, ou dans le métro, les autobus, et ce jusqu'au Havre²⁷. Cet aspect de la Résistance est celui qui nécessite véritablement les compétences linguistiques des étrangers. C'est aussi une forme d'action particulièrement dangereuse.

La répression frappe durement les étrangers résistants. Vichy comme l'occupant n'hésitent pas à faire appel à la peur de l'étranger dans la population française pour stigmatiser ces résistants et éviter toute complicité.

Lorsque Samuel Tyszelman est arrêté lors d'une manifestation en août 1941, on annonce par voie d'affiche l'exécution du « juif Tyszelman Samuel ». Les rafles au sein de la MOI provoquent des arrestations en grand nombre entre l'automne 1942 et novembre 1943²⁸. La gestion de la propagande anti-communiste et xénophobe à l'occasion de la capture et de l'exécution du chef militaire des FTP-MOI, l'Arménien Missak Manouchian, en 1943 à Évry est un exemple frappant de la dénonciation des « terroristes » juifs, étrangers et bolcheviques. L'extrémisme idéologique nazi dépasse la notion d'étranger dans son concept de pureté de la race. L'exécution d'otages en représailles aux attentats contre les troupes d'occupation obéit à la logique raciste : le sang d'un Noir ne peut « racheter » celui d'un Allemand, ceux-ci sont écartés d'office des listes de fusillés²⁹.

Ainsi, l'occupation est un temps de violence sociale qui détruit la place que les étrangers, les personnes issues de l'immigration, les juifs, les Noirs, étaient parvenus à se construire dans la population française. En région parisienne, cette nouvelle donne est d'autant plus marquante que se concentrent ici implantations fortes de « non Français », présence de l'encadrement

²⁷ Knout D., *Contribution à l'histoire de la Résistance juive 1940-1944*, éditions du Centre, 1947. Peschanski D., « Travail allemand » in Marcot F. (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*

Témoignage de Mme Jandrieux, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

²⁸ Peschanski D., « Francs-tireurs et partisans français de la Main-d'Œuvre immigrée » ; « Main-d'Œuvre immigrée » ; « Étrangers dans la Résistance » in Marcot F. (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, *op. cit.*

²⁹ Fontaine T., *op. cit.*

militaire et politique allemand, tensions et potentialités d'actions. L'activité résistante est, pour ceux qui s'y engagent, un refus de cet état de fait et une manifestation d'adhésion à des valeurs de cohésion sociale, malgré les risques et les souffrances, que l'on soit Français ou étranger. Reste à évaluer si, aux lendemains de la Libération, la reconnaissance de la participation des étrangers à la Résistance donne une dynamique nouvelle à leur intégration au sein de la société.

Sylvie Zaidman, attachée de Conservation aux Archives départementales
de la Seine-Saint-Denis

1945-1975 L'afflux de la main-d'œuvre immigrée à l'ère de l'expansion

Dès la fin des années 1940, la reprise des activités industrielles et de la construction en région parisienne entraîna l'arrivée de nouveaux flux de travailleurs étrangers à la recherche d'un emploi mieux rémunéré que dans leur pays d'origine, ainsi que de nombreux « Français musulmans d'Algérie » (FMA) ayant récemment acquis la citoyenneté française. Si, lors de la création de l'Office national de l'Immigration (ONI) en novembre 1945, établissement public d'Etat, les cadres du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) chargés de la politique migratoire désiraient privilégier une immigration européenne, notamment italienne, strictement encadrée grâce à des accords bilatéraux entre pays, la majorité des arrivées se fit de manière irrégulière durant les trente années suivantes, notamment en provenance de la péninsule ibérique ; par ailleurs, le flux des Algériens fut bien plus notable que prévu.

Ces immigrés³⁰ de plus en plus nombreux, majoritairement inorganisés, très peu qualifiés et affectés aux tâches les plus ingrates (postes de manœuvres et d'ouvriers spécialisés), furent pour certains d'entre eux assez vite rejoints par leurs familles. Or la région parisienne faisait face à une dramatique pénurie de logements, ce qui entraîna l'apparition de bidonvilles, « horizontaux » dans des espaces vierges à proximité des lieux de travail, « verticaux » dans le vieux parc immobilier insalubre des centres-villes non rénovés (voir encadrés). En effet, les entrepreneurs qui avaient massivement recours à cette main-d'œuvre n'avaient pas prévu son hébergement, à quelques très rares exceptions près.

Les flux en provenance d'Europe du Sud, permanence et nouveauté

Entre 1954 et 1962, la présence italienne à Paris et dans la petite couronne augmenta de 45 % (22 000 personnes). Contrairement aux précédentes, cette dernière vague migratoire transalpine était constituée par nettement plus d'originaires du Sud de la péninsule et de Sicile. Ces nouvelles arrivées entraînèrent un rajeunissement de la colonie, une augmentation du taux de masculinité et du nombre des ouvriers. Mais ce nouveau flux se tarit au début des années 1960, en lien avec le développement de l'économie du pays d'origine ; la prépondérance non démentie des Italiens en région parisienne depuis 1901 alla décroissant au fil des ans, suite à beaucoup de naturalisations, aux décès des primo-migrants du début du siècle et à de très nombreuses arrivées en provenance d'autres contrées. En 1968, avec un peu plus de 95 000 ressortissants en Ile-de-France (dont 22 % à Paris), ils cédèrent la première place (comme dans le reste de la France) aux Espagnols.

A cette date, ils résidaient toujours en priorité dans les quartiers populaires du nord et de l'est de Paris (22 % de la population d'origine italienne de la région) et dans les espaces d'accueil privilégiés de la proche banlieue ouvrière (Saint-Denis, Montreuil, Vitry, Boulogne). Mais ce n'est que dans la partie est de l'agglomération qu'ils représentaient environ 2 % de la population totale : vallée de la Seine, d'Ivry-sur-Seine (94) à Grigny (91), et triangle Saint-Denis, Villeparisis (77), Champigny-sur-Marne (94). En revanche, les installations en grande couronne furent assez peu nombreuses et ne concernèrent que les derniers arrivés, employés sur de grands chantiers de construction (Grigny) ou dans les nouvelles usines de la vallée de la Seine, des Mureaux à Mantes-la-Jolie (78).

³⁰ Ce terme, généralement associé au mot « travailleur », remplaça progressivement après 1945 celui d'« étranger ». Selon la récente définition du Haut Conseil à l'intégration, la population immigrée est composée de personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France ; c'est donc le pays de naissance et non la nationalité qui définit l'origine géographique d'un immigré. Un étranger ayant acquis la nationalité française reste un immigré.

En termes d'emplois, le secteur du bâtiment continuait à jouer un rôle prépondérant et les petites entreprises italiennes fondées au début du siècle ou dans l'entre-deux-guerres, qui bénéficiaient souvent désormais d'une assise solide, comme celle de la famille Taravella à Nogent-sur-Marne, embauchaient toujours essentiellement des compatriotes. En 1962, 25 % des entreprises de maçonnerie et 15 % de celles de peinture-vitrerie de la région appartenaient à des Italiens, également très présents dans les secteurs du chauffage-fumisterie, du carrelage, de la serrurerie et de la charpente. Dans la conjoncture de forte demande caractérisant l'agglomération parisienne dans les années 1950 et 1960, nombre de ces petites entreprises familiales connurent une réussite notable. Par ailleurs, la part du commerce se développa dans les arrondissements et les communes comptant une importante population transalpine. Mais, outre le BTP, beaucoup de nouveaux migrants trouvèrent à s'employer dans l'industrie, comme par exemple chez Renault, où certains passèrent assez vite du statut d'ouvrier spécialisé (OS) à celui de chef d'atelier.

En matière de présence numérique, les Espagnols prirent le relais à partir de 1959-1960, via de très importants flux d'émigrés économiques et économique-politiques. Contrairement à l'entre-deux-guerres, où ils vivaient majoritairement au sud d'une ligne Bordeaux-Marseille, la majorité des membres de cette nouvelle vague migratoire vint chercher du travail en Ile-de-France, où on en dénombrait 144 598 en 1968, soit près du quart de la totalité de la colonie. Ils constituaient alors la nationalité la plus représentée dans la région parisienne devant les Algériens.

Contrairement à la période précédente, des femmes, célibataires ou mariées, furent souvent pionnières en matière d'émigration car elles trouvaient à s'embaucher massivement dans le secteur du service domestique, ce qui entraîna leur surreprésentation par rapport aux hommes (voir encadrés). En 1968, plus de 45 % des Espagnols d'Ile-de-France habitaient Paris *intramuros*, les autres résidant majoritairement dans des villes de la petite couronne offrant soit du travail dans l'industrie pour les hommes (Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne), soit des emplois dans le service domestique pour les femmes (Hauts-de-Seine). Ainsi, la commune de banlieue abritant la plus importante colonie espagnole était Neuilly-sur-Seine avec 3 840 personnes, suivie par Saint-Denis (3 270) où vivaient à la fois des immigrés arrivés dans l'entre-deux-guerres, des réfugiés politiques républicains et des émigrés récents.

Les Espagnols en région parisienne de 1962 à 1982

	Paris	77	78	91	92	93	94	95	Total banlieue	Total IDF	%age banlieue
1962	40 840	4 554	4 464	3 124	10 722	13 377	6 788	4 388	47 417	88 257	53,7 %
1968	65 512	9 364	9 348	6 368	16 280	19 528	10 148	7 960	79 016	144 528	54,7 %
1975	54 275	8 130	8 935	6 180	14 905	18 170	9 285	7 000	72 605	126 880	57,2 %
1982	36 600	7 260	4 580	4 000	10 740	11 620	7 260	3 620	49 080	85 680	57,3 %

Alors que les autres colonies immigrées, dont notamment l'algérienne, habitaient surtout les arrondissements populaires du nord, de l'est et du sud-ouest de la capitale, à cause de la spécificité du service domestique, en 1968, à Paris, les Espagnols résidaient majoritairement dans les très bourgeois XVI^e et XVII^e arrondissements, où on comptait respectivement 10 440 femmes pour 4 500 hommes (232 pour 100) et 4 880 femmes pour 3 580 hommes (136 pour 100). Les chambres de bonnes mises à disposition des employées de maison et, un peu plus tard, les loges de concierges, furent des lieux très importants pour l'accueil et l'hébergement

temporaire de parents, de voisins et d'amis venus chercher un travail en Ile-de-France. Nombre de couples y vécurent, parfois avec leurs enfants, pendant des années.

La crise du logement des années 1960 entraîna l'apparition de bidonvilles essentiellement espagnols dans quatre espaces de Saint-Denis : au Franc-Moisin et au Cornillon, à proximité immédiate de la Petite Espagne, à La Campa dans un espace limitrophe avec La Courneuve et dans le secteur du chemin de Marville, au nord de la commune. Leurs habitants bénéficièrent des programmes de résorption du début des années 1970 et beaucoup d'entre eux furent relogés dans les immeubles HLM neufs des grands ensembles du Franc-Moisin à Saint-Denis et des 4 000 à La Courneuve.

En 1968, si quelques centaines d'hommes avaient trouvé à s'employer aux côtés de leurs épouses dans le service domestique des maisons les plus bourgeoises, à des postes de maître d'hôtel et/ou de chauffeur, la plupart d'entre eux étaient entrés sur le marché du travail soit dans les industries de transformation (30,3 % des actifs en 1968), surtout métallurgiques et mécaniques, soit dans le BTP (18,8 %). A cette date, 34 % des actifs espagnols en Ile-de-France étaient enregistrés comme manœuvres et ouvriers spécialisés (OS) et 23,7 % comme ouvriers professionnels (OP) et contremaîtres. Contrairement à l'entre-deux-guerres, où le prix des transports en commun les conduisait à habiter à proximité de leur lieu de travail, durant les années 1960 et 1970, les Espagnols étaient nettement plus mobiles et il n'était pas rare qu'ils traversent toute l'agglomération pour travailler dans les usines de sa périphérie, comme Simca à Poissy (78) ou Citroën à Aulnay-sous-Bois à partir de 1973.

En 1968, avec 123 648 personnes (41 % du total établi en France), la troisième nationalité la plus représentée en Ile-de-France était la portugaise, en constante augmentation depuis 1962 ; ils émigraient en priorité vers cette région. En 1970, après de nouveaux flux très importants, l'Ile-de-France en accueillait 204 000, dont seulement 22 000 à Paris (10,7 %).

Ils résidaient ainsi bien plus en banlieue qu'à Paris, surtout dans le Val-de-Marne, où Champigny-sur-Marne en comptait plus de 15 000 en 1965, la plupart regroupés au sein d'un immense bidonville (voir encadré). De 1962 aux années 1972-1973, on en trouvait aussi dans d'autres bidonvilles de la région, notamment à Nanterre, Saint-Denis, La Courneuve, Aubervilliers, Choisy-le-Roi (94), Fontenay-sous-Bois (94), Villejuif (92) et Massy (91). Beaucoup d'hommes seuls habitaient dans des baraques de chantier et dans les foyers des entreprises du bâtiment, principalement à Orly (94), Saint-Denis, Vélizy (78) et Choisy-le-Roi. Les familles résidaient soit dans les bidonvilles, soit dans des logements vétustes, parfois même dans des bâtiments agricoles ou des caves aménagés sommairement.

En 1964-1965, les Portugais étudiés lors d'une enquête de la préfecture de la Seine travaillaient quasiment tous comme manœuvres, maçons ou boiseurs. En 1968, le BTP employait près des deux tiers des 9 000 actifs résidant à Paris – la moitié d'entre eux étaient manœuvres ou OS ; 3 284 femmes représentaient déjà le tiers des employées dans le service domestique dans la capitale, commençant à disputer ce secteur aux Espagnoles. Dans le reste de l'Ile-de-France, ils étaient beaucoup plus regroupés dans le BTP que les autres immigrés : dans les Yvelines, dans l'Essonne, en Seine-Saint-Denis, en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise, la moitié des Portugais travaillaient dans ce secteur et la moitié des ouvriers du BTP étaient portugais. Dans le Val-de-Marne, la proportion était encore plus importante : 62 % des Portugais travaillaient dans le BTP, où ils représentaient la moitié de la main-d'œuvre. Dans ces départements, 35 à 60 % d'entre eux étaient OS. Comme nombre d'Italiens arrivés entre 1945 et 1955 étaient devenus chefs de chantier, ils furent remplacés par des Portugais aux postes de simples maçons, y compris dans les entreprises dirigées par des compatriotes.

Par ailleurs, un certain nombre d'entre eux furent embauchés dans l'agriculture et le maraîchage : en 1968, ils représentaient près de la moitié des ouvriers agricoles en Seine-et-

Marne, dans les Yvelines, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne, et les deux tiers dans l'Essonne.

En 1975, suite aux arrivées massives de 1969 et 1970, les Portugais devinrent le premier groupe d'immigrés en Ile-de-France, avec près de 400 000 personnes, dont seulement 58 324 à Paris *intramuros* (14,6 %) ; le Val-de-Marne assit sa place de première destination de l'immigration portugaise avec 17 % de la colonie même si sa répartition était équilibrée au sein des huit départements de la région.

Les Portugais en Ile-de-France de 1962 à 1975

	Paris	77	78	91	92	93	94	95	Total banlieue	Total IDF	%age banlieue
1962	–	1 515	2 118	1 434	2 218	2 948	4 780	1 218	16 231		
1968	13 300	11 896	18 764	13 176	12 936	18 556	24 528	10 492	110 348	123 648	89,2 %
1975	58 324	41 297	59 911	45 413	44 798	47 353	67 481	34 715	340 968	399 292	85,4 %

Le traitement particulier de la main-d'œuvre coloniale et postcoloniale

À partir de 1946, malgré les réticences des hommes politiques et des démographes spécialisés dans les questions migratoires, les arrivées en provenance d'Algérie ne cessèrent d'augmenter, et ce d'autant plus après le déclenchement de la guerre d'indépendance, en novembre 1954. À l'échelle nationale, leur nombre passa de 212 000 en 1954 à 350 484 en 1962 et à 473 872 en 1968 – plus du tiers d'entre eux habitaient l'Ile-de-France (voir encadré).

Pour beaucoup employés par l'industrie mécanique, aux postes les moins qualifiés et les plus dangereux, ils donnèrent corps à l'image de l'OS dans les fonderies, les presses et sur les chaînes de montage de l'automobile, à commencer par celles de l'usine Renault de Billancourt – en 1956, avec quelque 4 500 personnes, 12 % de sa main-d'œuvre était algérienne. Ils étaient également nombreux chez Simca à Nanterre, chez Citroën quai de Javel (3 000 vers 1955) et chez Panhard porte de Choisy, à Paris. Entre 1946 et 1956, les embauches d'Algériens furent nombreuses, en lien avec le début de la production en très grande série, via l'accentuation des cadences journalières et la parcellisation accrue du travail ouvrier qui caractérise les tâches des OS.

De même, ils étaient fortement représentés dans les entreprises métallurgiques, chimiques (coulage du caoutchouc), de manutention et les garages ; un très grand nombre d'entre eux travaillaient aussi comme manœuvres et terrassiers dans le BTP.

Durant les premières années de la guerre d'Algérie, la région parisienne fut le théâtre de sanglants affrontements entre partisans du vieux Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD)/Mouvement national algérien (MNA) de Messali Hadj et militants du Front de Libération nationale (FLN), la primauté de ces derniers finissant par s'imposer. Plus que dans les années 1930, à partir de 1954-1955, la police de la Seine, dont les « brigades Z » de triste mémoire, mit un zèle tout particulier à encadrer et à réprimer les Algériens : contrôles au faciès dans les rues, descentes fréquentes dans les bidonvilles et les foyers de la Sonacotral ainsi que dans les cafés et autres commerces soupçonnés de cotiser pour le FLN, rafles massives, ouverture d'un camp d'internement administratif dans le bois de Vincennes. En 1958, année de nomination de Maurice Papon comme préfet de la Seine, fut créée la Force de police auxiliaire, constituée par des harkis, et fut décrété un premier couvre-feu visant les Français musulmans d'Algérie (FMA).

Suite à l'instauration d'un nouveau couvre-feu, le 5 octobre 1961, la Fédération de France du FLN appela à une grande manifestation pacifique à Paris, destinée à le boycotter, dans la soirée du 17 octobre. Des milliers d'hommes, mais aussi des femmes et des enfants, réussirent à défiler sur les grands boulevards, mais d'autres, arrivant de la banlieue nord-ouest, entre autres de l'immense bidonville majoritairement algérien de la Folie à Nanterre, furent bloqués sur les ponts enjambant la Seine et systématiquement matraqués, voire précipités dans le fleuve. La répression policière, avalisée par Papon, entraîna un véritable massacre (qui, selon les sources, coûta la vie à 40, voire à quelques centaines de personnes), l'interpellation de plus de 10 000 Algériens et de nombreuses expulsions.

Afin de contrebalancer l'influence des Algériens, jugés trop politisés et combatifs, dans les années 1960 et 1970, plusieurs grandes entreprises françaises, qui cherchaient de la main-d'œuvre non qualifiée, allèrent recruter des ruraux marocains directement dans leurs villages, sous l'égide de l'ONI. Leur nombre en métropole passa de 33 300 en 1962 à 260 000 en 1975. Beaucoup vinrent travailler dans les grandes entreprises de métallurgie et de mécanique de la région parisienne, entre autres dans deux sites des Yvelines, département où ils étaient surreprésentés : Simca, Chrysler puis Talbot à Poissy et Renault à Flins³¹. D'autres formèrent une part non négligeable de la main-d'œuvre des usines Citroën d'Aulnay-sous-Bois et de Nanterre.

Au début des années 1970, suite à de nombreuses embauches d'originaires du Maghreb pour permettre la mise en place de la production de masse, l'usine Renault de Boulogne-Billancourt comptait 4 000 Algériens³², 2 000 Marocains et 900 Tunisiens (soit 21,6 % de ses 32 000 salariés) ; 95 % des ouvriers algériens étaient OS. Entre 1960 et 1975, leur promotion professionnelle fut clairement moindre que celle des travailleurs italiens, portugais ou espagnols, car ils souffrirent de discrimination via un système de gestion ethnique de la main-d'œuvre : moindre accès à la formation professionnelle, assignation à vie aux secteurs de production les plus durs et aux échelons les plus bas de la grille de classification. Recrutés comme manœuvres, ils étaient au mieux promus OS ; mais, embauchés comme OS, ils le restaient.

Ces traitements discriminatoires dont étaient victimes les anciens colonisés originaires du Maghreb travaillant dans l'industrie métallurgique furent à l'origine de plusieurs actions revendicatrices dans le sillage direct des événements de Mai 1968 et de la prise de conscience chez certains militants étudiants d'extrême gauche des conditions de travail et de logement difficiles des travailleurs immigrés.

En mars 1970, des militants du groupe Vive la Révolution (VLR) organisèrent l'occupation du bureau de la main-d'œuvre de la mairie de Meulan (78) pour dénoncer le trafic à l'embauche pratiqué selon eux par l'usine Renault de Flins.

En 1971, à Aulnay-sous-Bois, la réflexion raciste d'un chef d'atelier déclencha une grève parmi le personnel immigré du fabricant de chaudières et d'appareils de chauffage Idéal-Standard, qui exigea son renvoi. Les ambassades de Tunisie et du Maroc, sollicitées par leurs ressortissants, demandèrent des excuses à la direction de l'entreprise.

Majoritairement algériens, marocains et tunisiens, les ouvriers de l'usine Penarroya³³ de Saint-Denis récupéraient et faisaient fondre différents métaux dans des conditions d'hygiène et de sécurité déplorables ; logés dans des foyers contigus à l'usine, ils respiraient jour et nuit des émanations toxiques et étaient notamment exposés au saturnisme. En lien avec la CGT, les 135 ouvriers de Saint-Denis se lancèrent dans une grève de 17 jours en janvier 1971 pour le droit au respect et une augmentation de salaire ; cette lutte, en partie victorieuse, contribua à

³¹ Cette usine, inaugurée en 1952, occupait environ 23 000 salariés en 1970.

³² Renault-Billancourt était l'usine de France qui employait le plus grand nombre d'Algériens entre 1946 et 1974.

³³ Deuxième groupe français de métaux non ferreux.

rendre publiques les conditions d'existence des travailleurs immigrés souvent exploités et méprisés. En lien avec l'usine du groupe à Lyon, ils se mirent à nouveau en grève du 9 février au 13 mars 1972 et obtinrent que les salaires soient payés suivant un barème fixe, que l'ancienneté soit reconnue, que les résultats des analyses médicales soient communiqués aux ouvriers et qu'ils soient relogés dans un foyer neuf.

En février 1972, chez Girosteel, petite usine de produits laminés du Bourget (93), 150 travailleurs immigrés maghrébins organisèrent, sans le soutien des syndicats, une grève dure, sur la base de leurs propres revendications : augmentation de salaires égale pour tous, renvoi d'un chef d'atelier raciste et suppression de la discrimination à l'embauche par le patron, qui refusait d'engager des Algériens, jugés trop combatifs. Leur mouvement dura deux mois et leurs principales revendications ne furent pas satisfaites, mais cette mobilisation fut néanmoins considérée comme une réussite car elle montrait la capacité des immigrés à s'organiser par eux-mêmes.

Par la suite, les mouvements de travailleurs immigrés les plus médiatisés se déroulèrent dans l'industrie automobile. Ainsi, entre 1972 et 1982, les usines Renault de Billancourt et de Flins furent le théâtre de plusieurs grèves d'OS, surtout algériens, qui réclamaient la possibilité d'une promotion professionnelle, telle celle des 377 ouvriers de l'atelier emboutissage/grosses presses de Billancourt, qui dura du 21 mars au 11 avril 1973 ; ils revendiquaient la fin de la division arbitraire des classifications, donc des salaires, entre les ouvriers de l'atelier.

Ces mouvements se poursuivirent dans les années 1980 : en mai et juin 1982, l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois fut à son tour secouée par une grève d'audience nationale, menée en particulier par les ouvriers immigrés maghrébins et turcs, pour le respect de la liberté syndicale, l'augmentation des salaires et l'amélioration de leurs conditions de travail, le tout au nom de la « dignité » et contre la mainmise du syndicat jaune « maison », la Confédération des syndicats libres (CSL). Ce conflit entra en résonance avec ceux menés en juin 1982 puis fin 1983 à l'usine Talbot de Poissy, où furent également mises en lumière les luttes des travailleurs immigrés de l'automobile.

Par ailleurs, entre 1970 et 1979, les résidents maghrébins de nombreux foyers de la région parisienne entamèrent un vaste mouvement de grève de paiement des loyers, qui toucha un maximum de personnes en 1978. Ils revendiquaient essentiellement la fin de l'entassement et de meilleures conditions d'hygiène ; la modification des règlements intérieurs dans le sens d'un assouplissement de la discipline, souvent assurée par des gérants qui étaient eux-mêmes d'anciens colons ou d'anciens sous-officiers ; la diminution du prix des loyers. Selon les lieux, ils reçurent le soutien d'organisations d'extrême gauche, surtout maoïstes, ou du PCF et de la CGT.

Doublement de la population et implantations de plus en plus périphériques

Entre 1965 et 1975, la population étrangère en Ile-de-France doubla, passant de 600 000 à 1 220 000 personnes – soit 12,5 % de la population totale, proportion pratiquement identique à celle de 1931. En 1975, la nationalité la plus représentée était désormais l'algérienne, avec 176 204 ressortissants (37,2 % de l'ensemble de la colonie installée en France), devant l'espagnole.

À Paris *intramuros*, les étrangers habitaient surtout des arrondissements périphériques et/ou ouvriers (XIII^e, XV^e, XI^e, XIX^e, XX^e), à l'exception des Espagnols et, dans une moindre mesure, des Portugais, qui résidaient majoritairement dans les « beaux quartiers » de l'Ouest parisien où de nombreuses femmes travaillaient comme bonne à tout faire ou concierge. En petite couronne, ils vivaient au sein d'une ceinture presque ininterrompue entourant Paris du nord-ouest au nord-est, comprenant des communes où la concentration était maximale :

25,5 % à Aubervilliers, 24,8 % à Saint-Denis et 23,7 % à Nanterre. La surreprésentation des Maghrébins dans les anciennes banlieues industrielles du nord et du nord-est parisien (de Gennevilliers au nord-ouest à Montreuil à l'est, en passant par Saint-Denis) tout comme du sud (Vitry-sur-Seine, Ivry-sur-Seine, Corbeil-Essonnes) était manifeste : ils formaient 17 % de la population totale de Gennevilliers et de Nanterre ; 8 à 11 % de celle d'Aubervilliers, Saint-Denis, Bobigny, Saint-Ouen, La Courneuve et Choisy-le-Roi. Les Portugais étaient aussi surreprésentés dans tous ces endroits, mais plus modestement.

Plusieurs espaces de la grande couronne connaissaient également une forte présence étrangère, notamment à l'est de Paris (Aulnay-sous-Bois, Montfermeil – 93) mais aussi à l'ouest (Poissy) et au sud (Monthléry, Breuilleville – 91). Les Maghrébins étaient surreprésentés au nord et au nord-est de l'agglomération (Argenteuil et Sarcelles – 95 –, Aulnay-sous-Bois) et les Portugais au sud et au sud-est – ils représentaient plus de 10 % de la population totale à Noisy-le-Grand (93), Champigny-sur-Marne (94), Monthléry et Breuilleville.

La capitale de tous les exils et de la littérature

À côté de ces impressionnantes cohortes de travailleurs immigrés, dans l'après-guerre, l'Ile-de-France continua à accueillir de nombreux réfugiés et exilés qui, hormis quelques membres des élites politiques et intellectuelles, à l'instar des personnes principalement parties pour des raisons « économiques », devaient chercher un travail pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, ainsi qu'un logement.

En 1954, l'agglomération parisienne comptait 17 000 des 35 000 Russes recensés sur le territoire français, soit près de la moitié, même si la prééminence de l'entre-deux-guerres avait disparu, suite à un éclatement et à une dispersion de cette communauté.

Les Espagnols opposés au régime de Franco furent nombreux à s'installer en région parisienne après 1945, et ce pour diverses raisons : présence des institutions du gouvernement républicain en exil à partir de 1946, accueil chaleureux dans les municipalités de la « banlieue rouge » et existence d'une colonie bien implantée depuis l'entre-deux-guerres susceptible de faciliter l'adaptation des nouveaux arrivants. Un certain nombre d'entre eux furent recrutés par la toute nouvelle Régie Renault, en reconnaissance du rôle notable joué par les républicains dans la Résistance.

En nombre nettement moindre, la région parisienne fut aussi un lieu d'exil pour des Portugais ayant dû quitter leur pays à cause de leurs désaccords politiques avec la dictature salazariste dans un premier temps, puis pour échapper à la conscription et aux sanglantes guerres de décolonisation en Afrique à partir de 1961.

Paris attira aussi des réfugiés d'Europe centrale ayant fui les régimes communistes. Une première vague de Hongrois s'y installa à la fin des années 1940 puis une seconde après 1956 ; des Tchécoslovaques y trouvèrent asile après le coup de force de 1948 puis à la suite de la répression du Printemps de Prague.

Comme durant les périodes précédentes, Paris continua à accueillir de nombreux étudiants étrangers dont, entre autres, 2 500 étudiants venus d'Afrique occidentale et d'Afrique orientale françaises et de Madagascar à la veille des indépendances de 1960, qui jouèrent pour certains un rôle déterminant dans leurs pays respectifs après ces dernières.

La capitale française offrit également un havre de paix à des artistes venus des quatre coins du globe, ayant parfois choisi de quitter leurs pays pour des raisons morales et/ou politiques, tels les écrivains nord-américains Henry Miller et Richard Wright, espagnols Jorge Semprun, Fernando Arrabal et Juan Goytisolo, les romanciers et hommes de théâtre argentins Julio Cortázar, Hector Biancotti, Jorge Lavelli et Oscar Arias, le romancier marocain Tahar Ben Jelloun et les écrivains tchécoslovaque et albanais, Milan Kundera et Ismail Kadaré.

Encadrés de la partie 1945-1975

L'enracinement progressif des Algériens en Ile-de-France

Si seulement 1 134 Algériens musulmans furent recensés dans le département de la Seine en 1911, ils étaient 6 111 en 1921, après l'appel à la main-d'œuvre coloniale pendant la Première Guerre mondiale. Mais c'est à partir du flux important de 1924 vers la métropole que ce département devint le premier à les accueillir, notamment pour l'emploi, comme simples manœuvres ou journaliers dans les nombreuses industries métallurgiques et chimiques de Paris et de la petite ceinture, exerçant des métiers dangereux et insalubres dont ne voulaient plus les Français : chauffeurs de four, sableurs, fondeurs, etc. En revanche, la Seine-et-Oise et la Seine-et-Marne, encore majoritairement agricoles, en accueillait très peu.

En 1926, sur les 18 000 Algériens musulmans de Paris *intramuros*, 3 100 habitaient dans le XV^e, à proximité des grandes usines automobiles du quai de Javel et de la banlieue sud-ouest. La majorité de ceux vivant en Seine-banlieue étaient installés dans des communes industrielles de la boucle de la Seine à hauteur de Gennevilliers, en lien avec les usines Renault de Boulogne-Billancourt : Asnières, Colombes, Puteaux, Courbevoie, Clichy. Les deux seules autres communes de banlieue pouvant rivaliser avec ces dernières étaient Saint-Denis et Aubervilliers, en banlieue nord, à cause de leurs importantes implantations industrielles.

Il s'agissait alors du « premier âge » de l'immigration algérienne, marqué par l'omniprésence des hommes venus seuls, surtout depuis la Grande Kabylie.

En septembre 1947, l'octroi de la citoyenneté aux « Français musulmans d'Algérie » (FMA) entraîna la légalisation de leur circulation en métropole, effective depuis 1946. Environ 180 000 d'entre eux quittèrent leur terre natale pour la France dans les années suivantes, dont une grande partie s'installa à Paris et en région parisienne car ils savaient qu'ils pourraient y trouver assez aisément un emploi – ainsi, entre avril et septembre 1948, 600 travailleurs algériens s'établirent à Saint-Denis car la production y redémarrait et avait besoin de bras.

Jusqu'au début des années 1950, le taux de chômage de la colonie algérienne en région parisienne fut cependant élevé et les médias dénoncèrent sa « clochardisation » ; les premiers foyers pour travailleurs algériens y virent le jour en 1949. On dénombrait 61 700 FMA dans la Seine en 1954 (pour 10 000 en Seine-et-Oise), soit le tiers de ceux vivant en métropole, et 100 000 en 1962, soit la moitié.

La prééminence de la Seine-Saint-Denis

Dès les années 1950, mais surtout après 1962, les nouveaux venus s'installèrent de moins en moins à Paris suite à la saturation du parc des hôtels meublés, notamment à cause de l'arrivée de femmes et d'enfants. En 1962, les 43 000 Algériens recensés *intramuros* représentaient 41,5 % de ceux habitant la région parisienne ; leur nombre absolu avait à peine diminué en 1968 (42 000) mais ils ne représentaient alors plus que 23 % de ceux de l'Ile-de-France, suite à un afflux migratoire massif. A cette date, la Seine-Saint-Denis dépassait pour la première fois Paris, avec 24 % des Algériens de la région.

Néanmoins, en Seine-Saint-Denis, hormis les cafés-hôtels algériens et certains camions d'épicerie à l'entrée des foyers, le commerce ethnique ne s'était guère développé. Si beaucoup d'Algériens fréquentaient régulièrement les marchés aux puces de Saint-Ouen et de Montreuil pour y acheter des vêtements, du mobilier et des ustensiles de cuisine d'occasion, leurs véritables espaces de loisirs pendant les fins de semaine furent longtemps les quartiers de la Goutte d'Or et de Barbès (XVIII^e) où on trouvait des boutiques exclusivement spécialisées dans la vente de produits orientaux, où des cinémas projetaient des films en arabe et où des hôtels de passe leur étaient pratiquement réservés.

Jusqu'en 1962, l'actuel département des Hauts-de-Seine avait été le véritable cœur du peuplement algérien de la région parisienne. Mais, après cette date, malgré la présence de l'immense bidonville algérien de La Folie à Nanterre (10 000 personnes), les chiffres allèrent en diminuant, ici encore en corrélation avec la recherche de logements plus grands liée à l'arrivée des femmes et des familles. En 1962, ce département accueillait 26 000 Algériens, soit 25 % de ceux vivant en région parisienne ; leur nombre absolu avait augmenté en 1982 (47 000) mais ils ne représentaient plus alors que 13,5 % des Algériens d'Ile-de-France. Entre-temps, nombre d'entre eux avaient choisi de s'installer en Seine-Saint-Denis et, dans une moindre mesure, dans le Val-de-Marne et en grande couronne.

En 1962, la future Seine-Saint-Denis comptait autant d'Algériens que les Hauts-de-Seine, mais en 1968 elle était devenue, et de loin, leur premier département de résidence, évolution qui s'explique par la diminution des emplois dans l'industrie, un début de tertiarisation et par la difficulté à trouver un logement dans de nombreuses communes de la boucle de la Seine, touchées par la spéculation. En revanche, au milieu des années 1960, l'important parc locatif social de la Seine-Saint-Denis, notamment dans les nombreuses communes avec une municipalité communiste, en fit un espace d'accueil des familles modestes à forte natalité. Entre 1962 et 1968, la part des Algériens augmenta de 3 points dans ce qui allait bientôt devenir la Seine-Saint-Denis, contre 1,5 point dans le reste de la région parisienne. Les nouveaux flux migratoires étaient marqués par leur jeunesse et leur féminisation, dues à l'arrivée de nombreux couples âgés de moins de 30 ans ; en 1962, la future Seine-Saint-Denis comptait 26 femmes algériennes pour 100 hommes, contre 21 pour l'ensemble de la France.

En 1968, la Seine-Saint-Denis était devenue plus industrialisée que les Hauts-de-Seine et avait besoin d'une main-d'œuvre très peu qualifiée (OS1 ou manœuvres) : 60 % des ouvriers étrangers de ce département ne possédaient aucune qualification contre 55 % dans les Hauts-de-Seine et 53 % dans le Val-de-Marne, ce qui favorisait l'embauche des derniers arrivés.

En 1999, Saint-Denis et Aubervilliers concentraient plus de 28 % de l'effectif total des Algériens âgés de plus de 60 ans du département, arrivés à l'époque de forte industrialisation de ces communes, où l'immigration était une affaire d'hommes seuls, habitant des hôtels meublés ou des foyers. En revanche, on trouve des populations plus jeunes là où des femmes et des enfants sont arrivés en grand nombre à la faveur des politiques de regroupement familial à une période où l'offre de logement social neuf était importante, comme à Clichy-sous-Bois ou dans la ville nouvelle de Noisy-le-Grand. Le rapport de féminité le plus bas est enregistré à Saint-Denis avec 60 femmes pour 100 hommes. En revanche, à Clichy-sous-Bois, il est de 103 femmes pour 100 hommes, de 92 à Bondy et de 88 à Sevran, communes plus périphériques, appartenant naguère à la Seine-et-Oise, dont l'urbanisation s'opéra parallèlement à l'arrivée des importants flux d'Algériens des années 1960.

Pour des raisons similaires, le taux de féminisation de l'ensemble de la colonie est de 71,7 femmes pour 100 hommes à l'échelle de toute l'Ile-de-France mais, plus on s'éloigne de Paris, plus il est élevé : 77 femmes pour 100 hommes en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne, 79,5 femmes pour 100 hommes dans le Val-d'Oise contre 62 femmes pour 100 hommes à Paris. Cette présence de femmes primo-migrantes explique l'augmentation de l'installation des Algériens dans la grande couronne, qui n'accueillait que 36 % d'entre eux en 1962, contre 45 % en 1999.

La moitié des 102 962 nationaux algériens recensés en petite couronne en 1999 vivait en Seine-Saint-Denis, département qui comptait alors 1,4 million d'habitants, dont 258 850 étrangers, soit 18,9 % – avec une présence très importante dans certaines communes (29,7 % à Aubervilliers, 26,9 % à La Courneuve, 26,2 % à Saint-Denis). Cette surreprésentation des étrangers est notable par rapport à la totalité de l'Ile-de-France (11,9 %) et à la France (5,6 %). A cette date, c'était le département le plus jeune de la région avec 36,5 % de moins de 25 ans contre 27 % à Paris et 34 % dans l'ensemble de l'Ile-de-France. C'était également

le plus ouvrier, devant le Val-de-Marne, avec 23 % d'actifs dans le secteur secondaire ; le plus affecté par le chômage : 17,2 % de chômeurs contre 11,5 % dans toute la région ; et celui qui comptait le plus de locataires dans le parc HLM : 63 % contre 46 % pour l'ensemble de l'Ile-de-France... Cet ensemble de chiffres marque les difficultés d'un département où se sont durablement enracinés les membres du troisième âge de l'immigration algérienne, confrontés aujourd'hui au chômage ou à la mise en pré-retraite précoce des pères et à la discrimination à l'emploi qui touche les enfants.

Dans plusieurs communes de l'ouest du département, la part des nationaux algériens dans la population totale est importante : 6,4 % à La Courneuve ; 6,3 % à Saint-Denis ; 5,9 % à Aubervilliers ; 5,4 % à Villetaneuse ; 5 % à Aulnay-sous-Bois.

D'après le consulat d'Algérie à Paris, plus de 150 000 personnes nées en Algérie ou issues de cette immigration vivaient en Seine-Saint-Denis en 2004.

Du bidonville au HLM

Entre 1950 et 1975, nombre d'immigrés algériens vécurent dans des logements précaires et surpeuplés en région parisienne. Parfois, plusieurs familles se partageaient une même unité d'habitation, à la suite de l'achat de vieux pavillons en petite couronne, entre plusieurs cousins par exemple ; d'autres y occupaient des logements insalubres délaissés par des Français relogés dans le parc social.

Mais, dans les années 1950 et 1960, les chambres meublées furent déterminantes pour les hommes isolés et y compris de nombreuses familles. En 1954, 20 % des locataires des hôtels meublés et des garnis de la Seine étaient d'origine nord-africaine, soit 80 000 personnes. En 1961, plus de 27 000 Algériens occupaient environ 17 000 chambres à Paris, notamment dans les XVIII^e et XIX^e arrondissements. En banlieue, quelque 24 000 vivaient dans 10 000 chambres. Certains gérants n'hésitaient pas à expulser de leur hôtel des isolés français pour entasser des Algériens à quatre ou cinq par chambre. Dans certaines zones de forte pression foncière, comme à la Plaine Saint-Denis, quelques propriétaires allèrent même jusqu'à demander à leurs locataires espagnols de vider leurs caves afin d'y loger des manœuvres algériens. Dans ce contexte, les cafés-hôtels algériens jouèrent un très grand rôle, ainsi que plusieurs bidonvilles, tels celui de La Folie à Nanterre puis de la Campa à La Courneuve. Selon un rapport du Fonds d'action social (FAS), en 1963, 42 % des 35 082 familles algériennes de la région parisienne étaient mal logées, ainsi que plus de 41 % des isolés. On comptait davantage de familles dans les bidonvilles et les zones insalubres, et plus d'isolés dans les hôtels-restaurants et les garnis. Néanmoins, plus de 10 900 familles vivaient dans des garnis, contre à peine 3 700 en HLM. L'occupation moyenne était alors de pratiquement cinq personnes par logement.

Le logement des immigrés devint une des principales priorités des politiques publiques en Ile-de-France, notamment à partir de la loi Vivien de juillet 1970 qui les força à quitter les bidonvilles et les zones insalubres. On assista dès lors à des destructions quotidiennes de baraquements et de taudis : les isolés devaient quitter leurs garnis pour des foyers et le nombre des cafés-hôtels algériens diminua drastiquement à partir de 1971. Les familles, quant à elles, furent relogées dans des cités d'urgence ou de transit en attendant la livraison du parc HLM neuf. 1973 fut l'année record du relogement en HLM. En 1975, on comptait 70 295 Algériens vivant en HLM en Ile-de-France, soit 29 % d'entre eux pour 20 960 Espagnols, soit 16,3 % de la colonie, et 31 853 Portugais, soit 15,6 % d'entre eux. A Tremblay-en-France (93), l'attrait pour les HLM provoqua ainsi la vente de pavillons par des Algériens installés dans le quartier du Vert-Galant.

Le milieu des années 1970 donna lieu à la disparition du tissu insalubre et à l'accès au parc social, alors symbole de confort. Mais ces cités connurent une crise à partir des années 1980 avec l'apparition du chômage de masse des primo-arrivants, la fin du mythe du retour et

l'émergence d'une deuxième génération exigeante en matière de droits, mais confrontée au mur de la discrimination et de la xénophobie.

Natacha Lillo

Étrangers dans les bidonvilles durant les Trente Glorieuses

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la France doit se repeupler tout en relevant son économie. Elle tente alors d'accorder politique de la population et politique de la main-d'œuvre. Si l'immigration européenne est privilégiée à des fins de peuplement, celle-ci s'avère peu importante. Démographiquement ou diplomatiquement, le Portugal, l'Espagne, la Pologne ou la Yougoslavie ne sont pas en mesure de répondre à cette demande tandis que l'Allemagne est exclue. Seule l'Italie est susceptible de satisfaire la double demande de la France. La disparition progressive de la main-d'œuvre que constituent les prisonniers de guerre et les objectifs ambitieux du Plan Monnet favorisent bientôt une approche strictement économique de l'immigration.

Les Français musulmans d'Algérie (FMA), issus des trois départements d'Algérie, sont ainsi appelés à satisfaire les besoins en main-d'œuvre peu qualifiée de la métropole. Peu contrôlée, cette migration prend une très grande ampleur quand la croissance économique est de retour. Ainsi, en 1953, le ministère de l'Intérieur révèle que la population algérienne a doublé depuis 1949 (240 000 personnes, dont 5 000 femmes et 15 000 enfants). Dans le département de la Seine, ils constituent la première population « immigrée », devant les Italiens et les Espagnols³⁴.

L'hébergement des travailleurs célibataires est alors insuffisant et rétrograde. Les Algériens se dirigent surtout vers les hôtels meublés et les quartiers pauvres proches des usines : pour l'essentiel, là où les étrangers s'étaient installés avant-guerre. De ces hôtels sur-occupés naissent bientôt de nombreux bidonvilles.

Avec le début de la guerre d'Algérie, à l'automne 1954, le ministère de l'Intérieur perçoit comme un « danger intérieur » la population algérienne vivant en France. Il se tourne vers ses fonctionnaires ayant « une bonne connaissance » de l'Algérie pour les encadrer³⁵. Ces derniers vont ainsi contribuer à la diffusion du mot « bidonville », jusqu'alors utilisé de l'autre côté de la Méditerranée. C'est dans ce contexte que le gouvernement crée durant l'été 1956, la Société nationale de construction pour les travailleurs algériens (Sonacotral). Cette « société d'économie mixte [a] pour objet le financement, la construction, l'aménagement de locaux d'habitation destinés aux Français musulmans originaires d'Algérie venus travailler en métropole et à leurs familles. »

L'amalgame entre bidonvilles et population algérienne s'opère alors, comme en témoigne l'édition de *France Soir* du 29 octobre 1957 qui titre en une : « Une ceinture de bidonvilles entoure Paris ». Le quotidien publie la première carte des bidonvilles et un article associant complaisamment bidonvilles et Français musulmans d'Algérie. La carte est ainsi commentée :

« La banlieue parisienne avait ses pavillons. Elle a ses bidonvilles. De Nanterre à Argenteuil, en passant par Colombes ou Gennevilliers, se multiplient ces “villes sans maison” des Nord-Africains, ces tas de petits baraquements fabriqués avec des planches vermoulues, des morceaux de ferraille trouvés dans une décharge ou volés dans un chantier, de vieilles carcasses de voitures abandonnées, des cageots et des caisses. »

Créé fin décembre 1958, le Fonds d'action sociale pour les travailleurs musulmans d'Algérie en métropole (FAS), complète le dispositif dans sa dimension sociale et finance par ailleurs l'action de la Sonacotral. Celle-ci l'assiste dans la priorité fixée en mai 1959 par le gouvernement : « arracher la main-d'œuvre d'origine algérienne à la misère des bidonvilles ». Pourtant, en dehors des bidonvilles de Nanterre, majoritairement peuplés d'Algériens, à Saint-Denis, Champigny-sur-Marne, La Courneuve, Aubervilliers ou encore Montreuil, ce sont tout

³⁴ Lillo Natacha, « Espagnols en “banlieue rouge”. Histoire comparée des trois principales vagues migratoires à Saint-Denis et dans sa région au XX^e siècle, » IEP Paris, Thèse d'histoire, 2001, 871 p., p. 621.

³⁵ Viet Vincent, *La France immigrée. Construction d'une politique 1914-1997*, Paris, Fayard, 1998, 550 p., pp. 163-184.

autant des Espagnols, des Portugais que des Algériens qui se détournent de quartiers surpeuplés pour s'installer dans les bidonvilles. Différentes origines s'y côtoient même si dans les bidonvilles une nationalité est toujours plus représentée que les autres. À Noisy-le-Grand, en revanche, ce sont principalement des Français qui se sont massés au Château de France, suite à l'appel de l'abbé Pierre de février 1954.

Alors que l'indépendance algérienne est proclamée en juillet 1962, l'immigration se diversifie. Portugais, Espagnols, mais aussi Italiens et, dans une moindre mesure, Yougoslaves et Polonais, sont de plus en plus nombreux à gagner la France pour y travailler. Par ailleurs, à une immigration algérienne maintenue, s'ajoute une immigration des ex-colonies d'Afrique occidentale et équatoriale : Maroc et Tunisie, Sénégal, Mauritanie, Mali notamment³⁶. La décolonisation a des conséquences très concrètes sur la politique de lutte contre les bidonvilles puisqu'elle met en cause la vocation de la Sonacotral et du FAS, destinés exclusivement aux Français musulmans d'Algérie. Réformés en 1964, Sonacotra et FAS s'ouvrent à tous les étrangers et aux Français, notamment d'Outremer. Pour autant, la résorption des bidonvilles reste très difficile et les moyens financiers insuffisants.

Au cours des années 1960, la croissance économique se développe et permet à la France de construire, outre des logements, les équipements publics et les infrastructures routières nécessaires. La région parisienne se dote enfin d'infrastructures lourdes tels les autoroutes, le périphérique et un troisième aéroport, à Roissy. L'appel à la main-d'œuvre étrangère s'amplifie encore, via des accords internationaux mais aussi via des filières clandestines. Celles-ci bénéficient parfois de complaisance, notamment pour les Portugais qui fuient de plus en plus massivement la dictature de Salazar et ses guerres coloniales³⁷.

Le choc pétrolier et la crise économique mettront fin à cette dérégulation, à ce « libéralisme administratif » à l'égard de l'immigration économique légale ou non rendant impossible la résorption des bidonvilles. Le 3 juillet 1974, le gouvernement suspend provisoirement l'immigration économique et familiale. Cette décision permet la résorption totale des bidonvilles en 1976. Pour autant, le problème du logement ne disparaît pas pour les travailleurs immigrés, qu'ils soient en famille ou célibataires.

Au cours de ces Trente Glorieuses, l'immigration et ses représentations ont très profondément évolué. Comme l'a bien décrit Vincent Viet, d'étrangers « absolus » à la Libération, les Européens accèdent grâce à la construction européenne, à un statut d'étrangers « relatifs », tandis que « les ressortissants des anciennes colonies sont passés, à mesure que s'estompent les conséquences politiques de la décolonisation, d'un statut de Français « relatifs » à celui d'étrangers « absolus »³⁸.

Benoît Pouvreau, Service du patrimoine culturel, DCPSL,
Conseil général de la Seine-Saint-Denis³⁹

³⁶ Ne bénéficiant pas des mêmes réseaux, plus importants et plus anciens, que les Maghrébins ou les Européens, Sénégalais, Mauritaniens ou Maliens vont plus se tourner vers l'habitat insalubre que vers les bidonvilles.

³⁷ 70 000 en 1962, les Portugais établis en France atteignent en 1972 le nombre de 694 000 personnes, Viet Vincent, *La France immigrée...*, *op. cit.*, pp. 262 et 271.

³⁸ *Ibid*, p. 136.

³⁹ Cet article est issu d'une étude menée au sein du groupe de recherche qui a réalisé l'exposition *Bidonvilles, histoire et représentations en Seine-Saint-Denis (1954-1974)* issue d'un partenariat unissant le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, l'Institut CGT d'histoire sociale et l'association Périphérie.

Les bidonvilles, révélateurs des contradictions de l'immigration portugaise

En 1967, le film *O Salto* de Christian de Chalonge raconte un des voyages clandestins difficiles des Portugais vers la France, avec la plongée finale dans les baraques du bidonville de Champigny. La société française découvre alors avec stupeur les réalités de l'immigration des Portugais qui, par milliers, s'abritent dans des baraques des bidonvilles de la région parisienne, tout particulièrement celui de Champigny-sur-Marne, devenu le plus grand bidonville de France. Pendant une quinzaine d'années, la détresse de ces immigrés portugais est le thème de nombreux reportages (journaux, radio, télévision, revues, quelques films).

Longtemps, des Portugais qui avaient vécu en bidonvilles refusèrent d'en parler, retenus soit par une sorte de honte, soit par le désir de « tourner la page », souvent silencieux vis-à-vis de leur famille au Portugal comme de leurs enfants qui, eux, se gardèrent bien de poser des questions. Ce passé que beaucoup de Portugais et de Français ont voulu effacer de leur mémoire, resurgit à présent, nostalgique et interrogateur. C'est une histoire complexe qui, d'un côté, réveille des souvenirs douloureux et qui, de l'autre, permet de réfléchir sur les politiques d'émigration et d'immigration.

L'émigration clandestine mène au bidonville

La présence de milliers de Portugais dans des bidonvilles s'ancre dans le caractère massivement clandestin de leur émigration. Ces émigrants illégaux vivent un certain temps sans autorisation de séjour ni contrat de travail et échouent souvent dans cet habitat totalement illégal. On constate un triple silence sur ces épisodes douloureux. D'une part, pendant longtemps, le silence de plupart des immigrés portugais. D'autre part, le voile jeté, au Portugal sur les responsabilités de la dictature salazariste. Et enfin l'oubli de la société française qui a préféré rejeter les réalités dérangeantes de l'immigration portugaise pour adopter un discours convenu sur une immigration « modèle ».

C'est la dictature portugaise qui porte la responsabilité de cette émigration clandestine en multipliant les obstacles à l'émigration légale, au point de ne pas respecter l'accord signé en 1963 avec la France. Mais cette politique est aussi contradictoire, car si elle maintient les obstacles à l'émigration légale, elle ferme les yeux sur la croissance de l'émigration clandestine qui a l'avantage de faire baisser la pression démographique et sociale dans les campagnes et d'apporter au Portugal l'apport essentiel des économies des migrants placées dans les banques portugaises. La majorité des départs clandestins sont encadrés par des passeurs portugais, espagnols et français et aboutissent souvent dans les bidonvilles de la région parisienne.

L'accueil insuffisant maintient dans les bidonvilles.

Côté français, jusqu'au début de la décennie 1960, la politique à l'égard des Portugais hésite entre régularisations et refoulements, dans l'attente d'un accord avec le Portugal. Puis devant la mauvaise volonté des autorités salazaristes, on décide de les régulariser.

De nombreux Portugais, en l'absence d'un accueil de l'État et des entreprises, ne pouvant guère compter sur leurs compatriotes, se remettent à des intermédiaires dont l'activité se développe souvent au bidonville de Champigny. La situation perdure jusqu'au début des années 1970 puisque la vague des années 1962-1964 déborde rapidement le modeste noyau de Portugais déjà installés. Puis les arrivées massives de la période 1965-1967 bousculent les immigrés récents, lesquels sont à leur tour en partie noyés par les entrées exceptionnelles de 1969 et 1970.

Les administrations françaises connaissaient mal ces nouveaux immigrants. C'est pourquoi, dans la région parisienne, où arrive la moitié des Portugais, la préfecture de la Seine commande en 1965 une grande enquête à leur sujet. La même année, deux antennes de la

préfecture de police leur sont spécialement réservées, l'une à Paris rue de Crimée (XIX^e), et l'autre à l'entrée du bidonville de Champigny, à laquelle on adjoint une antenne de services sociaux. Mais ces mesures restent très insuffisantes.

Les travailleurs portugais trouvent assez facilement du travail, avec un contrat ou au noir, mais la question du logement reste longtemps dramatique. La crise du logement est aggravée pour eux par la modestie de leurs ressources et leur désir farouche d'en préserver l'essentiel pour un retour rapide au Portugal. Enfin, ajoutons le fort handicap de leur ignorance de la langue et de la société française et les insuffisances criantes de la politique du logement des immigrés, que ce soit de la part de l'État ou des entreprises, y compris de celles qui allaient recruter à l'orée du bidonville de Champigny.

Des années 1960 aux années 1970, on recense des Portugais dans tous les types de bidonvilles de la région parisienne, parfois aux côtés d'autres immigrés – à Nanterre avec des Algériens ou à Saint-Denis avec des Espagnols dans le bidonville des Francs-Moisins – mais souvent dans des bidonvilles spécifiquement portugais. Certains sont modestes (Villejuif, Fontenay-sous-Bois, Carrières-sur-Seine ou Massy), d'autres plus peuplés (Villeneuve-le-Roi, les Francs-Moisins). Celui de Champigny-sur-Marne était alors, et de très loin, le plus peuplé des bidonvilles de France. Il avait connu une croissance exceptionnelle : encore embryonnaire à la fin des années 1950, on y recensait jusqu'à 15 000 habitants en 1965. Cet essor très particulier vient du fait que ce bidonville assumait le triple rôle de lieu d'habitation, de pôle de recrutement et de « plaque tournante » pour l'immigration portugaise vers toute la région parisienne, vers toute la France, mais aussi vers d'autres pays européens (Luxembourg, Allemagne). Il perdit cette dernière fonction au début des années 1970, lorsque les mesures de résorption furent accélérées.

Le bidonville, symbole l'immigration portugaise en région parisienne ?

Les Portugais qui se retrouvèrent en bidonville étaient souvent des migrants clandestins, mais d'autres, venus légalement, furent amenés à se réfugier dans l'habitat illégal des baraques. Dans la région parisienne, plusieurs milliers d'entre eux vécurent en bidonville. Dès 1964, une enquête de la préfecture de la Seine établissait que le tiers des 44 000 Portugais de la région parisienne vivaient dans des bidonvilles. En 1968, 10 % des 150 000 Portugais d'Ile-de-France y résidaient.

Dans tous les aspects du fonctionnement des bidonvilles, on retrouve l'illégalité et la marginalité. Ainsi, dans le cas du bidonville de Champigny, les baraques étaient édifiées sans autorisation, sur des terrains non constructibles, privés, vendus ou loués par des Français, leurs propriétaires, à des Portugais, qui y édifièrent des baraques pour eux-mêmes mais aussi éventuellement pour des compatriotes dont ils recevaient un loyer, parfois modeste, souvent relativement élevé. Certaines de ces pratiques restèrent limitées à des accords interpersonnels, d'autres allèrent au-delà et devinrent des trafics plus ou moins importants, entraînant parfois, mais rarement, des interventions de la police et des mesures d'expulsion. Il y eut toutefois peu d'interventions policières dans les « bidonvilles portugais », dans la mesure où on estima que les troubles à l'ordre public et les trafics n'y prenaient pas trop d'envergure.

Certains passeurs étaient en contact avec des logeurs ou avec des « intermédiaires » présents dans des bidonvilles qui fournissaient des papiers ou un engagement sur un chantier.

Quelques situations soulignent bien les paradoxes de cette vie marginalisée et à la limite de la légalité. Ainsi de nombreux immigrés « achetaient une adresse » auprès de compatriotes ou de Français. Les commerces, le plus souvent des sortes de gargottes-épiceries, restaient aussi à la marge de la légalité, tolérés par les services préfectoraux qui connaissaient leur existence et surveillaient ces zones marginalisées. Des bruits circulèrent toutefois parmi les Portugais, surtout pour le bidonville de Champigny, au sujet de vols et d'agressions. On parle même de morts suspects.

Des Portugais ont envisagé la vie dans les bidonvilles comme une ressource transitoire pour leur projet migratoire. C'est ce qui explique la complexité des situations de sortie des bidonvilles et les diverses formes de résistance (surtout passives) de certains Portugais à la destruction des baraques et aux relogements.

Le passage par les bidonvilles a pesé fortement, directement ou indirectement, sur l'ensemble des immigrés portugais en région parisienne. Tous ne vécurent pas en bidonville, mais beaucoup d'entre eux y passèrent quelques heures, quelques jours, quelques semaines. Mais pour certains ce fut plusieurs années (de quatre à six ans). La population des bidonvilles étant instable et s'étant renouvelée continuellement au cours des quinze années de leur extension, il n'est pas possible de la chiffrer très précisément ; on peut cependant l'évaluer à plusieurs dizaines de milliers de personnes. Mais, au-delà des chiffres, la très grande majorité de ces migrants fut touchée par ce phénomène, car outre ceux qui passèrent ou qui vécurent en bidonville, des milliers d'autres Portugais vinrent y rencontrer des compatriotes, chercher des nouvelles, se faire recruter. Au Portugal, cette image de la vie en bidonville fut très souvent liée à ceux qui émigrèrent en France, image dépréciative qui a pris plus récemment une coloration positive, à travers la valorisation du courage de ceux qui y vécurent et surent en sortir.

Marie-Christine Volovitch-Tavares, Centre d'Histoire de Sciences-Po

L'immigration massive des Espagnols-es et leur régularisation au début des années 1960

Durant les Trente Glorieuses, plus de 700 000 Espagnols émigrèrent en France. Ce courant migratoire, concentré notamment dans les années 1960, eut un impact remarquable sur la colonie déjà installée sur le sol français. Nourrie de ces milliers d'individus venus travailler de l'autre côté des Pyrénées, son nombre doubla, passant d'environ 300 000 ressortissants en 1946 à 607 000 lors du recensement de 1968, devenant à cette date la première colonie étrangère en France, devant les Italiens.

Partis des différentes régions du Sud, du Centre et de l'Est de la Péninsule, ils vinrent s'installer, dans leur majorité, à Paris et en région parisienne, où ils travaillèrent, pour les hommes, dans les secteurs économiques à forte expansion, tels l'industrie automobile, la sidérurgie et le bâtiment et, pour les femmes, dans le service domestique.

Cette dernière vague migratoire espagnole vers la France se déroula massivement de façon spontanée, contournant, et parfois même détournant, les procédures officielles mises en place par les deux États suite aux accords bilatéraux de 1961, qui visaient à canaliser et sélectionner les flux migratoires arrivés sur le territoire français. Tolérée par les autorités espagnoles et françaises, cette émigration finit par s'imposer. La procédure était simple : elle consistait à traverser la frontière avec un simple passeport de touriste puis, une fois que l'émigrant avait trouvé un travail (ce qui ne tardait pas), il demandait une régularisation de sa situation auprès des autorités françaises.

Trois facteurs peuvent expliquer ce choix massif des Espagnols pour cette émigration spontanée. Tout d'abord, ces départs étaient facilités, parfois même encouragés, du fait de l'existence de réseaux migratoires à cheval entre les deux pays. Tissés lors de courants migratoires précédents, ils servaient à apporter l'information et l'aide nécessaires pour diminuer les risques et l'incertitude liés à l'acte migratoire, comme le montre cet exemple :

Je suis né en France, à la Plaine Saint-Denis, en 1920. Mon père était venu travailler en France pendant la guerre de 14 puis était rentré au village se marier, avant de repartir avec ma mère. [...] En 1925 ma mère est morte à la Plaine et mon père est rentré à Robledillo de la Vera [province de Cáceres] avec moi. Félix, un des frères de mon père, qui était venu avec lui en France la seconde fois, est resté vivre à Saint-Denis. [...] Une des sœurs de ma mère vivait aussi à la Plaine avec son mari et ses enfants.

En 1946, je me suis marié à Robledillo. [...] Nous n'avions pratiquement plus de contacts avec la famille de mon oncle Félix jusqu'à ce qu'en 1956, mes cousines germanes nées en France viennent au village. [...] C'est elles qui m'ont dit qu'en France je trouverais sans problème du travail grâce à leur père. [...] En 1956, à 36 ans, j'ai quitté Robledillo avec un camarade du village pour rejoindre mon oncle à Saint-Denis ; je me suis installé chez lui en arrivant. En juillet 1957, Eusebia et les enfants m'ont rejoint.⁴⁰

Par ailleurs, les facilités administratives des départs en tant que touriste contrastaient avec les énormes soucis et l'incertitude liés aux procédures de recrutement officiel. Concernant aussi bien le candidat à l'émigration que l'entrepreneur français, la complexité et la lourdeur de ces démarches conduisirent beaucoup d'émigrants sur le chemin de la spontanéité/illégalité.

[L'émigrant] en incite d'autres à venir [...] ; car l'émigration la plus importante n'est pas celle organisée par le gouvernement espagnol ; il y a une émigration organisée mais la plupart des émigrants n'arrivent pas par l'Institut espagnol d'émigration, ils arrivent en tant que touristes, parce que sinon c'est plus compliqué, plus complexe. Venir en tant que touriste, c'est une décision purement personnelle, alors que sinon tu dois passer par

⁴⁰ Entretien avec Vicente Rubio, réalisé par N. Lillo à Saint-Denis, le 20 janvier 1999.

toute une série d'organismes : passer une visite médicale, signer un contrat de travail, certifier où tu veux aller, où tu dois aller... Et tu y vas d'une façon organisée, alors que [comme touriste] on peut choisir par soi-même : « Je prends mon passeport et je pars pour Lille, car j'ai un cousin là-bas, ou pour Lyon car des gens de mon village y habitent. » C'est possible par cette voie et c'est pour ça que la grande majorité des gens la suivent, non seulement pour cela mais aussi pour ne pas attendre, pour ne pas avoir à passer par un organisme.⁴¹

Et, pour finir, les émigrants bénéficièrent des conditions très favorables du marché du travail français, fort demandeur de main-d'œuvre étrangère pour nourrir ses secteurs en expansion. Progressivement, les autorités françaises remplacèrent l'introduction légale de main d'œuvre *via* l'Office national d'immigration (ONI) par une politique de régularisations *a posteriori* considérée comme plus souple et rapide.

À cette époque-là, venir en France c'était ce qu'il y avait de plus facile, tout le monde pouvait venir. Ce n'était pas la même chose avec l'Allemagne ou la Suisse ; là-bas on demandait un contrat pour y aller, et c'était difficile d'y rester parce que c'était difficile de renouveler le contrat de six mois. En France, tout était facile. [...] Trouver un travail était facile, il n'y avait qu'à passer la frontière et tu trouvais des patrons à Irún qui cherchaient des ouvriers.⁴²

Lors de cette dernière vague de l'émigration espagnole, les femmes jouèrent un rôle essentiel. On assista à un boom de l'émigration des femmes travailleuses, mettant fin au monopole masculin dans l'émigration dite active. Sortant du schéma traditionnel du regroupement familial, qui prévalait dans l'entre-deux-guerres, beaucoup d'Espagnoles partirent seules en France, et notamment à Paris, dans l'idée de trouver un travail pour améliorer leur vie et celle de leur famille.

Mes parents travaillaient dans les champs, mais mon père devint aveugle très jeune, on était cinq frères et sœurs et j'étais la troisième. [...] Je suis partie en France parce qu'on ne gagnait rien en Galice ; nous sommes partis mon frère et moi. [...] En général, on gagnait trois fois plus en France qu'en Espagne. [...] Moi, une partie importante de ce que je gagnais, je l'envoyais à mes parents, pour les aider.⁴³

Pour d'autres, l'émigration à Paris faisait partie d'un projet d'indépendance personnelle par rapport à leur entourage familial ou social. Fuyant un environnement étouffant, ces jeunes femmes, célibataires pour la plupart, partirent pour Paris en quête d'une plus grande liberté et d'autonomie. L'attraction que la ville Lumière exerçait sur elles fit le reste :

« Je suis venue, cela m'a plu et je suis restée. C'était peut-être aussi une façon de me libérer, de ne plus être à la maison. Je voyais qu'ici j'avais mon argent. »⁴⁴

María José Fernández Vicente, université de Paris-Est

⁴¹ Entretien avec Antonio García, 4 mai 2001.

⁴² Entretien avec Dionisio García, 6 décembre 2003.

⁴³ Entretien avec Dolores, 14 décembre 2003.

⁴⁴ Oso Casas Laura, *Españolas en París. Estrategias de ahorro y consumo de las migraciones internacionales*, Barcelone, Bellaterra, 2004, p. 40.

« La Conchita » : un regard parisien sur les employées de maison espagnoles des beaux quartiers

C'est dans le Paris du début des années 1960 que le personnage de Conchita fit son apparition. Personnage fictif, parangon de la « bonne à tout faire » espagnole des beaux quartiers de la capitale, ce stéréotype s'est répandu sur tout le territoire, avant de dépasser les frontières nationales pour pénétrer dans les pays francophones européens. Plus de quarante ans après, alors que l'immigration espagnole n'évoque plus rien aux jeunes générations en France, il suffit de lancer une requête sur un moteur de recherche du *web* pour s'apercevoir que les expressions « la Conchita de service » ou « je ne suis pas ta Conchita » sont toujours usitées sur les *chats* et les forums. Personnage créé de toute pièce, Conchita a durablement intégré le langage populaire français. Son succès et sa permanence sont un vestige de l'époque où les Espagnols formaient la première communauté étrangère de France⁴⁵.

Si nous ne reviendrons pas sur les conditions d'apparition de ce stéréotype⁴⁶, nous devons néanmoins rappeler que Conchita était, avant l'arrivée massive des migrants espagnols, un prénom souvent rencontré dans le théâtre de boulevard et le vaudeville, prénommant des personnages féminins espagnols non immigrés⁴⁷. C'est après 1958 qu'il se charge d'un contenu lui donnant des caractéristiques particulières, prenant les traits d'une immigrée espagnole travaillant dans le service domestique à Paris.

Si Conchita est un stéréotype parisien, il exprime un certain regard porté par la bourgeoisie de la capitale sur les femmes espagnoles qu'elle emploie. En effet, le secteur domestique a attiré la grande majorité des Espagnoles venues travailler en région parisienne⁴⁸. Domestiques à demeure, elles habitaient les chambres de service mises à disposition par leurs employeurs, permettant ainsi à des femmes immigrées de s'installer dans les beaux quartiers, ainsi que dans des villes comme Auteuil ou Neuilly-sur-Seine. Ces femmes sont majoritairement jeunes (entre 16 et 24 ans), célibataires, d'origine rurale. Elles sont nées pendant ou après la Guerre civile espagnole et ont donc grandi dans l'Espagne du premier franquisme, travaillant dès leur plus jeune âge, fréquentant l'école du soir quand elles le pouvaient. Ainsi, lorsqu'elles arrivent en France, ces Espagnoles n'ont pu bénéficier dans leur pays d'une instruction équivalant celles des Françaises de leur âge. Les familles qui les emploient découvrent donc des jeunes femmes ne parlant pas un mot de français, ayant des difficultés pour lire et écrire, et qui arrivent souvent directement de leur village sans jamais avoir vu de pamplemousse, ni entendu parler du général De Gaulle.

C'est pourquoi Conchita prend les traits d'une idiote aux capacités intellectuelles limitées, et c'est ainsi qu'elle est décrite et représentée dans les deux premiers livres qui la mettent en

⁴⁵ En 1968, d'après le recensement de la population française, les Espagnols sont les étrangers les plus nombreux sur le territoire. Si cette communauté est composée de 46 % de femmes, le rapport hommes/femmes est différent à Paris, où la domesticité attire de nombreuses ressortissantes espagnoles. Ainsi, en 1968, dans le XVI^e arrondissement de la capitale, on compte 232 femmes pour 100 hommes. C'est à Neuilly-sur-Seine, la même année, qu'on trouve l'écart le plus grand, avec 317 femmes espagnoles pour 100 hommes. Source : Préfecture de Paris, Inspection générale, Service d'études et de recherches, *Statistiques sur les résidents étrangers de 29 nationalités à Paris et dans sa couronne*, janvier 1969. Document élaboré par José Rojo à partir des 500 000 fiches d'étrangers de la préfecture de police.

⁴⁶ Pour cela, se reporter à Tur Bruno, « Représentations et stéréotypes de l'immigration espagnole en France », *Migrance*, Hors série, troisième trimestre 2007.

⁴⁷ Voir la chanson de Sim, « Conchita de Pampelune », et la mise en scène lors de son interprétation dans l'émission « 36 chansons » du 29 juin 1958 (archives INA).

⁴⁸ Oso Casas Laura, *Españolas en París. Estrategias de ahorros y consumo en las migraciones internacionales*, Barcelona, Bellaterra, 2004.

scène⁴⁹. D'après le stéréotype, elle est – et avec elle toutes les Espagnoles⁵⁰ – incapable d'apprendre le français et de construire une phrase correctement, d'autant plus que le français est imprononçable pour elle. Ce qui ne l'empêche pas cependant d'être décrite comme une bavarde. Par ailleurs, elle est inassimilable : croyante fidèle, elle court les messes, tout habillée de noir, et s'émeut dès qu'elle entend résonner le son d'une clochette⁵¹. Espagnole, elle sait danser le flamenco et cuisiner la paella, mais est incapable de retenir la liste des courses à faire⁵².

Dans toutes les représentations, le téléphone apparaît comme l'accessoire fétiche de Conchita. C'est à travers lui que s'exprime son incapacité de s'adapter à la vie française et au progrès. Dès qu'elle retentit, comme un appel à la messe, la sonnerie l'attire vers le téléphone, mais elle ne comprend jamais rien à ce qu'elle entend et ne peut pas se faire comprendre. En 1993 encore, un sketch diffusé par la télévision française insistait sur cette particularité⁵³.

« Mais le problème le plus complexe et le plus délicat que vous aurez à résoudre avec Conchita est celui du téléphone. Vous aimeriez bien savoir qui a appelé en votre absence. Votre curiosité sera rarement satisfaite. [...] Heureusement, mes amis commencent à savoir l'espagnol. »⁵⁴

Les différents supports du stéréotype (livres, chanson, télévision, etc.) attribuent les mêmes caractéristiques au personnage et c'est à travers ces médias que le stéréotype de Conchita s'est répandu sur tout le territoire.

Outre la large diffusion dont il a bénéficié, le succès du stéréotype s'explique aussi par le prénom lui-même. Conchita n'était pas le prénom féminin espagnol le plus répandu, loin de là, largement devancé, par exemple, par María ou par Carmen (tous deux déjà pris dans les représentations populaires en France⁵⁵). Mais c'est un prénom qui fait sourire, à la sonorité exotique, ridicule, avec la succession des sons [on], [i], [a], liés par le son [ch]⁵⁶ qui permet d'ironiser sur l'accent propre aux Espagnoles lorsqu'elles prononcent le son [s] en français.

L'emploi du stéréotype Conchita marque une nette hiérarchisation entre employée et maîtresse de maison. Cette dernière apprend à la première. Elle l'éduque, la *civilise*. La maîtresse de maison sait, l'employée exécute. C'est d'ailleurs cette opposition, voire une certaine rivalité, que l'on retrouve dans les deux chansons consacrées à Conchita les plus populaires. Dans la première, la maîtresse de maison se plaint de devoir assumer seule les tâches domestiques lorsque Conchita profite de « ses dimanches » libres⁵⁷ ; dans la deuxième, c'est Conchita qui se plaint de devoir répondre au téléphone alors que « la madame » est absente⁵⁸. Dans les deux cas, elle est ridiculisée par les paroles de la chanson ou par la mise en scène lors des interprétations en direct à la télévision française (Annie Cordy).

⁴⁹ Rembauville-Nicolle Françoise, *Guide bilingue ménager à l'usage des employées de maison espagnoles et de leurs employeurs*, Paris, Presses de la Cité, 1964 ; Fasquelle Solange, *Conchita et vous. Manuel pratique à l'usage des personnes employant des domestiques espagnoles*, Paris, Albin Michel, 1968.

⁵⁰ D'où l'utilisation de l'article « la » devant Conchita : « la Conchita ».

⁵¹ Dans de nombreuses sources, Conchita confond la clochette l'appelant au service avec celle utilisée lors des cérémonies religieuses.

⁵² « Maintenant vous disposez d'un certain nombre d'aliments, même si Conchita n'a acheté que la moitié de ceux énumérés. » Solange Fasquelle, *Conchita et vous...*, *op. cit.*, p. 53.

⁵³ Émission « La grande classe », FR3, diffusée le 23 novembre 1993 (Archives INA).

⁵⁴ Fasquelle Solange, *Conchita et vous...*, *op. cit.*, pp. 106-107.

⁵⁵ María : la Vierge Marie ; Carmen : le personnage de la nouvelle de Mérimée, repris par Bizet pour son opéra.

⁵⁶ En France, au début des années 1960, on prononce Con[ch]ita ; par la suite, ce sera Con[tch]ita.

⁵⁷ « [...] Tandis que Conchita / Comme elle est la bonne et qu'elle à son dimanche / rejoint d'autres bonnes qui ont leur dimanche / [...] », refrain de la chanson *Les dimanches de Conchita* (1964), divers interprètes, dont France Gabriel (1964) et Michèle Arnaud (1965).

⁵⁸ En 1978, Annie Cordy chante avec l'accent « La Madam' », devenue « La Conchita » : « Toujours on me réclame la madam' / [...] j'en ai marre de ce téléphone / moi Conchita je n'en peux plus, je deviens folle / [...] ».

En infantilisant les Espagnoles, le stéréotype va plus loin dans la hiérarchisation, puisqu'il place la culture française au-dessus de la culture espagnole. Il en va ainsi pour la langue : si Conchita est incapable d'apprendre le français, la maîtresse de maison pourra sans aucune difficulté apprendre l'espagnol et le prononcer correctement à l'aide d'un simple manuel⁵⁹.

À travers cette caricature, une certaine image de l'Espagne est véhiculée. Pour le « Français moyen » des années 1960, l'Espagne est un pays de traditions⁶⁰ et Conchita l'ambassadrice de ce qui fait la personnalité ibérique. Le personnage témoigne aussi du caractère festif accolé aux Espagnols, ainsi que de leur réputation de travailleurs :

Tous les Espagnols ne sont pas bruns ni toreros ni chanteurs de flamenco. Mais presque tous sont gais de nature, vifs et enjoués. Ils savent rire et profiter de la vie sans amertume.

Sachez que l'Espagnole n'est pas paresseuse mais plutôt courageuse et qu'elle ne renâcle pas devant le travail, surtout si elle se sent en confiance.⁶¹

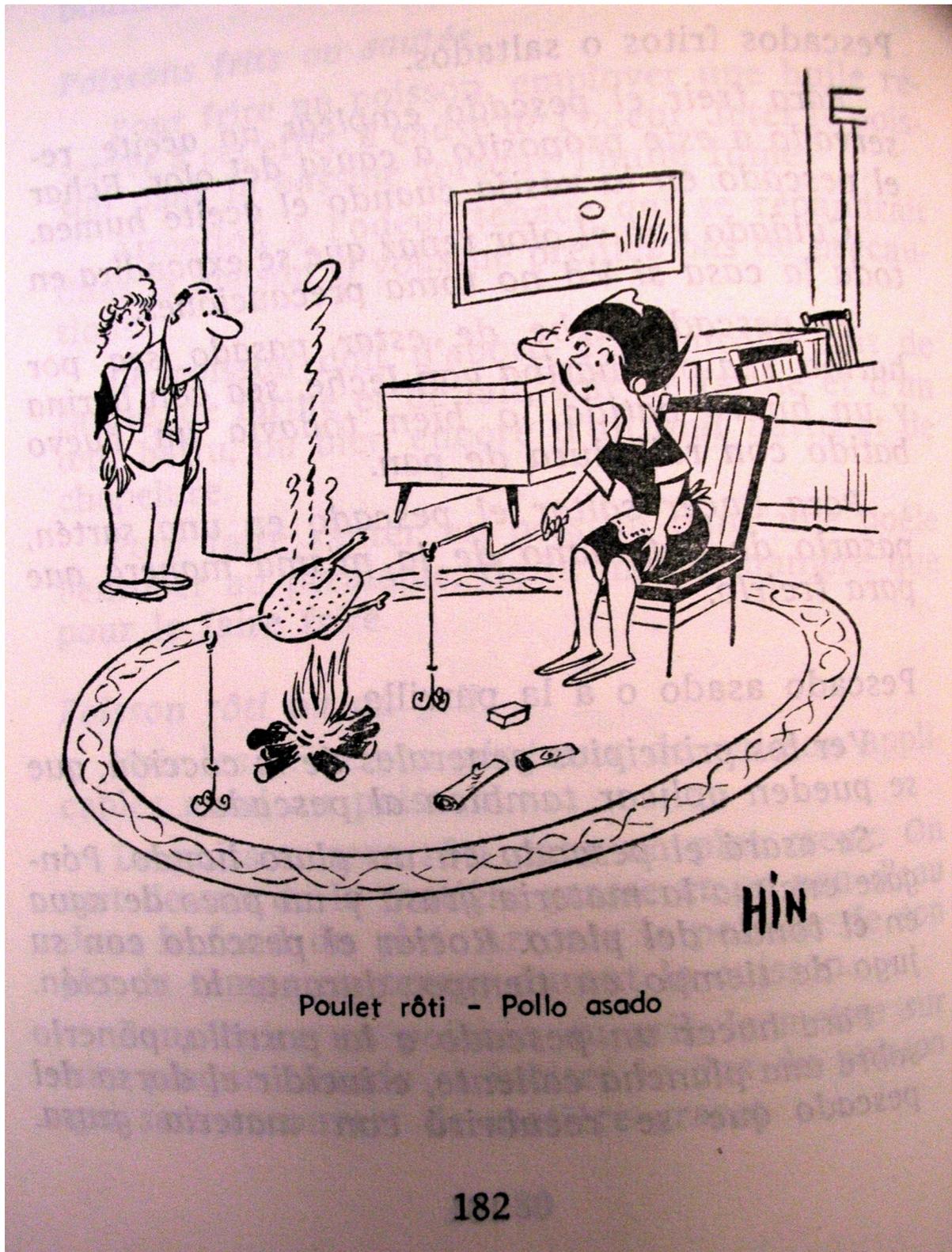
Très présent dans les années 1960-1970, facilement repérable dans les années 1980 et entré depuis dans le langage courant, le stéréotype Conchita apparaît, qu'on le veuille ou non, comme un *lieu de mémoire* de l'immigration espagnole en France. Il témoigne de la visibilité des femmes espagnoles dans certains quartiers parisiens, il y a une quarantaine d'années, de la rue de la Pompe à la « Petite Espagne » de l'avenue de Wagram. Mais il en dit aussi beaucoup, surtout, sur la façon dont furent perçues les Espagnoles – et les Espagnols, de France et d'Espagne – par la société française : des immigrées pauvres, incultes, issues d'un pays en retard, incapables d'apprendre une langue aussi « riche » que le français. Dépassant le stéréotype, l'histoire des Espagnols de France nous a, depuis, démontré le contraire.

Bruno Tur, Paris X Nanterre, CRIIA

⁵⁹ C'est bien la finalité des différents manuels d'aide aux « domestiques espagnoles » parus pendant cette période, dont ceux de Rembauville-Nicolle et de Fasquelle : permettre à la maîtresse de maison de dialoguer avec « sa » Conchita.

⁶⁰ Tuñón de Lara Manuel, « Espagnols en France », *Esprit*, avril 1966, pp. 838-847.

⁶¹ Rembauville-Nicolle Françoise, *Guide bilingue ménager...*, *op. cit.*, p. 20.



Conchita prend ici les traits d'une « bonne sauvage » à qui il faut tout apprendre.

Illustration extraite de Rembauville-Nicolle Françoise, *Guide bilingue ménager à l'usage des employées de maison espagnoles et de leurs employeurs*, Paris, Presses de la Cité, 1964.

1975-2005 Une mosaïque de plus en plus éclatée

Suite à la crise économique engendrée par le choc pétrolier de 1973, en juillet 1974, le gouvernement français décida la suspension de l'immigration de nouveaux travailleurs immigrés et de nouvelles familles, puis rétablit l'immigration familiale début 1975. L'arrêt de l'immigration de travail mit fin à la pratique traditionnelle, dite de la noria, de nombreux migrants originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, qui ne passaient souvent en France qu'une partie de l'année et rentraient au village retrouver leur famille pendant quelques mois avant de revenir, se faisant parfois remplacer au travail par un frère, un cousin ou un ami. Malgré des politiques visant à encourager les retours, à travers le versement de primes au départ, les immigrés dont la France ne voulait plus (Maghrébins avant tout) ne partirent pas, conscients des difficultés de leurs pays d'origine, alors que de nombreux Espagnols en profitèrent pour rentrer chez eux, à l'heure où la démocratie venait d'être rétablie et où l'essor économique devenait chaque jour plus patent.

Étant donné le succès mitigé de sa politique d'aide au retour et afin que les travailleurs immigrés ayant choisi de rester vivre en France puissent bénéficier de meilleures conditions de vie, l'État encouragea alors le regroupement familial, synonyme d'arrivées massives de femmes et d'enfants qui, en Ile-de-France, trouvèrent à se loger pour nombre d'entre eux dans le parc immobilier locatif social.

Une polarisation qui s'amplifie

Alors qu'entre 1982 et 1990, la population étrangère diminua de 3,6 % en France, elle augmenta de 2,8 % en Ile-de-France. A cette date, 12,9 % de la population de la région était étrangère, contre 6,3 % dans le reste du pays. La région accueillait une proportion croissante d'immigrés : 33,1 % de ceux recensés en métropole y résidaient en 1982 pour 35,7 % en 1990. Comme cela avait toujours été le cas depuis l'entre-deux-guerres, l'immigration concernait proportionnellement davantage la région capitale que le reste du pays. Cette différence, qui alla s'accroissant durant les années suivantes, s'explique, entre autres, par l'arrêt de plusieurs activités industrielles qui avaient traditionnellement attiré la population immigrée en différents lieux de province (mines du Nord et de l'Est, sidérurgie lorraine, chantiers navals, etc.).

Au cours des trente dernières années, la polarisation des immigrés en Ile-de-France s'est renforcée et le caractère pluri-ethnique s'est accentué. Malgré l'arrêt officiel des migrations de travail, des migrants de différentes origines ont réussi à venir en France depuis 1974, notamment des Turcs, des Africains, des Chinois, des Sri-Lankais et des Latino-Américains. Beaucoup de ces migrants récents ont choisi cette région comme lieu d'installation car c'est là que leur avion les a conduits en premier lieu et qu'ils ont tissé des réseaux migratoires. Si les Méditerranéens d'Europe et du Maghreb restent les plus nombreux, comme dans le reste de la métropole, des groupes d'immigration plus récente, tels les Asiatiques et les originaires d'Afrique subsaharienne, sont surreprésentés en Ile-de-France. Ainsi, en 1999, 65,7 % des 282 736 ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne établis en France habitaient la région, tout comme 87,6 % des 28 319 ressortissants de la République populaire de Chine, et 89 % des 23 476 Sri-Lankais, chiffres qui ne tiennent compte que des étrangers en situation régulière, or on sait que de nombreux membres de ces vagues migratoires récentes ne disposent pas de papiers en règle suite au durcissement des lois sur le séjour à partir du milieu

des années 1980⁶². Ces nouveaux migrants « sans-papiers » sont durement confrontés à l'administration et, depuis une douzaine d'années, les mobilisations pour les défendre se sont multipliées en Ile-de-France face aux mesures gouvernementales de plus en plus répressives⁶³. Or, ils travaillent pour la plupart d'entre eux et produisent par là même des biens et des services, ce sont des consommateurs et des contributeurs fiscaux, via la taxe d'habitation, les impôts indirects, voire parfois l'imposition sur le revenu.

A partir de 1975, le nombre des réfugiés politiques en Ile-de-France connut une nette croissance. Le coup d'État contre le gouvernement de Salvador Allende en septembre 1973 entraîna l'arrivée de quelques milliers d'exilés latino-américains, chiliens, mais aussi brésiliens et uruguayens réfugiés au Chili pour échapper à leurs propres dictatures ; puis argentins après le coup d'État de 1976. Comme ils reçurent un excellent accueil dans de nombreuses municipalités socialistes et communistes de la région, entre autres en termes d'accès au logement social, et trouvèrent assez rapidement des emplois grâce à leurs qualifications, beaucoup d'entre eux s'y établirent provisoirement, dans l'espoir de pouvoir rentrer rapidement au pays (voir encadré). Mais, numériquement, le flux le plus important de réfugiés politiques fut celui des *boat people* en provenance du Sud-Est asiatique qui, eux, ont bien souvent fait le choix de s'implanter définitivement en Ile-de-France, comme le prouve leur taux élevé de demandes de naturalisation (voir encadré).

En outre, plus de la moitié des quelque 40 000 demandes d'asile politique en France est aujourd'hui déposée en Ile-de-France⁶⁴. En attente de la décision de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), les requérants doivent rester dans la région et s'ils sont déboutés, ils y entrent généralement dans la clandestinité, à la merci des contrôles de police et d'un possible renvoi dans leur pays d'origine.

Lors du dernier recensement, en 1999, 1 611 000 immigrés vivaient en Ile-de-France, soit un peu plus de 37 % de la population immigrée du pays ; 14,7 % de la population francilienne était immigrée, proportion deux fois plus forte qu'au niveau national.

Des migrants venus d'horizons de plus en plus lointains

En 1999, 35 % des immigrés vivant en Ile-de-France sont nés dans un pays européen, proportion qui a diminué de 7,7 % depuis 1990 suite, entre autres, à des retours au pays d'Espagnols et d'Italiens retraités. Près de 29 % d'entre eux sont natifs du Maghreb ; leur nombre a augmenté de 8 % par rapport à 1990, surtout à cause de flux migratoires en provenance de Maroc au titre du regroupement familial. La part des migrants en provenance d'Afrique subsaharienne et d'Asie s'est fortement accrue entre 1990 et 1999, renforçant la diversité de la population immigrée francilienne par rapport à la province – les personnes nées dans un pays d'Afrique hors Maghreb ne représentent que 15 % des immigrés en Ile-de-France en 1999, mais leur nombre a augmenté d'environ 41 % depuis 1990. Les effectifs des populations originaires de Chine et du Sri-Lanka ont doublé.

⁶² En 1981, le premier gouvernement de gauche organisa la régularisation de 130 000 personnes mais, à partir de 1983, l'accent fut mis à nouveau sur le contrôle des flux et la lutte contre le séjour et le travail irréguliers ; cette tendance alla en s'accroissant au fil des années.

⁶³ En particulier depuis les occupations très médiatisées des églises Saint-Ambroise (XI^e) en mars 1996 puis Saint-Bernard de la Chapelle (XVIII^e) de juin à août suivant par environ 300 Africains (majoritairement Maliens, Sénégalais et Mauritanais), pour la plupart résidents du foyer Nouvelle-France de Montreuil. Ces actions et les grandes manifestations de février 1997 eurent pour conséquence l'adoption de la « circulaire Chevènement » de juin 1997, qui permit 90 000 régularisations.

⁶⁴ On a enregistré 50 547 premières demandes en 2004 et 42 578 en 2005.

Population immigrée en IDF selon le pays de naissance en 1990 et en 1999

1990	1999	Evolution 1990-1999 (en %)	
Europe	615 377	568 049	- 7,7
UE à 15	504 059	457 250	- 9,3
Portugal	265 178	254 218	- 4,1
Italie	78 352	62 404	- 20,4
Espagne	78 746	60 524	- 23,1
Afrique	601 528	705 592	+ 17,3
Maghreb	432 428	466 608	+ 7,9
Algérie	205 149	213 913	+ 4,3
Maroc	139 177	166 470	+ 19,6
Tunisie	88 102	86 225	- 2,1
Autres pays d'Afrique	169 100	238 984	+ 41,3
Mali	25 588	31 010	+ 21,2
Sénégal	23 032	29 558	+ 28,3
Asie	218 211	269 644	+ 23,6
Asie du S./E.	81 038	82 880	+ 2,3
Turquie	44 274	50 125	+ 13,2
Amérique, Océanie	53 666	67 723	+ 26,2
Ensemble	1 488 782	1 611 008	+ 8,2

Des emplois moins qualifiés et un chômage important

Les trois quarts des immigrés en âge de travailler sont actifs ; parmi eux, 20 % sont au chômage. La majorité de ceux qui travaillent sont employés ou ouvriers. Les hommes immigrés sont plus actifs que les Franciliens (82 % contre 77 %). Si le taux d'activité est plus bas chez les 25-34 ans, dans la tranche des 60-64 ans, il est nettement supérieur et concerne un tiers des immigrés contre un cinquième des autres habitants de la région. Ils partent en effet plus tard à la retraite car leurs ressources sont plus modestes et leurs carrières souvent plus courtes. Ainsi de nombreux Espagnols, arrivés en région parisienne âgés de plus de 25 ans au début des années 1960, sont obligés de travailler jusqu'à 65 ans, voire plus, car leurs années d'activité en Espagne, souvent comme simples journaliers agricoles, ne sont pas prises en compte pour leur retraite.

Les immigrés représentent 16,6 % des actifs ayant un emploi de la région. Sur dix hommes immigrés au travail, près de sept sont employés dans le tertiaire. Certains secteurs en emploient une proportion élevée. Ils représentent 36 % des actifs du secteur du BTP ; la moitié d'entre eux sont portugais. Presque un tiers des immigrés travaillant dans l'industrie sont marocains. Les originaires de Turquie sont également surreprésentés dans les secteurs industriels (près d'un quart des immigrés travaillant dans l'industrie), en particulier dans celui des biens de consommation. 33 % des immigrés ayant un emploi sont ouvriers contre 16,5 % des actifs franciliens au travail.

Vingt métiers regroupent la moitié des emplois masculins ; les plus fréquents sont les conducteurs de véhicules, les agents d'entretien, les ouvriers qualifiés du BTP et les serveurs de café ou de restaurant.

Les femmes immigrées sont un peu moins nombreuses sur le marché du travail que l'ensemble des Franciliennes : 64 % contre 68 %. Néanmoins, leur taux d'activité a augmenté de 7,2 points entre 1990 et 1999. Il diffère selon la nationalité : les Portugaises sont particulièrement actives (environ 84 %), tout comme les femmes originaires d'Asie du Sud-Est. En revanche, celles venant du Maghreb et de Turquie sont moins souvent salariées. Les immigrées travaillent presque exclusivement dans le secteur tertiaire, dont une sur quatre dans les services aux particuliers. Dix métiers seulement couvrent plus de 50 % des emplois féminins ; les plus représentés sont agent d'entretien, employée de maison, assistante maternelle et concierge.

Les immigrés salariés occupent un peu plus fréquemment que les autres actifs des emplois précaires : 14 % d'entre eux sont en contrat à durée déterminée, stage rémunéré, emploi jeune, contrat emploi solidarité, intérim ou apprentissage, contre 12 % de l'ensemble des Franciliens. Les emplois à temps partiel sont également plus fréquents, notamment parmi les femmes. Ainsi, depuis le milieu des années 1990, la grande distribution recrute un nombre croissant de femmes immigrées. En 1999, 11,6 % des actives étrangères ayant un emploi travaillent dans le secteur du commerce, dont 20 % des actives turques ou asiatiques, 15 % des Italiennes et 11,5 % des originaires du Maghreb. Une partie d'entre elles est employée dans le petit commerce, notamment alimentaire, parfois à caractère familial ou communautaire. Mais de plus en plus, des femmes issues des vagues migratoires des années 1960, scolarisées en France, travaillent à présent dans de grandes chaînes de la distribution alimentaire ; elles y sont soumises à des horaires très variables, à des statuts multiples et rémunérées au Smic horaire.

Le taux de chômage des immigrés est de 20 %, contre 11,5 % pour les Franciliens, différence qui s'explique par la surreprésentation des non qualifiés, des ouvriers et des employés. Il a progressé de 4,6 points entre 1990 et 1999, contre 2,6 points pour l'ensemble des habitants de la région. En outre, les détenteurs de diplômes obtenus à l'étranger ont du mal à les faire valoir. Les personnes ayant acquis la nationalité française sont un peu moins affectées par le chômage (17 %), surtout celles nées dans l'Union européenne (9 %).

Les jeunes – près de trois actifs immigrés sur dix âgés de moins de 25 ans sont à la recherche d'un emploi – et les immigrés nés en Afrique subsaharienne et en Turquie sont plus exposés aux risques de chômage. En général, le taux de chômage des immigrés est élevé là où celui de l'ensemble de la population l'est aussi, comme en Seine-Saint-Denis où plus d'un immigré sur quatre est à la recherche d'un emploi ; cela s'explique pour partie par le fait que ce département accueille davantage de ressortissants africains et turcs.

L'Ile-de-France accueille la moitié des étudiants étrangers du pays, soit environ 22 000 chaque année, dont la moitié est domiciliée à Paris *intramuros*. Nombre d'entre eux viennent y poursuivre leur formation après l'âge de 24 ans.

Une sédentarisation souvent liée à l'emploi initial et au parc de logement social

En Ile-de-France, près de sept immigrés sur dix vivent à Paris ou en petite couronne. La capitale, qui demeure leur principale porte d'entrée, en regroupe près du quart alors que ce département rassemble moins d'un cinquième de la population de la région. Ils sont également surreprésentés en Seine-Saint-Denis : 22 % de la population totale contre 19 % en 1990. D'une manière générale, ce poids s'est accentué dans les communes où il était déjà important en 1990, en lien avec l'existence d'un parc locatif attractif et avec le phénomène

classique des chaînes migratoires. On continue à observer les plus fortes proportions d'immigrés dans le quart nord-est de la capitale, ainsi qu'en banlieue nord : sud du Val-d'Oise, nord des Hauts-de-Seine et majeure partie de la Seine-Saint-Denis. En grande couronne, la proportion d'immigrés est comparable en moyenne à celle de l'ensemble de la région dans les villes nouvelles de Cergy-Pontoise, Evry, Marne-la-Vallée, Saint-Quentin-en-Yvelines et Sénart, et seule Marne-la-Vallée accueille plus d'immigrés que la moyenne régionale (16,5 %).

Accéder à la propriété au prix des logements franciliens exige des revenus dont beaucoup d'immigrés ne disposent pas à cause de leurs emplois généralement peu qualifiés. Ils sont donc majoritairement locataires (61 %) et résident plus souvent dans le parc locatif social où ils représentent 31 % des locataires contre 24 % de l'ensemble des ménages franciliens. Par rapport à 1990, davantage de ménages immigrés vivent en HLM (+ 6,7 points), progression plus forte que pour les autres ménages. A côté des ménages français et d'origine européenne, y cohabitent deux populations : des ménages venus du Maghreb, ayant accédé au parc HLM dans les années 1970 et d'autres arrivés d'Afrique subsaharienne plus récemment. Les familles nombreuses y sont très représentées : près de six couples immigrés sur dix ont trois enfants et plus.

Le peuplement de la cité Salvador Allende à Villetaneuse (93) offre un parfait exemple de l'accès au logement social des immigrés en parallèle avec la politique de regroupement familial. Comportant 293 logements HLM, 134 logements ILN⁶⁵ et 75 chambres destinées à des étudiants de l'université Paris XIII toute proche, la cité a été construite entre 1972 et 1974. Le nombre de résidents étrangers y est passé de 32,6 % en 1975 à 39,2 % en 1982 et à 40,1 % en 1990, soit une nette surreprésentation par rapport à l'ensemble de la commune qui, à cette date, en dénombrait 26,8 %. En 1990, 55 ménages étrangers de six personnes et plus habitaient la cité Allende contre 23 ménages français de ce type. Plus de 18 nationalités d'origine étaient représentées, en provenance, par ordre de grandeur décroissant d'Algérie, du Maroc, du Portugal et d'Afrique subsaharienne. Comme leurs voisins français, ces immigrés sont très majoritairement ouvriers et employés et ont pour la plupart connu une paupérisation entre 1975 et 1990.

Si les natifs d'Algérie et du Maroc sont très représentés dans les anciennes communes industrielles de la petite ceinture, qui offraient du travail peu qualifié dans les années 1960, ainsi que de grands logements sociaux à partir des années 1970, les Portugais sont, quant à eux, relativement dispersés sur le territoire francilien, avec cependant une implantation très forte dans le Val-de-Marne. Le fait de souvent disposer d'un double revenu et leur forte présence dans le bâtiment, qui les a conduits à retaper entre parents et amis d'anciens pavillons de la petite couronne ou à en construire de neufs en grande couronne, leur a permis d'être plus souvent propriétaires d'une maison individuelle que l'ensemble des immigrés en moyenne. En cela, ils se rapprochent des immigrés italiens, qui se distinguent par une forte proportion de propriétaires, plus élevée que celle des ménages franciliens (63 % contre 44 %), en lien avec l'ancienneté de la sédentarisation de cette migration dans la région.

Une immigration désormais clairement familiale

Durant les trente dernières années, la croissance du nombre d'immigrés en Ile-de-France a été due pour 60 % à l'augmentation de la population féminine, en lien avec les politiques de regroupement familial et l'augmentation des demandes d'asile. Les femmes sont deux fois plus nombreuses en 1999 qu'en 1968, où elles représentent 49 % de la totalité des immigrés

⁶⁵ Créés par la loi cadre de 1957 sur le logement, les « immeubles à loyers normaux » sont destinés aux catégories moyennes et se sont développés en même temps que les HLM dans les années 1960 et 1970.

contre 41 %. Depuis 1990, plus de femmes que d'hommes arrivent en Ile-de-France car elles constituent 55 % des flux.

Dans près de 912 000 ménages⁶⁶, soit un ménage francilien sur cinq, la personne de référence ou son conjoint est immigré ; parmi eux, on dénombre 720 000 familles. Les ménages immigrés regroupent en moyenne 3,1 personnes contre 2,4 pour l'ensemble des ménages d'Ile-de-France ; ce nombre est plus élevé chez les originaires d'Afrique subsaharienne, en particulier du Mali (4,6 personnes par logement) et du Sénégal (3,9). Les Portugais, avec en moyenne 3,1 personnes, se distinguent des autres ménages originaires de l'UE (2,7 personnes). Ce phénomène s'explique par une cohabitation plus fréquente des familles qui, de plus, comportent en général davantage d'enfants.

On trouve plus de couples avec enfants (48 %) parmi la population immigrée que dans l'ensemble de la population de la région (32 %) ; 55 % des familles immigrées ont des enfants de moins de 16 ans, contre 46 % de la totalité des familles franciliennes ; et la proportion de familles de trois enfants ou plus est près de deux fois supérieure. Les familles nombreuses sont particulièrement importantes chez les Africains : environ 20 % de ces ménages ont trois enfants ou plus, soit quatre fois plus que les Européens ; néanmoins, au fur et à mesure de la sédentarisation en Ile-de-France, le taux de fécondité des femmes africaines (2,5 enfants par femme) tend à se rapprocher de celui des Françaises (1,7). Les ressortissants d'Afrique subsaharienne (Mali et Sénégal notamment) comptent le plus de familles vivant avec quatre enfants ou davantage âgés de moins de 16 ans car, étant donné le caractère récent de cette migration, ces derniers sont encore jeunes et n'ont pas quitté le domicile parental, contrairement aux membres de la deuxième génération des communautés venues d'Europe ou du Maghreb.

Le nombre de couples immigrés a augmenté de 13,3 % entre 1990 et 1999, quand celui des couples franciliens diminuait de 0,5 %. Dans près de la moitié d'entre eux, les deux conjoints viennent du même pays. La plus importante proportion de couples endogames se retrouve chez les originaires de Turquie (76 %), qui ont eu massivement recours au regroupement familial et vivent beaucoup au sein de leur propre communauté ; elle est très forte aussi pour les Sri-Lankais et les Chinois et atteint près des deux tiers chez les immigrés venus du Portugal et d'ex-Yougoslavie ; elle est fréquente également chez les réfugiés du Sud-Est asiatique, souvent entrés en France avec leur famille.

En 1999, 1 150 000 enfants d'immigrés vivaient en Ile-de-France avec leurs parents, représentant 37 % des enfants franciliens ; 83 % d'entre eux étaient nés en France et n'étaient donc pas des immigrés eux-mêmes.

Deux exemples de migrations récentes en Ile-de-France, ceux des originaires d'Afrique subsaharienne et de Turquie

La prééminence des Soninkés

Malgré les obstacles administratifs à leur entrée, les années 1980-1990 ont été marquées en Ile-de-France par une nette croissance des flux en provenance d'Afrique subsaharienne due à l'arrivée de femmes et aux naissances. On a également assisté à une diversification des pays d'origine, concomitante d'une émigration de couples urbains qualifiés en provenance de Côte d'Ivoire, du Cameroun et de la République démocratique du Congo. Ils étaient 80 000 en France en 1975, 160 000 en 1982 et 282 700 en 1999.

Ce sont les Soninkés, originaires du Mali, de Mauritanie et du Sénégal, qui forment le groupe ethnique subsaharien le plus représenté en Ile-de-France, où certains sont arrivés à partir du

⁶⁶ Un ménage regroupe les habitants d'un même logement, quels que soient les liens qui les unissent. Un ménage peut ainsi comporter zéro famille (personne seule), une ou plusieurs familles.

milieu des années 1960. Il s'agissait alors d'hommes seuls, essentiellement d'origine rurale et analphabètes, sans qualifications, qui ont découvert le salariat en France, où ils ont constitué progressivement des réseaux communautaires, les foyers de travailleurs immigrés ayant joué et jouant toujours un rôle essentiel dans leur structuration. Dans les années 1960 et 1970, ils ont réussi à détenir le monopole de certains emplois, essentiellement dans les secteurs des services les plus délaissés par la main-d'œuvre francilienne : entretien de la voirie, nettoyage industriel, collecte des ordures ménagères.

A partir du milieu des années 1980, ils sont passés d'une immigration de travail « discrète », composée d'hommes seuls vivant dans des foyers, à une immigration de peuplement beaucoup plus visible. Ils sont surreprésentés dans les arrondissements populaires parisiens (XI^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e) et les communes ouvrières de l'est et du nord de la petite couronne. Des statistiques sur la répartition des enfants africains en Ile-de-France permettent de dresser une géographie de cette implantation : 25 % en Seine-Saint-Denis, 20 % à Paris *intramuros*, 12 % dans les Yvelines et 11 % dans le Val-d'Oise, les 32 % restants se répartissant à travers les quatre autres départements. À part les foyers de Montreuil, d'Aubervilliers ou de Saint-Denis, où résident toujours de nombreux hommes seuls, les familles vivent généralement dans un parc locatif privé très dégradé, dans les marges les plus stigmatisées du parc HLM, dans certaines copropriétés dévalorisées ou squattent de très vieux immeubles en attente de démolition, comme dans la partie sud de la Plaine Saint-Denis.

Immigrés économiques et réfugiés venus de Turquie

Les originaires de Turquie ne sont présents de manière notable en Ile-de-France que depuis 1975 mais leur nombre a connu une forte croissance jusqu'en 1990 ; ils étaient 16 000 en 1982, 44 300 en 1990 et 50 100 en 1999. Contrairement à d'autres migrants récents, ils ne sont pas surreprésentés dans la région ; bien qu'étant leur premier pôle d'installation en termes numériques, elle n'accueille que 24,6 % de ceux résidant en France, les autres vivant principalement en Rhône-Alpes, en Alsace et en Lorraine ; ces deux dernières localisations sont dues à la proximité avec l'Allemagne, première destination de l'émigration turque en Europe.

Outre de nombreux migrants peu qualifiés venus des zones rurales reculées d'Anatolie pour chercher un emploi, cette communauté compte un grand nombre de réfugiés politiques : ce sont soit des hommes scolarisés et qualifiés, militants de gauche et d'extrême gauche, ayant fui les coups d'Etat militaires de 1971 et de 1980 ; soit des familles appartenant à des minorités nationales, kurdes en majorité, mais également chaldéennes chrétiennes.

A Paris *intramuros*, de nombreux Turcs habitent le quartier de Strasbourg-Saint-Denis (IX^e), où ils ont ouvert des épiceries, des restaurants et des cafés ethniques ainsi que quelques agences de voyages spécialisées dans la Turquie ; le quartier sert généralement de point de départ à diverses manifestations, initiées soit par des Turcs pro-laïcs, par exemple à l'occasion des polémiques sur le port du voile à l'université dans leur pays, soit par des Kurdes lors des attaques de l'armée turque contre les combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). En banlieue, on trouve une importante présence turque dans des immeubles d'habitat social à Clichy-sous-Bois et à Aulnay-sous-Bois (93) ainsi qu'à Poissy et à Achères (78) ; il s'agit le plus souvent de familles d'ouvriers de l'automobile qui ont bénéficié de l'attribution de logements dans le cadre de leur entreprise.

Une perception de l'« étranger » différente selon les époques

Depuis le début du XIX^e siècle, l'immigration étrangère dans la région capitale a toujours été exceptionnelle par son nombre et surtout sa diversité, tant en termes de lieux de provenance que de conditions sociales. Néanmoins, la perception des étrangers n'a semble-t-il pas toujours été la même durant les différentes grandes périodes délimitées dans cette étude.

Jusqu'en 1914, les importants brassages de population que connurent la capitale et sa banlieue dus à l'arrivée de nombreux migrants provinciaux, qui eux-mêmes ne parlaient pas forcément le français, en provenance, entre autres, du grand bassin parisien, du Nord, du Limousin, d'Auvergne et de Bretagne, permirent l'intégration progressive des étrangers au sens strict à travers leur entrée massive sur le marché du travail, qu'ils fussent allemands, belges, italiens ou juifs russes, polonais ou roumains.

Dans l'entre-deux-guerres, la cohabitation entre Parisiens au sens large et étrangers a parfois été synonyme de heurts, surtout sur les chantiers ou dans les usines. Ainsi, malgré les proclamations de principe des dirigeants de la CGT-U quant à l'égalité de traitement entre Français et étrangers et la création de la Main-d'Œuvre étrangère (MOE, ancêtre de la MOI) en 1924, certains secteurs organisés du mouvement ouvrier, notamment celui du bâtiment, considéraient tous les étrangers comme une main-d'œuvre pratiquant une concurrence déloyale et comme des « jaunes » en puissance. Les tensions sur le marché de l'emploi consécutives à la crise des années 1930 conduisirent à une montée de la xénophobie et à un rejet croissant de ces « indésirables ».

La participation de nombreux étrangers à la Résistance en région parisienne aurait pu conduire à une perception plus positive de leur rôle. Cela fut en partie le cas pour les Italiens, les Espagnols et les Arméniens, dans la mesure où plusieurs communes de banlieue, essentiellement communistes, célébrèrent après-guerre leurs « martyrs » issus de ces communautés. Mais l'arrivée, à partir de la fin des années 1940, d'importants flux en provenance d'Algérie entraîna à nouveau un rejet de la figure de l'« immigré », perçu comme un homme seul et comme un travailleur manuel, destiné à ne passer que quelques années dans la région. Ainsi, dans les années 1970, tant dans le BTP que dans l'industrie automobile, les luttes des OS, très majoritairement immigrés, étaient jugées par la CGT trop « catégorielles » pour valoir la peine d'être soutenues. En outre, malgré la présence croissante de femmes et d'enfants, la ségrégation territoriale fut maintenue jusqu'au début des années 1970, à travers l'habitat dans des foyers de travailleurs étrangers, des hôtels garnis des quartiers précaires des centres-villes et de nombreux bidonvilles, ce qui conduisit à l'existence de deux sociétés distinctes fonctionnant en parallèle sur le même territoire.

A partir de 1973-1975, avec l'accès massif des immigrés au parc locatif social en Ile-de-France, pratiquement concomitant de la mise au chômage de milliers de salariés peu qualifiés de l'industrie métallurgique et mécanique, la question de l'immigration, d'aucuns diraient le « problème »⁶⁷, s'est déplacée. Les immigrés ont perdu leur image de « travailleurs » pour se voir accoler celles, péjoratives, de « bénéficiaires des prestations sociales » puis de « clandestins ». La prise de conscience par leurs voisins franciliens qu'il ne s'agissait pas d'une présence provisoire mais d'une véritable installation sur le long terme, rendue manifeste par l'arrivée des femmes et la naissance des enfants à l'occasion du regroupement familial, a entraîné leur fréquente stigmatisation en tant qu'habitants des « banlieues sensibles » où ils importeraient leur « bruit » et leur « odeur » spécifiques⁶⁸.

⁶⁷ « Problème » qui a fait irruption dans la vie politique française en 1983-1984, à la suite des bons résultats des candidats du Front national lors de l'élection municipale partielle de Dreux puis lors des élections européennes.

⁶⁸ On observe ici une dichotomie dans le discours selon qu'il concerne les « bons » immigrés, originaires de l'Europe méditerranéenne et du Sud-Est asiatique, ou les « autres », qui seraient « inassimilables » pour des raisons liées à une religion et à des traditions totalement différentes. Comme dans tous les discours reconstruits *a*

Or, lors des « émeutes des banlieues » d'octobre et de novembre 2005, qui débutèrent en Seine-Saint-Denis, le territoire d'Ile-de-France le plus marqué par la présence immigrée mais aussi par le chômage, si la proportion de descendants de l'immigration maghrébine et africaine était non négligeable parmi les jeunes manifestants, leurs rangs comprenaient également beaucoup de jeunes ayant des parents français (métropolitains ou venus des Dom-Tom) ou issus des différentes immigrations européennes, habitant les mêmes cités populaires dévalorisées. Ce mouvement a révélé le malaise de toute une jeunesse vivant dans des quartiers perçus comme des lieux de relégation sociale et non ethnique par leurs habitants. D'ailleurs, le recensement de 1999 a montré que la présence des immigrés dans les zones urbaines sensibles d'Ile-de-France n'était que de 7,5 à 42 % d'une ZUS à l'autre.

Malgré la focalisation du moment sur les « jeunes à problèmes » des quartiers où vivent de nombreux immigrés, il est indéniable que, sur la longue durée, le dynamisme actuel de la région capitale doit beaucoup au cosmopolitisme de sa population depuis plus de deux siècles. Et ce, tant en matière de construction d'infrastructures, depuis le viaduc de Nogent après la guerre de 1870 jusqu'au Stade de France à la fin des années 1990, que de prééminence industrielle entre 1920 et 1980 à travers des fleurons de l'automobile tels que Renault ou Citroën, et de la multiplicité des services – nous pensons ici entre autres à l'immense variété des restaurants ethniques franciliens, des vendeurs de falafels de la rue des Rosiers aux multiples pizzerias, « chinois » et « kebabs » présents aujourd'hui à travers toute l'agglomération, symboles éclatants de l'esprit d'entreprise des migrants.

En outre, le rayonnement artistique international de Paris n'aurait pas été le même si de nombreux peintres, sculpteurs, photographes, romanciers et hommes de théâtre étrangers n'y avaient pas posé leurs valises, et voire parfois choisi le français comme langue d'écriture.

posteriori, il n'en a pas toujours été ainsi : au XIX^e siècle et dans l'entre-deux-guerres, les Italiens avaient une fâcheuse réputation d'hommes prompts à jouer du couteau ; quant aux Espagnols, ils étaient surtout décriés pour leur fécondité « prolifique » et leur saleté. Lors de leur arrivée en région parisienne à partir de 1975, les réfugiés du Sud-Est asiatique furent confrontés à toutes sortes de rumeurs sur leurs tripots clandestins, leurs règlements de compte mafieux et l'exploitation sauvage de leurs compatriotes dans des ateliers de confection clandestins.

Encadrés correspondant au chapitre sur la période 1975-2005

L'installation et la sédentarisation des anciens *boat people*

Suite au départ de l'armée des Etats-Unis du Vietnam en 1975 et à l'instauration de régimes communistes dans les trois pays formant l'ancienne Indochine française (Cambodge, Laos, Vietnam), des milliers d'habitants de cette région, pour la moitié d'entre eux artisans ou commerçants appartenant à la diaspora chinoise, prirent la fuite par la mer et furent appelés les *boat people*. Entre 1975 et 1982, 110 000 de ces réfugiés du Sud-Est asiatique s'installèrent en France après avoir obtenu le droit d'asile, dont environ 40 000 en Ile-de-France⁶⁹. Ils accédèrent à la propriété, souvent via des emprunts intercommunautaires, dans trois espaces où s'élevaient de hautes tours d'habitation de construction récente boudées par la population francilienne : au début dans le quartier de la Porte de Choisy (XIII^e)⁷⁰ puis, au fur et à mesure des nouvelles arrivées, à Belleville (XIX^e-XX^e) et dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée⁷¹ au cours des années 1980.

L'esprit d'entreprise étant une tradition chez les Chinois du Sud-Est asiatique, beaucoup d'entre eux choisirent comme stratégie d'insertion l'ouverture d'un commerce ou d'un établissement de services (salon de coiffure, institut de beauté, cabinet de pédicure, etc) voire l'exercice d'une profession libérale. L'arrivée massive d'une clientèle asiatique dans ces quartiers entraîna l'essor de nombreuses activités économiques et professionnelles : restaurants et traiteurs (51,4 % de l'ensemble), pâtisseries, boucheries, maroquinerie (20,8 %), confection (13 %), bijouterie (12,5 %), agences immobilières et de voyages, aux enseignes en chinois sous-titrées en français ou l'inverse. On trouve des commerces tenus par des Asiatiques dans tous les quartiers parisiens et dans toutes les communes de banlieue ; la capitale comptait 97 restaurants chinois en 1960, 187 en 1970, 270 en 1977 et 728 en 1990 ; à cette dernière date il y en avait presque autant en banlieue, soit 1 400 au total en Ile-de-France. En 1992, à Paris *intramuros*, le quartier de la Porte de Choisy concentrait le plus grand nombre d'activités économiques et professionnelles chinoises (20,5 %), suivi par Belleville (18 %) et Arts-et-Métiers (11,2 %), ces trois secteurs urbains regroupant près de la moitié de ces activités.

C'est dans le XIII^e arrondissement que la présence indochinoise et chinoise est la plus médiatisée, à travers la présence des grands supermarchés Tang Frères et Paris Store où des Asiatiques viennent de toute l'Ile-de-France pour chercher des produits spécifiques *made in China*, et l'organisation annuelle de la Fête du Printemps, dite du Nouvel An chinois, célébrée en présence des représentants .

Cependant, le quadrilatère entre le boulevard Vincent-Auriol au nord et les Maréchaux au sud, les quartiers de la Gare à l'est et de la Maison-Blanche à l'ouest reste majoritairement un quartier populaire parisien cosmopolite où cohabitent des populations venues de province et des Dom-Tom, du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. Seuls quelque 6 000 originaires du Sud-Est asiatique y vivent, soit moins de 30 % des étrangers. Ces statistiques sont néanmoins imparfaites car nombre d'entre eux ont obtenu leur naturalisation, soit après avoir épousé des

⁶⁹ Selon le recensement de 1999, 44,7 % des 62 964 natifs du Cambodge, du Laos et du Vietnam vivant en France et non naturalisés français à cette date résident dans la région.

⁷⁰ Arrondissement qui fut un lieu privilégié d'implantation chinoise et indochinoise dans la capitale dès l'entre-deux-guerres.

⁷¹ Ils sont surreprésentés dans quatre des vingt-six communes de cette ville nouvelle : Torcy, Noisiel et surtout Lognes et Noisy-le-Grand, qui comptaient chacune plus de 2 000 Asiatiques en 1990. Même si à cette date, ils représentaient près du tiers de la population étrangère de la ville nouvelle, seuls 5 % des habitants de Marne-la-Vallée étaient asiatiques. Contrairement à Paris *intramuros*, la fonction résidentielle l'emporte largement sur les autres et, face à l'existence de très peu de commerces ethniques sur place, l'essentiel des achats spécifiquement chinois continuent à se faire à Paris, notamment dans le XIII^e.

Français-es, soit après avoir obtenu leur naturalisation. C'est en effet parmi cette communauté qu'on enregistre les taux les plus élevés de demande de nationalité française, en lien avec la décision de se sédentariser en France. Le recensement de 1999 a ainsi permis d'établir que les enfants nés de parents originaires de pays d'Asie du Sud-Est ont été très nombreux à acquérir la nationalité française. Ainsi, 78 % des enfants de Vietnamiens nés à l'étranger se déclarent Français de naissance ou par acquisition, taux plus élevé que chez les enfants nés à l'étranger de parents immigrés de l'Union européenne.

Natacha Lillo

L'immigration latino-américaine

La France n'a jamais été la destination privilégiée des Latino-Américains car, à l'exception d'Haïti, elle ne possède pas de liens historiques étroits avec les nations hispano-américaines. En d'autres termes, l'émigration vers la France n'a jamais été le reflet d'une histoire coloniale. On ne peut l'expliquer non plus comme un retour différé transgénérationnel, même si certains pays latino-américains, comme l'Argentine, ont accueilli un nombre significatif de Français à la fin du XIX^e siècle⁷². Cependant, la France et plus précisément Paris furent, dès le XIX^e siècle, une destination obligée pour certains secteurs des élites latino-américaines. Des hommes politiques, des intellectuels, des artistes, de jeunes étudiants et des aventuriers firent, et continuent à faire, du voyage à Paris une étape décisive au sein de trajectoires personnelles et professionnelles réussies⁷³. Si ce type de voyages a donné lieu à de multiples témoignages dans des mémoires et des chroniques, les Latino-Américains qui s'installèrent de forme permanente furent rares ; il s'agissait en général de courts séjours visant à préparer des retours triomphants. En d'autres occasions, le voyage intellectuel ou artistique se combina avec une représentation ou une charge diplomatique, comme pour le Péruvien Francisco García Calderón, le Chilien Blest Gana ou l'Argentin Juan Bautista Alberdi. Paris fut aussi la destination de plusieurs exilés illustres comme les anciens présidents péruvien Miguel Iglesias et mexicain Porfirio Díaz. Tout ceci pourrait expliquer le peu d'intérêt que ce type d'expériences a suscité chez les spécialistes des migrations, vu la faible importance de la population latino-américaine en France, qui passa de 0,026 % de la population totale en 1901 à, à peine 0,14 % en 1999, date à laquelle ce pourcentage fut le plus élevé.

Néanmoins, les choses ont sensiblement changé à partir des années 1970, synonymes de doublement du nombre des Latino-Américains en France. On peut facilement associer cette augmentation à la forte conflictualité sociale et politique vécue par le sous-continent. La violence inédite du nouveau cycle de dictatures militaires qui virent le jour un peu partout dans les années 1960 – quand, suite à la révolution cubaine, l'Amérique latine devint l'un des territoires d'affrontement privilégiés de la guerre « froide » – entraîna des déplacements forcés et des émigrations précipitées. Tout en restant une destination secondaire, la région parisienne hébergea, avec différents statuts légaux, des contingents de Chiliens, de Brésiliens, d'Uruguayens, d'Argentins et d'Haïtiens fuyant leurs régimes répressifs respectifs.

L'accueil de réfugiés et d'exilés latino-américains entraîna une augmentation évidente de leur « visibilité », ce qui produisit parallèlement des modifications importantes en matière de perception de l'Amérique latine par la population française⁷⁴. Cela explique l'impact considérable qu'eurent en France différents événements latino-américains, dont certains, tel le débat sur le boycott de la Coupe du monde de football en Argentine en 1978, donnèrent lieu à une importante mobilisation sociale. Étant donné la faible importance numérique des Latino-Américains au sein de la société française, l'importance relative des événements de ce type fut d'autant plus grande.

Les chiffres des recensements montrent cependant que la fin des régimes militaires qui avaient provoqué l'émigration ne se traduisit pas par une diminution significative de la population latino-américaine en France. Les migrations ne s'arrêtèrent pas avec les transitions

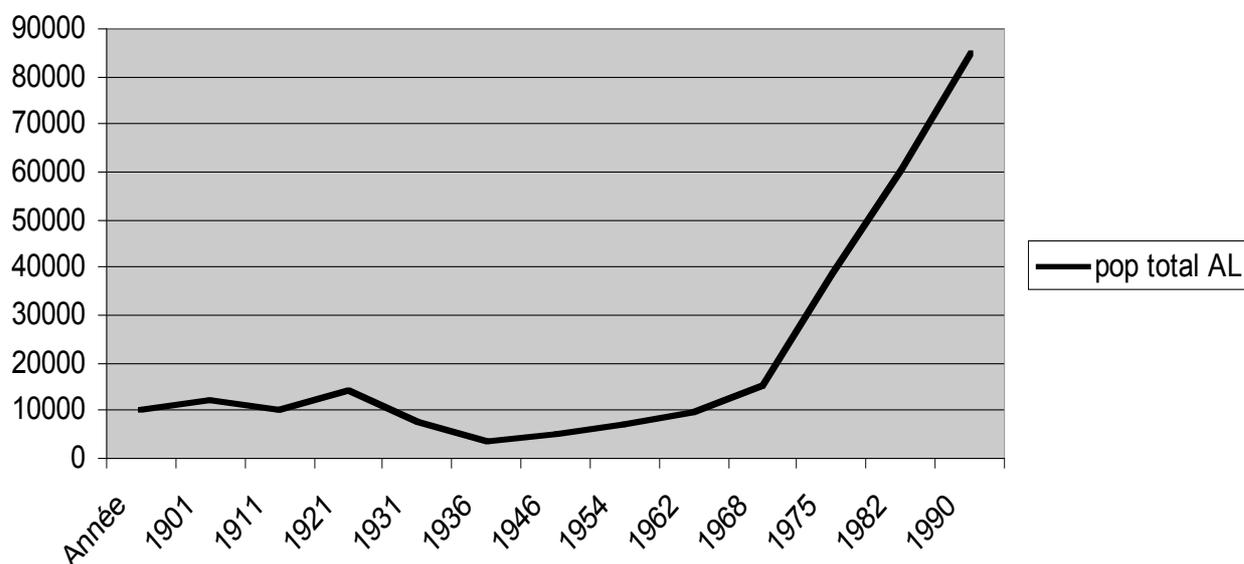
⁷² En 1911, 138 000 Français résidaient en Amérique du Sud, dont 100 000 en Argentine – cf. Dupâquier J., *Histoire de la population française*, T. 3, *De 1789 à 1914*, Paris, PUF, 1995.

⁷³ Pour une approche géopolitique des relations entre centre et périphérie au sein de la république des lettres, voir Casanova P., *La République mondiale des Lettres*, Paris, Le Seuil, 1999.

⁷⁴ Rolland Denis, Touzalin Marie-Hélène, « Un miroir déformant ? Les Latino-Américains à Paris depuis 1945 » in Marès A., Milza P. (dir.), *Le Paris des étrangers depuis 1945*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994.

démocratiques⁷⁵. Non seulement le « dés-exil », pour reprendre l'expression de Mario Benedetti, ne s'accompagna pas d'un retour définitif massif, mais au contraire, à la fin des années 1980 et dans les années 1990, on nota de nouvelles arrivées, en provenance de régions en proie à des guerres larvées, comme Haïti et la Colombie. Cela représenta bien sûr un phénomène insignifiant en termes relatifs, par rapport à la population totale de la France, et y compris à sa population étrangère. Mais le changement qualitatif fut substantiel. Il ne s'agit plus désormais d'une population jeune, fortement politisée et marquée par l'expérience répressive des pays d'origine, mais d'une immigration beaucoup plus diversifiée socialement.

Pilar González Bernaldo, Paris-Diderot, Laboratoire ICT



Population latino-américaine en France au XX^e siècle

⁷⁵ Hormis le cas des Haïtiens, il existe très peu de recherches consacrées à l'analyse des migrations latino-américaines vers la France.

La migration colombienne à Paris

La Colombie est certainement le pays qui connaît les plus anciens mouvements d'émigration d'Amérique latine, puisque ceux-ci remontent à la fin du XIX^e siècle. Si la France a toujours été une destination d'une partie de cette émigration, celle-ci s'est en général plutôt massivement orientée vers les pays du continent américain en priorité.

Cette émigration a cependant pris un caractère beaucoup plus massif depuis le milieu des années 1990, en raison d'une crise économique sans précédent, crise principalement liée à l'ouverture totale des frontières aux marchés internationaux. Mais surtout, elle a diversifié ses lieux de destination, l'entrée sur le sol des États-Unis devenant de plus en plus difficile et cher, et les autres pays du continent étant eux-mêmes touchés par la crise⁷⁶.

C'est ainsi que l'Europe est devenue une des destinations principales de ce mouvement, en particulier l'Espagne. Mais cette émigration étant principalement liée à l'existence de réseaux sociaux d'accueil, beaucoup des candidats au départ arrivèrent en Europe par ce pays, puis continuèrent leur chemin jusqu'au lieu où les attendaient familles, amis ou tout simplement voisins.

C'est de cette façon que le nombre des Colombiens vivant en France s'est multiplié depuis la fin des années 1990. On compterait aujourd'hui environ 50 à 60 000⁷⁷ Colombiens en France, dont 70 à 80 % seraient en situation illégale. La grande majorité d'entre eux sont installés à Paris, où non seulement se trouvent justement les personnes appartenant à leurs réseaux sociaux, mais où existent aussi les plus grandes opportunités en terme de travail.

Des stratégies de travail et de résidence

L'augmentation du nombre de Colombiens en France est aussi bien liée à un phénomène de *push*, à savoir les difficultés économiques existantes en Colombie, qu'à un phénomène de *pull* : c'est parce que des Colombiens arrivés dans les années 1980 ont constaté les besoins en main-d'œuvre dans certains secteurs d'emploi qu'ils ont ensuite proposé à leurs connaissances de venir les rejoindre. Ils seront les premiers maillons d'une chaîne qui ne s'est pas encore tarie aujourd'hui.

En effet, la possibilité donnée aux étrangers de créer leur propre entreprise dans les années 1980, et l'engouffrement des Européens du Sud dans le secteur du bâtiment furent le point de départ de ce phénomène. Les premiers Colombiens qui arrivèrent à Paris à la fin des années 1970 ne parlaient pas particulièrement le français, ce qui représentait un grave handicap pour pouvoir accéder au marché du travail. Or, à cette époque-là, de nombreux Espagnols et Portugais possédaient des entreprises du bâtiment, secteur très demandeur en main-d'œuvre ne possédant pas de compétences particulières. Ils profitèrent ensuite du fait que les membres de la seconde génération espagnole, plus qualifiés et pouvant accéder à un niveau socioprofessionnel plus élevé, ne voulurent pas reprendre l'activité de leurs parents. Plusieurs individus reprirent ainsi à leur compte les entreprises de leurs patrons espagnols qui n'avaient pas de successeurs à qui les laisser. Ou ils profitèrent de leurs conseils pour monter leur propre société. Puis ils firent venir des Colombiens qu'ils connaissaient pour travailler avec eux ou ils se mirent à embaucher ceux qui arrivaient en France et qui cherchaient du travail. C'est alors créé un véritable entreprenariat ethnique colombien dans le secteur du bâtiment, en particulier dans la rénovation d'appartement, où le travail « au noir » est très développé – ce qui représente un avantage pour une population à majorité « sans papiers ».

⁷⁶ Gincel Anne, « L'immigration des Colombiens en France », thèse de doctorat de sociologie, Paris V, 2005.

⁷⁷ Il s'agit d'une estimation, puisqu'en raison justement de la situation administrative de cette population, on ne peut savoir le nombre exact d'individus qui vivent en France.

Quant aux femmes colombiennes, elles ont, elles aussi, repris les activités de leurs prédécesseur(e)s espagnoles ou portugaises, puisqu'elles s'emploient dans leur très grande majorité dans des activités domestiques.

En ce qui concerne les stratégies résidentielles de ces ressortissants, on ne voit pas encore de véritables regroupements par quartier, comme on peut le voir avec d'autres groupes. Il s'agit beaucoup plus de stratégies ponctuelles liées, une fois encore, aux réseaux sociaux. On retrouve ainsi des immeubles au sein desquels vivent plusieurs familles colombiennes, aussi bien à Paris qu'en banlieue parisienne comme à Saint-Denis, Aubervilliers, Ivry-sur-Seine, etc. Le plus souvent, il s'agit d'individus récupérant les logements d'employeurs ou de collègues engagés dans des mouvements de mobilité résidentielle, et qui font ensuite part aux membres de leurs réseaux de la vacance d'appartements près d'eux.

Des lieux de rencontre informels mais tellement colombiens...

Il existe un certain nombre de lieux où les Colombiens se rencontrent de façon plus ou moins régulière et informelle. Un de ces types d'endroit qui a pris une certaine importance numérique depuis quelques années, ce sont ce qu'on appelle des commerces ethniques, des *tiendas*⁷⁸, qui proposent des produits venant directement de Colombie. Il existait, depuis le milieu des années 1980, deux petits commerces de produits colombiens à Paris⁷⁹, auxquels se sont rajoutés ces dernières années plusieurs nouveaux, proposant des produits de consommation courante colombiens, ainsi qu'un service de restauration rapide. Ces commerces proposent aussi un certain nombre de services, que ce soit la vente de cartes téléphoniques, de services d'envoi de marchandise ou d'argent vers la Colombie, etc. Si ces commerces sont encore peu nombreux en France, et particulièrement à Paris, ils permettent cependant de faire le pont entre la société d'accueil et la société d'origine, entre autres en diffusant des produits exotiques en France. Les nouveaux immigrants peuvent par ailleurs y trouver un lieu d'échange d'informations, un lieu de rencontres leur permettant de s'orienter dans la ville, mais aussi un lieu de refuge auprès d'individus partageant une même culture d'origine. La possibilité d'y consommer des spécialités festives⁸⁰, mais aussi des boissons, les mêmes que l'on trouve en Colombie, en fait des espaces recherchés.

Autre lieu de rencontre pour les Colombiens, les boîtes de nuit parisiennes spécialisées dans la *salsa*. Là, ils retrouvent un mode de sociabilité qu'ils connaissent bien, autour d'une musique directement liée à leur culture, même s'ils n'en étaient pas tous friands en Colombie, puisque dans certaines régions d'autres types musicaux, comme la *cumbia* ou le *vallenato*, ont parfois une place plus importante. Cette musique a cependant un rôle primordial pour cette population, qui trouve ainsi un élément d'identification symbolique positif très fort face à une terre d'accueil qui ne semble accepter leur présence qu'aux marges de la société – celles d'une inscription salariale non reconnue car illégale.

Enfin, il faut aussi évoquer, en ce qui concerne les modes de sociabilité des Colombiens entre eux, les rencontres autour de la pratique du football. On observe l'existence de rencontres dominicales, dans des parcs ou des terrains de football publics, de ressortissants colombiens, qui viennent le plus souvent accompagnés de femmes et enfants. Dans ces rencontres, on trouve des pratiquants réguliers, s'y rendant tous les dimanches, ainsi que des pratiquants ponctuels.

⁷⁸ Les *tiendas* sont de petites boutiques de quartier, que l'on retrouve un peu partout en Colombie.

⁷⁹ Il s'agit des magasins *Cumbia*, rue du Cherche-Midi (XV^e), et *Tienda Nueva*, rue Rodier (IX^e).

⁸⁰ On peut actuellement y acheter des spécialités colombiennes typiques : *empanadas* (chaussons frits à la viande), *papas rellenas* (pommes de terre fourrées d'une préparation à base de viande et de riz), *rellenas* (boudin noir fourré de riz et de légumes), etc. Ce sont des plats typiques de jours de fête, mais que l'on trouve aussi dans des petites échoppes artisanales en Colombie. Quant aux boissons, on trouve les mêmes marques de bière qu'en Colombie, mais aussi de jus de fruits et d'*Aguardiente*, l'alcool le plus consommé.

Depuis cinq ou six ans, des individus encore plus impliqués que d'autres dans la pratique de ce sport ont décidé d'organiser chaque année un tournoi de football colombien à Paris. Les rencontres ont lieu dans le bois de Vincennes, autour d'une douzaine d'équipes, sur plusieurs terrains publics de football. Ces rencontres autour de la pratique d'un sport très prisé en Colombie sont avant tout l'occasion, pour les Colombiens vivant à Paris, de se retrouver dans une forme de sociabilité très colombienne. Certains en profitent pour vendre des spécialités culinaires colombiennes, ce qui permet de raviver une identité collective organisée autour de la mémoire des sens. On y retrouve aussi de petits négoce de toutes sortes, que ce soit des ventes de cigarettes, de billets de loterie colombienne, de bijoux artisanaux, etc. Mais la grande majorité des individus se retrouvant régulièrement dans cet espace (on peut compter facilement jusqu'à 2 000 personnes, sinon plus, les jours de beau temps) ne s'intéresse que très moyennement au football, c'est en fait surtout l'occasion d'actualiser une sociabilité autour de groupes plus larges que les petites unités habituelles – qu'elles soient familiales ou villageoises.

Pour conclure sur ce nouveau groupe migratoire, j'insisterai sur l'absence d'organisation structurée d'une communauté, et plutôt l'existence de petits réseaux fonctionnels, fonctionnant souvent autour d'une origine géographique régionale commune. On retrouve ces réseaux dans les pratiques concernant le logement, le travail, les sorties, etc. Il semble pourtant qu'à travers certains événements festifs, comme le tournoi de football, les rencontres lors de la célébration de la Fête nationale colombienne du 20 juillet, l'organisation de concerts de salsa, etc., une certaine identification communautaire est en train d'apparaître, autour d'un sentiment d'appartenance nationale ou même continentale. Ce phénomène d'identification, permettant aux individus de pouvoir se situer par rapport aux autres groupes dans la topographie sociale de la société française, est pourtant en lui-même le signe d'une plus grande inclusion de ces acteurs au sein de la société d'accueil, même si eux-mêmes ont souvent de grandes difficultés à l'admettre.

Anne Gincel, université d'Albi

Un logement toujours marqué par la précarité, voire la ségrégation

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, le logement en garnis et en hôtels meublés, plus spécifique d'une immigration d'hommes seuls, concerna de nombreux ouvriers français issus de l'exode rural et les Belges et les Italiens venus travailler à Paris. Cela devint ensuite une caractéristique de l'habitat des Maghrébins vivant en célibataires, par exemple dans le quartier de la Goutte-d'Or à Paris ou le long de la rue du Landy à la Plaine Saint-Denis.

Par exemple, l'îlot Châlon (XII^e), situé à proximité de la gare de Lyon, a hébergé dans ses ruelles sombres et dans ses meublés aux murs lépreux pratiquement toutes les vagues migratoires venues du Sud : porteurs d'eau auvergnats et ramoneurs savoyards au XIX^e siècle, chauffeurs chinois pendant la Grande Guerre, maçons italiens des années 1930, ouvriers maghrébins des années 1950 et colporteurs sénégalais des années 1970.

La grave crise du logement de l'après-guerre, conjuguée avec l'arrivée de dizaines de milliers d'immigrés en région parisienne à partir de 1950, entraîna l'apparition de bidonvilles dans plusieurs communes limitrophes de Paris, abritant notamment des hommes seuls venus travailler dans l'industrie métallurgique et dans le BTP, mais également des familles. Ces espaces furent souvent marqués par l'origine nationale de leurs habitants : Algériens à Nanterre et à Gennevilliers, Espagnols et Portugais au Franc-Moisin à Saint-Denis et à La Campa à La Courneuve, Portugais à Champigny-sur-Marne, pour ne citer que les plus importants numériquement. Paradoxalement, il fallut attendre le drame de l'incendie d'un taudis d'Aubervilliers, causant cinq morts africains en janvier 1970, pour que les pouvoirs publics prennent pleinement conscience du phénomène et accélèrent la politique d'éradication des bidonvilles, appuyée à partir du mois de juillet suivant sur la loi Vivien sur la résorption.

Néanmoins, des micro-bidonvilles ont réapparu depuis quelques années en Ile-de-France, abritant de nouvelles populations migrantes, notamment des Tsiganes venus de Roumanie, entre autres, le long des voies de la A-86 et à la Plaine Saint-Denis (93).

Au milieu des années 1970, des cités HLM marquées par le gigantisme (4 000 à La Courneuve, Courtilières à Pantin, Francs-Moisins à Saint-Denis) remplacèrent les bidonvilles. Selon une enquête de l'Insee de 1989, 33 % des ménages dont le chef était de nationalité étrangère habitaient en HLM, taux qui atteignait 48 % si on ne comptait que les étrangers extérieurs à l'Union européenne ; 74 % des ménages maghrébins étaient ainsi locataires de logements HLM. Cette progression assez récente – en 1979, seulement 25 % des ménages étrangers habitaient des HLM – fut essentiellement due aux regroupements familiaux concernant des originaires du Maghreb, de Turquie et d'Afrique subsaharienne dans la période ainsi qu'au déménagement de nombreux ménages français ayant pu accéder à la propriété.

Aujourd'hui encore, les problèmes d'habitat insalubre et de taudis subsistent à Paris *intramuros* et dans plusieurs communes de la petite couronne au parc locatif ancien et dégradé, notamment pour les derniers arrivés, Turcs, Pakistanais, Sri-Lankais et surtout originaires d'Afrique subsaharienne. Cette situation a donné lieu dans la première moitié des années 1990 à des mouvements d'occupation relativement bien relayés dans les médias, grâce à la présence de personnalités charismatiques comme l'abbé Pierre et le professeur Albert Jacquart : place de la Réunion (XX^e) en 1990, quai de la Gare (XIII^e) en 1991, esplanade du château de Vincennes en 1992, avenue René-Coty en 1993 (XIV^e), rue du Dragon (VI^e) en 1994, organisées par les « mal-logés » eux-mêmes, soutenus par l'association Droit au logement (DAL). En dépit de ces nombreuses mobilisations, en 2005, à deux reprises des incendies ont éclaté dans des hôtels meublés parisiens hébergeant essentiellement des familles d'immigrés en attente d'un logement décent, causant au total 17 morts dont celles de 14 enfants...

La question de la ségrégation semble être consubstantielle à celle du logement des immigrés : on constate généralement au départ de fortes concentrations de populations immigrées dans des zones insalubres ou précaires, ce qui amène les acteurs sociaux et politiques à promouvoir des solutions de relogement, qui aboutissent souvent à reconstituer indirectement des formes de concentration, même si l'environnement s'est amélioré. Et ce, alors même que, depuis le milieu du XIX^e siècle, au nom de l'égalité républicaine, les différents gouvernements successifs ainsi que les élus locaux se sont toujours opposés à des formules de logement aboutissant au regroupement de gens de même origine ou de même statut social.

Natacha Lillo

Les migrations africaines en Ile-de-France

Les premiers migrants originaires d'Afrique subsaharienne à Paris, venus avant la Première Guerre mondiale, sont essentiellement des étudiants et intellectuels, ayant acquis le statut d'« évolué » dans les colonies française d'Afrique noire en y étant passés par l'école française, et venus poursuivre leur formation en France. Les figures emblématiques de cette première époque de la présence africaine en France sont Kojo Tovalou, avocat originaire du Dahomey (devenu le Bénin en 1975) inscrit au barreau de Paris et engagé volontaire durant la Première Guerre mondiale, et Lamine Gueye, originaire de Saint-Louis du Sénégal, venu passer son baccalauréat à Paris avant 1914 puis devenu en 1921 le premier docteur en droit originaire d'Afrique noire, avant de retourner au Sénégal où il devint homme politique.

Mais dans l'entre-deux-guerres, les Africains présents à Paris sont surtout des travailleurs manuels employés principalement dans les usines de la région parisienne (Citroën, Renault) ou travaillant à la Compagnie du Gaz de Paris et à la Société des transports en commun ; une partie d'entre eux sont des employés ou des domestiques, et les étudiants ne représentent qu'une très faible minorité (ils sont 23 à Paris, sur un total de 75 dans toute la France).

En 1926, les effectifs d'Africains à Paris (793 personnes selon les estimations de la police du ministère des Colonies) restent inférieurs à ceux présents dans les grands ports français (Marseille, Bordeaux, Le Havre) et surtout à ceux des tirailleurs démobilisés (estimés entre 20 et 30 000 hommes), pour la plupart stationnés dans le Sud de la France, à Fréjus notamment. Durant la Première Guerre mondiale fut mobilisée une « force noire », qui compta au total 189 000 soldats – communément dénommés les « tirailleurs sénégalais » –, recrutés dans les colonies françaises d'Afrique de l'Ouest (Afrique occidentale française – AOF) essentiellement, et dans une moindre mesure en Afrique équatoriale française (AEF), et dont une partie demeura sur le territoire métropolitain à l'issue du conflit.

Avant les indépendances des Etats africains : Paris, lieu central d'organisation et d'expression des mouvements politiques et culturels des « élites » des colonies d'Afrique

Sur le plan politique, cette période est celle de la revendication de l'octroi de la nationalité française aux sujets de l'empire. Les recrutements de soldats africains dans les colonies françaises furent opérés par la force, mais s'appuyèrent également sur une promesse d'octroi de la nationalité française aux engagés. Blaise Diagne en particulier (élu en 1914 député des « quatre communes de plein exercice du Sénégal », les seules communes de l'empire français dont les natifs sont citoyens français de plein droit, il fut le premier « député noir » à l'Assemblée nationale française) s'impliqua dans une campagne de recrutement en Afrique où il promettait à l'ensemble des « sujets » des colonies d'accéder à la citoyenneté française. Or, la guerre terminée, il ne fut plus question d'accorder la citoyenneté aux sujets de l'Empire ; même les soldats démobilisés eurent beaucoup de mal à l'obtenir. Les Africains de France s'organisent donc en mouvements politiques, en particulier à Paris, autour du thème de la « dette de sang » : les colonies ayant combattu et des sujets ayant perdu leur vie dans ce combat, l'octroi de la citoyenneté aux sujets de l'empire était devenu un devoir de la métropole, une dette contractée par elle auprès de son empire. Rapidement, dès la fin des années 1920, les autorités françaises ignorant cette mobilisation, les organisations politiques africaines évoluèrent vers la réclamation de l'accès à l'indépendance de leurs colonies tout en se rapprochant du PCF : les figures les plus connues de ces mouvements sont Lamine Senghor, originaire du Sénégal et tirailleur démobilisé et invalide, qui s'engagea en 1924 aux côtés du PCF puis fonda en 1926 le Comité de défense de la race nègre (CDRN), qui militait pour que les Africains voient reconnue la dignité de leur « race » ; Tiemoko Garan Kouyaté, originaire du Soudan (actuel Mali), qui prit la suite de Lamine Senghor et devint permanent du Komitern avant de rompre avec le mouvement communiste en 1933. Mais d'autres figures

politiques africaines défendirent alors des positions opposées, conservatrices : ainsi Blaise Diagne, qui devint sous-secrétaire d'État aux Colonies de janvier 1931 à février 1932 – ce fut le premier Africain à siéger dans un gouvernement français.

Au plan culturel, la revendication de l'existence et de la dignité d'une « culture nègre » fut portée à cette époque par le Guyanais René Maran (son roman *Batouala, véritable roman nègre*, obtint le prix Goncourt en 1921) et le Dahoméen Kojo Tovalou ; ils éditèrent des revues diffusées essentiellement à Paris : *Les Continents* (1924), *La Dépêche africaine* (1928-1932), *La revue du monde noir* (1931-1932) ; ce mouvement fut ensuite porté par Léopold Sédar Senghor (Sénégalais) et Aimé Césaire (Martiniquais), qui éditèrent un bulletin, *L'étudiant noir*, et fondèrent le mouvement de la « négritude » (terme inventé en 1939 par Césaire, dans son ouvrage *Cahier d'un retour au pays natal*) qui connaîtra une renommée internationale. Paris fut également le lieu, dans les années 1920, de la « vogue nègre », qui vit les surréalistes se passionner pour « l'art nègre ».

La Deuxième guerre mondiale entraîna une nouvelle mobilisation de soldats dans les colonies françaises, s'appuyant sur le mot d'ordre de la défense des principes républicains (liberté, égalité, fraternité) contre la barbarie nazie ; au total, 178 000 Africains et Malgaches furent enrôlés durant ce conflit et vinrent se battre comme tirailleurs puis, pour certains, comme résistants (5 000 environ).

Après guerre, le nombre d'Africains recensés en France passa de 13 517 en 1946 à 17 787 en 1962 (évaluation probablement très inférieure à la réalité) ; parmi eux, une proportion importante d'étudiants (évaluée à 250 en 1946, 800 en 1950, 2000 en 1955 et 5 550 en 1960), originaires pour la grande majorité de l'ex-AOF, du Cameroun et du Togo, dont environ la moitié à Paris pour y suivre des études durant cette période. Cette hausse des effectifs d'étudiants est liée à la transformation de la domination coloniale française : l'Empire devient l'Union française, et les colonies des territoires d'outre-mer ; le code de l'indigénat est aboli, les populations colonisées accèdent à la citoyenneté. La métropole transfère des pouvoirs politiques vers ses colonies, en deux temps : au plan du pouvoir législatif d'abord (les populations des territoires d'outre-mer obtinrent une représentation dans les instances nationales – Assemblée nationale, Conseil de la République, Sénat, Assemblée de l'Union française, Conseil économique et social –, et des assemblées représentatives furent mises en place dans ces territoires), puis au plan du pouvoir exécutif : la loi-cadre du 23 juillet 1956 octroyait des responsabilités à un gouvernement dirigé par le chef du parti dominant à l'Assemblée. Concernant le corps électoral, cette loi instituait également le collège unique, marquant la fin de la discrimination juridique entre Européens et Africains. Cette autonomie des territoires d'outre-mer fut renforcée par la création par de Gaulle, après son retour au pouvoir en juin 1958, d'une Communauté franco-africaine d'États autonomes associés à la République française, États dont le chef de gouvernement était chef de l'exécutif. Ces transferts des pouvoirs politiques entraînèrent la création des premières positions politiques auxquelles purent accéder les populations colonisées, et multiplièrent les positions de cadres administratifs dans ces territoires. Pour les pourvoir, une formation supérieure – non disponible localement – était nécessaire, ce qui entraîna cet afflux d'étudiants africains en France, et particulièrement à Paris, considérés par les autorités françaises comme les futures élites de leurs territoires d'origine. La capitale vit également l'augmentation du nombre de députés africains à l'Assemblée nationale française (20 en 1946, 28 en 1951, 29 en 1956) et la participation de certains hommes politiques africains au gouvernement de la France et de ses territoires d'outre-mer, notamment Léopold Sédar Senghor, secrétaire d'État à la présidence du Conseil dans le gouvernement d'Edgar Faure en 1955, et Félix Houphouët-Boigny, membre du gouvernement Guy Mollet en 1956.

Les étudiants africains en France, organisés en associations, territoriales (étudiants du Cameroun, de Côte d'Ivoire, etc.), et fédérales (Fédération des étudiants d'Afrique noire en France), menèrent alors de nouvelles luttes politiques, avec de nouveaux enjeux : l'autonomie pour les plus modérés, l'indépendance pour les plus radicaux, des territoires sous domination française.

Les étudiants se montrèrent beaucoup plus radicaux que les parlementaires africains, auxquels ils s'opposèrent ; ils militèrent pour l'indépendance et l'unité des territoires d'Afrique noire sous domination française et contre les institutions et législations des autorités françaises : l'Union française, la loi-cadre (« loi Defferre ») de 1956, la Communauté franco-africaine (1958). Paris constitua ainsi, à une époque où, avec le congrès de Bandung en 1955, émergeait un mouvement politique international de défense et d'organisation du « tiers-monde » articulé à une idéologie anti-impérialiste et communiste, un foyer de création d'idéologies politiques (panafricanisme) et de mouvements culturels africains. Au mouvement de la négritude, développé dans le cadre de la revue *Présence africaine* créée en 1947, et regroupant des intellectuels africains et antillais autour du Sénégalais Alioune Diop, s'opposa le « pan-négrisme » de Cheikh Anta Diop, opposition qui se manifesta lors du premier Congrès international des écrivains et artistes noirs, organisé à la Sorbonne en septembre 1956.

De 1960 à 1974, le développement des migrations de travail

Avec l'accès des territoires d'Afrique noire sous domination française à l'indépendance et à la souveraineté internationale (en 1960 pour la majorité), Paris cesse d'être le lieu central des mouvements politiques et culturels africains. Cependant, le nombre d'étudiants africains (en particulier de Côte d'Ivoire, du Cameroun et de Madagascar, et dans une moindre mesure du Sénégal, de Guinée, du Mali et du Dahomey) en France continue de se développer, dans le cadre de la construction des nouveaux États d'Afrique qui nécessite la formation de cadres. Ce sont eux auxquels les autorités françaises sont particulièrement attentives.

Mais surtout, des migrations de travailleurs en provenance d'Afrique se développèrent après les indépendances. Ces migrants étaient pour la plupart des hommes (il y avait en France en 1968 6 288 Maliens et 7 236 Sénégalais, pour seulement 256 Maliennes et 452 Sénégalaises) jeunes, non qualifiés, d'origine rurale, venant surtout de la région du fleuve Sénégal, s'installant en France pour une durée limitée avant d'être remplacés dans la migration par de plus jeunes, et ils vivaient en foyer. Ce mode d'habitat, maintenant les migrants à l'écart de la société française, entraîna une organisation communautaire et renforça un projet migratoire qui excluait l'installation et était orienté vers le retour au pays de départ. Dans ce cadre, les migrants développèrent des actions de transformation et d'amélioration des conditions de vie dans leurs villages d'origine. Ils y transfèrent des sommes importantes d'argent, afin de permettre la construction et la restauration de mosquées, d'écoles, de dispensaires, de réseaux d'irrigation, etc. Ainsi furent maintenus, dans l'immigration, des liens étroits entre communautés de migrants en France et villages d'origine. Entre 1975 et 1981, en luttant pour l'amélioration de leurs conditions de vie par les grèves des loyers dans les foyers Sonacotra, ils apparurent sur la scène publique française.

Ces migrants constituèrent jusqu'au début des années 1980 les effectifs les plus importants d'Africains en France : il y avait en 1975 en France 14 920 Sénégalais, 12 530 Maliens, 8 275 Camerounais, 6 645 Ivoiriens et 3 435 Congolais ; en 1982, ils étaient 32 336 Sénégalais, 24 248 Maliens, 15 152 Camerounais, 12 564 Ivoiriens et 8 940 Congolais.

L'évolution des migrations africaines après 1974 : diversification, massification et concentration en Ile-de-France

En 1974, lorsque le gouvernement suspend l'immigration de travailleurs en France, cette migration évolue : les migrants présents en France, Sénégalais et Maliens pour la plupart, font venir leurs familles dans le cadre du regroupement familial, ce qui entraîne la féminisation et la « familialisation » de cette population jusque-là masculine et « célibataire » (les hommes, mariés ou non, vivant seuls dans les foyers). Cette évolution s'accompagne d'un abandon – ou d'une remise à plus tard sans cesse différée – d'un projet de retour dans le pays d'origine ; ainsi, dans les années 1980, seule une très faible minorité de migrants africains (1 842 personnes entre 1984 et 1988) résidant en France retournent en Afrique, dans le cadre des politiques d'« aide au retour » ou d'« aide à la réinsertion » mises en œuvre par les autorités françaises.

Surtout, depuis les années 1980, les migrations en provenance d'Afrique noire augmentent. La population immigrée originaire d'Afrique subsaharienne (telle qu'elle est définie dans le cadre du recensement de 1999 : ensemble des personnes nées étrangères dans un pays d'Afrique subsaharienne, qu'elles aient acquis la nationalité française ou non) passe de 171 884 personnes en 1982 à 275 182 en 1990 et 393 289 en 1999. Cette augmentation s'accompagne d'une diversification des pays de départ – les migrants africains sont de plus en plus originaires du Congo-Brazzaville, du Congo-Kinshasa, de Côte d'Ivoire, de Madagascar... entre 1982 et 1999 – et est liée à une récession économique et à des crises politiques à l'échelle continentale. Au plan économique, dans les années 1980, les pays d'Afrique sub-saharienne ont connu des taux de croissance économique négatifs, entraînant une diminution du revenu moyen par habitant ; la croissance économique retrouvée dans certaines zones durant la décennie suivante n'a pas suffi à renverser les effets de cette crise économique ; à cela s'ajoutent les interventions du FMI dans le cadre d'ajustements structurels imposant la réduction des effectifs de la fonction publique, principale employeur dans de nombreux pays, ce qui a fermé tout débouché d'emploi à de nombreux jeunes diplômés, contraints de se lancer dans des activités de survie dans leur propre pays ou dans la migration. Au plan politique, des crises aboutissent dans de nombreux pays à des conflits armés, particulièrement nombreux depuis 1980 : aux conflits anciens en Angola, au Mozambique, au Soudan, s'en sont ajoutés de nouveaux au Rwanda, au Burundi, en Sierra Leone, au Liberia, au Zaïre (devenu République Démocratique du Congo et connaissant toujours une guerre civile dans l'est du pays), au Congo-Brazzaville, en Mauritanie, en Côte d'Ivoire... Toutes ces évolutions entraînent de nouvelles migrations : demandeurs d'asile, travailleurs non qualifiés ou peu qualifiés ne trouvant plus à s'employer ou membres de familles où les revenus sont devenus insuffisants, diplômés sans emploi. Ces nouveaux migrants et de plus en plus migrantes (Camerounais-es, Congolais-es, Ivoirien-ne-s, Malgaches, et dans une moindre mesure Béninois-es, Togolais-es, Gabonais-es) sont plus jeunes et plus diplômés, en général issus d'un milieu urbain. Apparaissent de nouvelles figures de migrants africains : l'avocat, le musicien, le réfugié, le médecin, mais également – figure qui devient omniprésente – le clandestin, « l'immigré indésirable ». Toutefois, à côté de ces nouvelles causes de migration, les anciennes demeurent : la venue en France de personnes originaires de la région du fleuve Sénégal continue, suivant des logiques familiales et villageoises d'organisation de ces migrations.

Depuis les années 1980, ces migrants originaires d'Afrique et leurs familles résident pour la très grande majorité en région parisienne, surtout dans quelques départements (Paris, Seine-Saint-Denis, Yvelines, Val-d'Oise), et ils sont regroupés au sein de ces départements dans un petit nombre de localités : les arrondissements nord et nord-est de Paris (XI^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e) ; Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Montreuil, Noisy-le-Grand et Saint-Denis en Seine-Saint-Denis ; Mantes-la-Jolie, les Mureaux et Trappes dans les Yvelines, la ville nouvelle de

Cergy-Pontoise et les communes voisines de Garges-lès-Gonesse et de Sarcelles dans le Val-d'Oise ; enfin, Marne-la-Vallée à cheval sur la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne. Au sein même de ces communes, la concentration spatiale est manifeste, les migrants africains étant regroupés dans certains quartiers.

En 1999, 65,4 % des migrants d'Afrique subsaharienne présents en France résident en Ile-de-France (alors que ce n'est le cas que pour 39,6% de la population immigrée dans son ensemble), en particulier à Paris et dans les départements de la petite couronne, qui regroupent 58 % de l'ensemble des immigrés africains de France.

L'émergence des problèmes de logement et de titres de séjour et les luttes des migrants africains

Cette concentration en Ile-de-France des migrants africains et de leurs familles à partir des années 1980 est due à plusieurs causes.

Tout d'abord, les années 1980 ont vu la contraction rapide du parc de logements anciens dégradés à Paris et dans les Hauts-de-Seine dans le cadre d'opérations de rénovation urbaine, ce qui a obligé les familles africaines à chercher un logement plus loin vers la périphérie de l'agglomération, dans de nouveaux types d'habitat – HLM, accession aidée à la propriété – l'urbanisation y étant plus récente et donc le parc de logements anciens dégradés moins important, ou alors à occuper en plus grand nombre les logements anciens dégradés restants (situés pour l'essentiel dans des quartiers anciens de résidence des immigrés), entraînant dans ces logements une sur-occupation et des conditions de vie de plus en plus insupportables, accentuées par des menaces d'expulsion, voire d'incendies. Ensuite, les employeurs de grands bassins industriels, utilisant ou ayant utilisé une nombreuse main-d'œuvre sous-qualifiée, mirent en œuvre des politiques de logement (le 1 % patronal) aboutissant à la constitution d'ensembles de logements où résidaient leurs employés (« cités Talbot », « cités Renault ») en moyenne et grande couronne (Aulnay-sous-Bois, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie).

La banlieue parisienne vit également la constitution de villes en « banlieues-dortoirs » regroupant surtout des grands ensembles (Garges-lès-Gonesse, Sarcelles) ainsi que la croissance soutenue des villes nouvelles (Marne-la-Vallée, Cergy-Pontoise) où le marché du logement fut plus accessible – moins fermé – aux familles d'origine africaine et où le parc locatif social s'ouvrit – brièvement – à elles. Ainsi, dans la ville nouvelle de Cergy, les familles africaines sont regroupées à « la Bastide », îlot central du quartier de Cergy Saint-Christophe. Cet îlot, dont la municipalité voulait faire une « vitrine » de la ville nouvelle, fut construit entre 1982 et 1984 ; il était constitué de logements avec balcons et terrasses, de cours et de jardins, et mêlait des commerces, des lieux de loisirs et culturels (Maison de quartier), des structures sociales (Protection maternelle et infantile), et des logements variés : logements collectifs et individuels, en location et en accession à la propriété. Le peuplement de cet îlot se fit essentiellement en 1985 et 1986, et fut achevé dès 1987. Dès 1985, après que les logements de petite taille furent vendus (en priorité à des familles en situation financière difficile, avec des prêts sans intérêts) et qu'il ne restait que des logements de grande superficie, le promoteur principal en confia la vente à un bureau de vente qui mit en œuvre des conditions d'achat avantageuses : la prise en charge était assurée en totalité par des organismes de prêts, sans exigence de possession d'un capital initial de l'acquéreur. L'information concernant cette évolution des conditions d'achat circula par le biais de réseaux articulés autour d'associations et de foyers de travailleurs étrangers. Ainsi, rapidement, les logements furent occupés essentiellement par des familles haïtiennes et africaines (les chefs de famille étaient dans une forte proportion de nationalités zaïroise, malienne, et sénégalaise), en situation financière précaire. Rapidement, les situations de surendettement et d'impayés se multiplièrent, entraînant des saisies et adjudications (vers 1990, environ un tiers des ménages occupant les logements de la Bastide risquaient d'en être expulsés, en majorité des Zaïrois et

des Haïtiens) ainsi que l'implantation de services sociaux (Service d'action familiale d'aide au logement, Service de l'Union départementale des associations familiales) à la demande des travailleurs sociaux pour aider ces familles à se maintenir dans leurs logements. Et cet îlot, conçu à l'origine comme vitrine de la ville nouvelle, acquit progressivement une image stigmatisée de « quartier-ghetto noir » au niveau local et régional, en même temps que les bâtiments, pas ou peu entretenus, se dégradèrent prématurément. Ce sont en particulier les jeunes, enfants et adolescents des familles africaines et haïtiennes, fréquentant les espaces publics (maison de quartier, place du marché, gare RER...) en groupes, qui firent l'objet, sur le thème de l'« insécurité », d'une construction en problème public au niveau local puis national suite à des reportages dans les médias sur les « jeunes de banlieue » à partir de 1990. Des pôles d'agrégation s'organisèrent également à proximité des foyers de travailleurs, car ceux-ci tiennent une place essentielle dans les réseaux de relations des migrants africains et de leurs familles. Enfin, ces familles subissent la discrimination dans l'accès au logement : la plupart des organismes HLM ont recours à des catégories ethniques pour gérer le peuplement de leur parc de logement, et d'une manière générale les bailleurs, publics ou privés, ou les vendeurs d'accession à la propriété, ont tendance à n'accepter des Africains dans leurs logements que lorsqu'ils n'ont plus d'autres moyens de valoriser leur patrimoine.

Ces processus de ségrégation résidentielle et de discrimination dans l'accès au logement aboutissent à ce que les Africains résident en Ile-de-France dans quatre principaux types de logements : les foyers d'hébergement collectifs, qui accueillent essentiellement des hommes seuls ; des logements n'ayant pas tout le confort, situés surtout dans le parc privé ancien ; les HLM ; et les accessions aidées à la propriété, qui se développèrent durant les années 1980 mais diminuèrent fortement ensuite, lorsque les mesures de lutte contre le surendettement des accédants (obligation d'un apport personnel plus élevé, non prise en compte des prestations familiales dans les revenus) réduisirent les possibilités d'obtenir ce type de financement pour les familles les plus modestes.

Au tournant de la fin des années 1980 et du début des années 1990, le marché du logement en Ile-de-France s'est ainsi totalement refermé pour les Africains, ce qui a entraîné la dégradation de leurs conditions de vie et leur présence plus importante dans les luttes pour le droit au logement. Ces conditions de logement des familles africaines marquées, surtout pour celles contraintes de vivre en foyer (minoritaires mais non négligeables) ou dans des logements anciens dégradés mais également dans le parc locatif social, par la précarité et la sur-occupation – donc la promiscuité, exacerbée dans le cas des familles polygames – rendent leurs conditions de vie difficiles au quotidien, tant au niveau interne – conflits familiaux, problèmes sanitaires – que dans le cadre des relations avec l'extérieur et d'abord le voisinage. Dans ce cadre, la polygamie, bien que pratiquée par une minorité de familles sahéniennes (les familles originaires d'autres pays d'Afrique noire sont au contraire marquées par une proportion importante de ménages monoparentaux), concentre pourtant l'attention des pouvoirs publics au niveau local et focalise le débat public, car elle accroît les problèmes liés au mal-logement et entraîne une proportion plus élevée d'enfants et d'adolescents qui, en partie également en raison des problèmes de logement, occupent davantage l'espace public que leurs parents et accroissent donc ainsi la visibilité de ces familles au niveau local.

Par conséquent, avec l'augmentation du nombre de familles parmi la population immigrée originaire d'Afrique et le durcissement des conditions d'accès au logement, particulièrement en Ile-de-France, se développèrent de nouveaux problèmes : jusque-là, ceux-ci étaient concentrés dans les foyers, entraînant les premières luttes sur cet enjeu (grèves des loyers dans les foyers Sonacotra entre 1975 et 1981). Dorénavant, ce sont des familles entières qui sont confrontées au mal-logement (absence de confort, insalubrité, problèmes sanitaires...) et parfois contraintes à des occupations sans titre (« squats ») d'immeubles. Ainsi, en décembre

1986, des incendies criminels dans des immeubles du XX^e arrondissement mirent à la rue 70 personnes, qui furent conduites à occuper un immeuble abandonné dans le secteur de la place de la Réunion, dans le sud du XX^e arrondissement de Paris (rue des Vignoles). Ce squat, devenu le siège du Comité des Mal-Logés, fut ouvert à toutes les familles ayant déposé une demande de logement social sans que celle-ci ait abouti. La majorité des occupants de ce squat étaient des Africains. Mais cette zone fit à son tour l'objet d'une rénovation (ZAC Réunion), et ce squat – 28 familles (107 personnes) – fut expulsé le 2 mai 1990, et durant le printemps et l'été de cette année-là ce furent au total 400 personnes qui furent expulsées dans les arrondissements nord et est de Paris (IX^e, XVIII^e et XIX^e) et s'installèrent dans des campements place de la Réunion, sur le parvis du Sacré-Cœur et devant la mairie du XIX^e arrondissement, en attendant leur relogement. Du 13 juillet au 13 novembre 1991, ce sont 103 familles expulsées de leur logement à Paris et en banlieue qui montèrent un campement sur le terrain en chantier de la future Bibliothèque nationale de France (le campement du « Quai de la Gare »), et obtinrent au bout de quatre mois des garanties de relogement. Puis, au printemps 1992, huit familles maliennes, occupant un immeuble vide à Fontenay-sous-Bois après avoir été expulsées de leur logement parisien, investirent l'esplanade de Vincennes, où elles furent rejointes très vite par une centaine d'autres familles. Ces familles, pour la plupart maliennes, mais également mauritaniennes, sénégalaises, gambiennes, ivoiriennes et guinéennes, furent pourtant désignées dans la presse comme les « Maliens de Vincennes ». Après cinq mois de campement, les pouvoirs publics leur promirent à toutes un relogement dans les six mois ; or, quatre ans plus tard, en 1996, 450 Africains étaient encore installés dans des installations « provisoires » : hôtels, logements « passerelles »...

De plus, les problèmes de sur-occupation des foyers se sont encore accentués dans les années 1990. Face à cette aggravation, les propriétaires et autorités politiques (maires, préfets) ont accentué leurs pressions pour y mettre fin, par des mesures de relogement (dans des résidences sociales par exemple) qui aboutirent pour la plupart à des échecs dus à des blocages de la part des élus locaux ou aux refus des résidents. Ainsi, au foyer Bisson de Belleville. Ce foyer, créé en 1966 par l'aménagement de vieux bâtiments d'usine transformés en foyer, puis détruit en 1973 par la Ville de Paris qui y fit édifier à la place un bâtiment neuf mieux adapté à cet usage, accueillait depuis son origine des travailleurs originaires du Sénégal, du Mali et de Mauritanie. Il fut intégré en 1986 dans une opération de rénovation du quartier (ZAC), puis voué à la fermeture fin 1987 pour être démoli. Les résidents refusèrent les propositions de relogement dans des foyers de Paris ou de la région parisienne, jugées inacceptables (foyers complets ou trop éloignés pour ces hommes qui étaient pour la plupart employés dans les services de voirie de la Ville de Paris, sur des horaires décalés) et, estimant que le foyer n'était pas vétuste au point de devoir être détruit (et malgré son équipement sommaire), se maintinrent durant plusieurs années dans les lieux, dans ce quartier auquel ils s'étaient attachés, la plupart étant résidents dans ce foyer depuis sa création. L'expulsion de ce foyer signifiait pour ces vieux travailleurs isolés une recherche difficile de logement, avec pour seules possibilités l'accès à un logement dans un autre foyer – possibilité remise en cause par le trop faible nombre de foyers existants par rapport à la demande et le surpeuplement qui en découlait – ou l'accès à un hôtel garni ou un immeuble insalubre, tous habitats menacés par les programmes de rénovation engagés massivement à Paris durant cette période, ce qui signifiait une relégation en banlieue. A cela s'ajoutait la rupture des liens familiaux et sociaux, créés dans le foyer sur la base de l'organisation en communautés villageoises d'origine. Toutes ces raisons les poussaient à vouloir rester vivre dans ce foyer et dans ce quartier, et ils engagèrent la lutte contre la Ville de Paris et son Bureau d'aide sociale, avec le soutien d'associations, syndicats et partis politiques (MRAP, SOS-Racisme, ASTI, CFDT, PS, PC) avant de se constituer eux-mêmes en association en 1988, pour empêcher leur expulsion et la destruction du foyer : lutte judiciaire (au tribunal administratif de Paris, au

Conseil d'État) mais également lutte par l'élaboration par les résidents d'un projet de réhabilitation du foyer qui fut soutenu par le Fonds d'action sociale en 1991. Mais la Ville de Paris refusa ce projet et laissa pourrir la situation.

De même au foyer Léon-Gaumont, dit Nouvelle France, à Montreuil : les résidents refusèrent une proposition de relogement collectif en résidences réduites (foyers-hôtels) dispersées : aux préoccupations d'hygiène, de salubrité et de confort relatif, exprimées par les autorités publiques, les résidents opposent des préoccupations tenant essentiellement à la perpétuation de leur organisation de la vie collective : risque de perte de pouvoir des « chefs » par dissémination des membres de la communauté, risque de restriction concernant les possibilités d'organiser des petits commerces et activités artisanales non déclarées à usage collectif, risque de désagrégation des associations villageoises mais aussi des solidarités envers les irréguliers et clandestins des foyers, etc. Une forte proportion des résidents de ce foyer était en situation précaire (chômage, hébergement sans titre dans le foyer, demandeurs d'asile, préretraités, intérimaires...) et voyaient donc leurs revenus diminuer alors que les loyers augmentaient ; les possibilités d'obtenir des revenus d'appoint par l'organisation de petits commerces et métiers à usage de la collectivité du foyer était donc essentielle pour eux, ce que menaçaient les projets de relogement des pouvoirs publics, définis uniquement en termes de fonctionnalités d'habitat.

L'Ile-de-France, et particulièrement la ville de Paris, fut également le foyer du développement de nouvelles luttes menées par les migrants africains dans les années 1990 : les mouvements de « sans-papiers », inaugurés par l'occupation de l'église Saint-Ambroise à Paris par 300 Africains le 18 mars 1996, puis par une grève de la faim menée dans l'église Saint-Bernard en juillet-août 1996, avant qu'il ne soit procédé à une évacuation par la force de cette église le 23 août 1996. Ces luttes sont l'aboutissement d'un durcissement incessant des conditions d'entrée et de séjour faites aux migrants en général et à ceux venant d'Afrique en particulier depuis plus de trente ans. Après la Deuxième Guerre mondiale, les ordonnances de 1945 qui déterminèrent les conditions d'acquisition de la nationalité ainsi que l'entrée et le séjour des étrangers ne s'appliquèrent pas aux Africains, sujets puis – par la Constitution de 1946 – citoyens de l'Union française et jouissant à ce titre, en principe, d'un droit de libre circulation sur le territoire français. Ce régime privilégié fut maintenu après les indépendances, suivant la volonté de certains chefs des nouveaux États africains mais également celle des autorités françaises considérant que cela participait du maintien de leur influence dans ces pays. Mais tout ceci fut remis en cause à partir de 1974, lorsque le contrôle de l'immigration commença à devenir une préoccupation centrale des pouvoirs publics français. Les gouvernements successifs se sont dès lors employés à intégrer les migrants originaires des ex-colonies françaises d'Afrique dans le droit commun de l'entrée et du séjour des étrangers, défini de façon de plus en plus restrictive, ce qui aboutit à produire des personnes en « situation irrégulière » (sans titre de séjour valide), en même temps que les retours forcés en Afrique. C'est de cette évolution que sont nés les mouvements de lutte des « sans-papiers », avec le mot d'ordre de la régularisation pour tous.

Jean-Yves Blum-le Coat Laboratoire Urmis Paris-Diderot

La spécificité des migrations féminines

L'Ile-de-France a toujours constitué un pôle d'arrivée très important des migrations féminines, en lien avec la forte demande en matière de service domestique et de soins aux personnes de la part, entre autres, de l'aristocratie et de la bourgeoisie, du moins jusqu'à la fin des années 1980. De ce fait, le ratio entre les hommes et les femmes immigrés y a toujours été beaucoup plus équilibré que dans des régions où la sur-masculinité dominait à cause de la spécificité des bassins d'emploi (mines de charbon du Nord, sidérurgie lorraine). Cela concerne notamment les arrondissements les plus aisés de Paris (VI^e, VII^e, VIII^e, XVI^e et XVII^e) et quelques communes résidentielles de banlieue, telles Neuilly-sur-Seine et Auteuil à l'ouest, Vincennes et Saint-Mandé à l'est.

En matière de service domestique, la demande a évolué au fil du temps : si, au XVIII^e siècle, les familles de la noblesse et de la haute bourgeoisie faisaient appel à des nourrices venues du Morvan, à partir du début du XIX^e siècle, apparut la mode des nurses anglaises et allemandes... Par ailleurs, au XIX^e siècle, pour affirmer son appartenance à la bourgeoisie, il était de bon ton d'employer au moins une bonne, ce que certains ménages n'hésitaient pas à faire, quitte à se priver. Après les originaires du grand Bassin parisien puis les Bretonnes, symbolisées par le personnage de Bécassine, à partir du début des années 1960, ce sont les Espagnoles qui vinrent tenir ce rôle à Paris. En région parisienne, ce secteur d'activité regroupait 72 % des Espagnoles actives en 1968, 79 % en 1975. Nombre d'entre elles, qui commencèrent à travailler comme bonnes à tout faire ce qui leur permettait de bénéficier d'une chambre de service et d'économiser au maximum, devinrent par la suite concierges et femmes de ménage car cela leur offrait la possibilité de fonder une famille et de moins souffrir des relations de domination parfois établies par leurs patronnes. A partir des années 1970, de nombreuses Portugaises, venues rejoindre leurs époux, entrèrent dans ce secteur, occupant surtout des postes de femmes de ménage chez les particuliers et dans des bureaux, et de concierges, suscitant l'ire des Espagnoles qui leur reprochait de ne pas exiger d'être déclarées. En ce qui concerne les employées de maison à demeure, ce sont désormais des Philippines et des Dominicaines qui assurent le service dans les beaux quartiers de l'Ouest parisien.

Par ailleurs, au long des XIX^e et XX^e siècles, des femmes appartenant aux vagues migratoires successives, généralement confinées à la sphère domestique dans leur pays d'origine, trouvèrent parfois à s'employer, notamment dans la confection ou la couture à domicile et, dans une moindre mesure, dans l'industrie et les services.

Le petit commerce ethnique constituait et constitue encore une manière de concilier vie familiale et activité rémunératrice : les nombreuses vendeuses de plats à emporter asiatiques présentes à travers toute l'Ile-de-France et les épicières africaines de Château-Rouge (XVIII^e) et de Montreuil ont succédé aux marchandes de pâtes italiennes de la Villette et aux tenancières espagnoles des cafés-épicerie de la Plaine Saint-Denis de l'entre-deux-guerres.

Mais si, généralement, les primo-migrantes, en majorité, sont restées femmes au foyer, soit parce qu'elles avaient la charge de nombreux enfants, soit parce que la culture patriarcale de leur pays d'origine les cantonnait à ce rôle, voire les deux, leurs filles, qui ont grandi et ont été scolarisées en région parisienne, ont pour la plupart adopté les mœurs démographiques du pays d'accueil et ont le plus souvent exercé une activité salariée – souvent dans le tertiaire –, y compris après leur mariage, phénomène qui perdure chez les jeunes femmes de la deuxième génération des vagues migratoires les plus récentes.

Natacha Lillo

La mémoire différente des Espagnols à Saint-Denis et des Arméniens à Issy-les-Moulineaux

L'Ile-de-France est riche en « lieux de mémoire » de l'immigration. Si les usines Renault de Billancourt et de l'île Seguin, en grande partie détruites aujourd'hui, sont à nos yeux le lieu par excellence de la mémoire ouvrière immigrée de la région parisienne au XX^e siècle, comme nous l'avons vu au fil du récit historique, pratiquement toute la région sous sa forme contemporaine est redevable à un titre ou à un autre aux prolétaires immigrés car la plupart des grands chantiers réalisés depuis le début de la période, que cela soit ceux des expositions universelles ou, plus récemment, ceux des HLM, du boulevard périphérique, des autoroutes et des aéroports, leur doivent beaucoup. A côté des quartiers de Paris fortement marqués par la présence immigrée, tels ceux du faubourg Saint-Antoine, de la Villette, de Belleville et de la Goutte d'Or, plusieurs communes de banlieue ont aussi connu des arrivées nombreuses à partir de la fin du XIX^e siècle, mais surtout durant l'entre-deux-guerres. Pour comparer la « gestion » de la mémoire immigrée par les colonies elles-mêmes et par les municipalités au long du siècle, nous avons choisi deux espaces de forte implantation : Saint-Denis et les Espagnols à partir de 1915, Issy-les-Moulineaux et les Arméniens à partir de 1922-1923.

En 1931, environ 10 000 Arméniens⁸¹ habitaient Issy quand Saint-Denis ne comptait que 3 423 Espagnols, mais cette commune constituait le cœur de la « Petite Espagne » de la Plaine, territoire à cheval sur trois espaces, Saint-Ouen, Saint-Denis et Aubervilliers, et elle accueillait une paroisse de langue espagnole, lieu majeur de sociabilité, ainsi que des organisations anarchistes et, plus tard, communistes. Ce fut le véritable berceau de la colonie de la banlieue nord qui, faute de place, se dissémina au fil des ans sur le territoire des municipalités environnantes. Outre les flux élevés de l'entre-deux-guerres, Saint-Denis vit l'arrivée de très nombreux exilés républicains à Saint-Denis dès 1939 (ascendants et descendants des Espagnols résidant dans la commune) et surtout après 1945 (rescapés des camps allemands, notamment de Mauthausen ; membres des familles ayant pu rejoindre la région parisienne ; exilés sachant qu'ils trouveraient facilement un travail et un emploi à cause de la présence d'une colonie déjà importante et de la municipalité communiste).

A partir de 1954, le pourcentage des Espagnols dans la population étrangère de Saint-Denis alla en diminuant avec, parallèlement aux acquisitions de la nationalité française des jeunes gens nés en France, l'arrivée de très nombreux « Français musulmans d'Algérie »⁸². À Issy, les Arméniens restèrent nombreux tant en nombre relatif qu'en nombre absolu, en dépit du nombre élevé des acquisitions de la nationalité française, soit par déclaration suite aux naissances, soit par naturalisation des familles. Par ailleurs, la commune connut de nouvelles arrivées d'Arméniens après 1945, en lien direct avec la fondation de l'Etat d'Israël et

⁸¹ Chiffre précis difficile à établir car, dans les recensements, ils apparaissaient soit comme « Turcs », ou « apatrides ».

⁸² En 1946, on dénombrait à Saint-Denis 1 163 Espagnols, 896 Polonais, 619 Italiens et seulement 422 FMA. En 1954, leur nombre avait été multiplié par dix : ils étaient 4 450, pour 1 054 Espagnols et 679 Italiens ; dès cette date, les Européens étaient devenus minoritaires dans la population étrangère dyonisienne avec 41 %. En 1962, le nombre des FMA avait presque doublé et celui des Espagnols triplé, puisqu'ils étaient respectivement désormais 8 040 et 3 336. C'est en 1968 que, comme à l'échelle nationale, le nombre des Espagnols à Saint-Denis fut le plus élevé dans l'après-guerre avec 4 423 personnes, chiffre cependant bien moins important que celui des Algériens.

Pourcentage des différentes « nationalités » dans la population étrangère dyonisienne

Rang	1946		1954		1962	
1	Espagnols	29 %	FMA	58 %	FMA	57 %
2	Polonais	22 %	Espagnols	14 %	Espagnols	16 %
3	Italiens	16 %	Italiens	9 %	Italiens	13 %
4	FMA	11 %	Polonais	8 %	Polonais	4 %

l'instabilité du Proche-Orient – les dernières vagues arrivèrent pendant la guerre civile du Liban entre 1975 et 1990.

Saint-Denis, berceau et centre névralgique actuel de l'immigration espagnole en Ile-de-France

L'antériorité des communistes, spécialistes des commémorations

A Saint-Denis, ville communiste depuis la Libération, en août 1944, la construction d'une mémoire espagnole alla longtemps de pair avec le culte des « martyrs » de la Résistance et avec la lutte contre la dictature franquiste, la ville s'appuyant en cela sur sa colonie espagnole pour abonder dans le sens des campagnes nationales du PCF.

D'août 1944 aux années 1960, le baptême de voies visant à rendre hommage aux martyrs locaux ou nationaux de la Résistance, à travers leur inscription dans le paysage communal, fut monnaie courante dans de nombreuses municipalités communistes de banlieue, tout d'abord en débaptisant des voies anciennes, ensuite à l'occasion de la création de nouveaux espaces urbains, des cités de logements sociaux notamment. Aubervilliers, Drancy et Le Blanc-Mesnil, trois municipalités communistes de la banlieue nord à forte population espagnole depuis l'entre-deux-guerres, baptisèrent une ou plusieurs voies du nom de résistants espagnols de leur commune victimes des Allemands. À Saint-Denis également, de nombreuses voies furent rebaptisées du nom de résistants communistes décédés, soit natifs de la commune tels Auguste Delaune et Auguste Poullain, soit connus nationalement comme Danielle Casanova ou Gabriel Péri. Mais aucun des huit résistants espagnols répertoriés officiellement ne bénéficia de cet honneur, peut-être parce que le nombre des Dyonisiens « de souche » tombés sous les balles allemandes à honorer était déjà très important.

Néanmoins, dès 1945, les quatre résistants espagnols de la Plaine morts fusillés furent intégrés au martyrologue communiste de Saint-Denis, au même titre que les Français : le 4 mars, lors de l'inhumation au cimetière de Saint-Denis des « héros fusillés ou martyrisés par les Allemands », la dépouille de Benito Sacristan⁸³ fit partie du convoi. Courant 1946, celles de Cecilio Baena, Lucas Fernandez et Adolfo Marcos, ramenées de Cologne⁸⁴, prirent également place dans le carré des fusillés du cimetière. Elles furent, et continuent à être, régulièrement fleuries à l'occasion de la commémoration du 8 Mai 1945 et de la journée du Souvenir de la Déportation.

Par la suite, le 6 mai 1950, les huit « martyrs » de la colonie, morts fusillés ou en déportation, furent honorés par la pose solennelle de plaques commémoratives sur les murs de leurs derniers domiciles, généralement situés dans la Petite Espagne de la Plaine, lors d'une cérémonie sous l'égide du maire, Auguste Gillot. Toutes portaient un texte très court, tel celui-ci : « Ici vécut Rivero Benito mort en déportation à Buchenwald-Dora. 1902-1945. »

Par ailleurs, le 6 mars 1946, à la suite de la condamnation à mort et de l'exécution par le gouvernement franquiste de douze militants communistes espagnols, tous anciens résistants en France, qui venaient d'organiser des actions de guérilla urbaine à Madrid⁸⁵, le conseil municipal dyonisien décida de rebaptiser la rue de la Justice du nom de Cristino García Granda, colonel des FFI qui avait dirigé la Libération du Gard, de la Lozère et de l'Ardèche⁸⁶.

⁸³ Fusillé au Mont Valérien en août 1942.

⁸⁴ Où ils avaient été décapités.

⁸⁵ LILLO N., « L'histoire mouvementée du Parti communiste espagnol en France (1945-1975) », in BOURDERON Roger (dir.), *La guerre d'Espagne. L'histoire, les lendemains, la mémoire*, Paris, Taillandier, 2007, pp. 287-303.

⁸⁶ Au niveau national, ces exécutions entraînaient la fermeture de la frontière, mesure que les ministres communistes du gouvernement provisoire réclamaient depuis des mois. Elle ne fut rouverte qu'en février 1948 – DULPHY Anne, « La politique espagnole de la France : 1945-1955 », *Vingtième Siècle* n° 68, oct.-déc. 2000.

Le choix de rebaptiser précisément cette rue-là ne devait rien au hasard, la municipalité sachant pertinemment qu'il s'agissait du cœur historique et géographique de la Petite Espagne, dont il reconnaissait ainsi la spécificité de manière éclatante. En outre, il est quasiment certain que la présence de la paroisse espagnole, ouvertement pro-franquiste, au 10 de la rue, ait également influé sur cette décision.

Ce choix n'était sans doute pas dénué d'arrière-pensées politiques et électoralistes, car il offrait une visibilité à l'importante colonie espagnole de la commune, alors forte de plus de 2 500 âmes et dont de nombreux membres, nés sur le sol français et devenus citoyens, étaient désormais en âge de voter.

Le 12 avril 1946, se déroula la première cérémonie marquant le changement de nom de la rue, annoncée par de nombreuses affiches placardées sur les murs de la commune et des villes voisines. Selon l'organe local du PCF, cette initiative aurait mobilisé 4 000 personnes. Outre la présence des militants des cellules du PCE, on y compta celle de nombreuses organisations liées au PCF (anciens FFI, France-URSS, Union des Femmes françaises, etc.). Après un bref discours de l'épouse de Cristino García, le maire de Saint-Denis appela la foule à exiger que la question espagnole soit portée devant le Conseil de sécurité de l'ONU, thème d'une campagne nationale du PCF relayée quotidiennement par *L'Humanité*.

Non seulement cette première cérémonie pour le changement de nom de la rue de la Justice eut un relief tout particulier, mais la municipalité en organisa une seconde, le 4 août suivant, à l'occasion du Congrès de la Fédération mondiale de la Jeunesse. Celle-ci laissa d'ailleurs davantage de traces dans les mémoires des Espagnols de la banlieue nord, en raison de la présence de Dolores Ibarruri, la Pasionaria, secrétaire générale du PCE et mythe vivant de la guerre civile, qui habitait alors à Paris comme le reste de la direction. Santiago Carrillo, à l'époque ministre du gouvernement de la République espagnole en exil, participa aussi à ce deuxième hommage et prononça quelques phrases en espagnol à l'attention de ses compatriotes.

Cette seconde cérémonie mit à nouveau en évidence la profonde solidarité unissant le PCE et le PCF. Grands experts dans la mise en scène d'hommages aux résistants français fusillés ou déportés, qui visaient à ressouder la communauté nationale autour du culte de leurs martyrs, les communistes surent ici jouer intelligemment de la particularité de la Plaine Saint-Denis, réussissant à associer sa nombreuse population d'origine espagnole à la mythologie de la Résistance communiste, alors en pleine élaboration.

Le changement de nom de la rue de la Justice prit des dimensions inédites pour ce genre de cérémonie. Il est probable que la municipalité ait poursuivi deux buts : participer à la campagne nationale du PCF exigeant que la France rompe toute relation diplomatique avec Franco ; elle chercha à s'assurer le soutien politique, voire électoral, de la colonie espagnole de la ville, dont de nombreux membres étaient désormais devenus français, quelques-uns par naturalisation et beaucoup par déclaration ou à leur majorité.

Devant le succès initial de ces initiatives, en février 1947 et 1948, de nouvelles cérémonies, plus modestes, furent organisées à l'occasion de la commémoration de l'exécution de Cristino García.

Pendant toute la durée de la dictature franquiste, la municipalité de Saint-Denis resta particulièrement attentive aux événements d'Espagne. Via l'organisation de campagnes de pétitions et l'envoi de demandes de grâce, elle s'engagea à l'occasion des nombreux procès et condamnations à mort de militants antifranquistes. Ainsi, dès novembre 1962, la mairie se mobilisa dès l'arrestation du cadre communiste Julián Grimau, qui dirigeait l'activité clandestine du PCE à Madrid. À l'initiative de la municipalité et du PCF dyonisiens, une pétition contre la répression en Espagne et demandant la vie sauve pour Grimau circula rapidement en ville.

Après l'exécution de Grimau, en avril 1963, le conseil municipal décida à l'unanimité qu'une place située dans la toute nouvelle cité HLM Pierre-Sémart, au nord-ouest de la commune, porterait son nom, s'appuyant, entre autres, sur la « résolution adoptée le 20 avril 1963 par les habitants du quartier Marville » – un petit bidonville entièrement habité par des Espagnols.

Comme pour la décision du changement de nom de la rue de la Justice, de toute évidence choisie en raison de la forte présence espagnole à la Plaine, on voit ici l'influence déterminante des immigrants espagnols vivant au chemin de Marville. L'inauguration de la place donna lieu à une cérémonie, qui, comme en 1946, fut l'occasion de réunir les édiles locaux et les représentants de la colonie espagnole.

Un processus identique se répéta à la fin septembre 1975, à propos de l'exécution de cinq militants basques de l'ETA par le régime d'un Franco alors agonisant. À l'annonce du rejet de leur demande de grâce, le 25 septembre, un groupe d'une cinquantaine de Jeunes communistes, français et espagnols, alla occuper les locaux de la *Agregaduría Laboral* (Office du travail) de l'ambassade, avenue Paul-Vaillant-Couturier, qualifiée par l'organe local du PCF d'« antenne du régime fasciste », et accrocha à la façade une banderole « Franco assassin, Giscard d'Estaing complice ». À la veille de l'exécution, dans la soirée du 26 au 27 septembre, le conseil municipal de Saint-Denis envoya une délégation auprès de l'ambassade d'Espagne pour demander leur grâce et adressa à Valéry Giscard d'Estaing un message lui demandant d'« intervenir auprès de Franco pour sauver la vie des jeunes antifascistes et de rompre les relations diplomatiques avec l'Espagne fasciste ». Dès le lendemain de leur exécution, le conseil municipal décida de rebaptiser le chemin du Fort-de-l'Est, rue des Victimes-du-Franquisme. À nouveau, il ne s'agissait pas d'un choix anodin car cette voie était située à proximité immédiate du local de la *Agregaduría Laboral*. Cette appellation englobait les cinq derniers « martyrs », mais également tous ceux qui, à un degré ou à un autre, eurent à souffrir de la dictature espagnole, les réfugiés politiques républicains pouvant tout à fait s'y reconnaître. Ce changement de nom donna lieu à une cérémonie, le 28 septembre, en présence du successeur de Gillot, Marcellin Berthelot, et de 2 500 Dyonisiens, dont de nombreux Espagnols. Ici encore, on remarque la sensibilité de l'équipe municipale aux événements d'Espagne, préoccupation directement liée à l'importance de la colonie espagnole habitant la ville depuis l'entre-deux-guerres.

Il n'est pas anodin non plus qu'en 1974, à l'instigation de la municipalité, le nom de Federico García Lorca ait été attribué au collège construit au cœur de la cité HLM des Francs-Moisins, qui remplaçait l'un des plus anciens îlots espagnols de la commune.

En janvier 1982, à nouveau, alors que l'Espagne vivait désormais en démocratie, en hommage à la ville basque martyre, le conseil municipal de Saint-Denis décida de nommer « Guernica » une allée récemment percée au cœur de la cité Pablo-Picasso, au nord-ouest de la commune.

À cinq reprises donc, cette municipalité communiste choisit d'inscrire dans le paysage communal sa solidarité avec les hommes et les femmes tombés à cause de leur combat contre le franquisme. C'est la seule commune de la banlieue parisienne, et y compris de France, qui ait consacré autant de noms de voies à la mémoire de ce combat⁸⁷. Cela s'explique probablement par la conjonction entre la présence d'une forte colonie espagnole datant du début du siècle, sans cesse renouvelée par de nouveaux apports migratoires jusqu'à la fin des années 1960, et l'existence d'une municipalité sensible aux questions internationales et encline à fédérer derrière elle toutes les communautés vivant sur son territoire.

⁸⁷ Si 8 communes françaises comptent une voie baptisée Cristino-Garcia et 32 une voie dédiée à Julián Grimau, il n'y a que Saint-Denis et Drancy qui leur aient rendu hommage à tous les deux. Quant à la rue dédiée aux « Victimes-du-Franquisme », elle est la seule en France. Recherches effectuées à l'aide du logiciel UNISERV de la Poste. Par ailleurs, depuis 1913, Saint-Denis comptait aussi une rue Francisco Ferrer, nom choisi à l'occasion du lotissement d'un quartier du nord-est de la commune, en mémoire du pédagogue anarchiste fondateur de l'école moderne, fusillé en octobre 1909 lors de la Semaine sanglante de Barcelone.

Par la suite, pendant deux décennies, la municipalité ne prit pas d'initiatives fortes en direction de la colonie espagnole, il est vrai désormais numériquement nettement moins importante que celles en provenance du Maghreb. Néanmoins, à partir de la fin des années 1990, à l'occasion de la destruction d'une partie de la Petite Espagne lors de la construction du Stade de France et de la rénovation radicale du quartier, la nouvelle équipe municipale, dirigée par Patrick Braouezec, prit conscience de l'attachement des Espagnols ou de leurs descendants à cet espace, et notamment de leur regret de voir disparaître sous les coups des bulldozers les plaques rendant hommage aux résistants espagnols disparus. Nos propres recherches sur la Petite Espagne, l'activité des dirigeants du Hogar de los Españoles et de la Fédération des associations et centres d'émigrés espagnols en France (Faceef), ainsi que la détermination des membres de l'association La Plaine Mémoire vivante eurent pour résultat, le dévoilement, le 24 avril 2005, en présence de l'ambassadeur et du consul d'Espagne, d'une plaque collective honorant tous les résistants espagnols de Saint-Denis – qu'ils soient ou non décédés en Allemagne – et la plantation d'un olivier centenaire spécialement venu de Castille, dans le square des Droits de l'Enfant, créé en lieu et place de l'ancienne impasse Duchefdelaville, peuplée à 51 % par des Espagnols en 1931. Par la suite, le 20 mai 2006, deux nouvelles voies de l'ancienne petite Espagne reçurent les noms d'une résistante espagnole de Saint-Denis, membre des Jeunes Filles de France (JFF), morte de la tuberculose et d'épuisement à Ravensbrück début 1945, Maria Leonor Rubiano ; et de Paco Asensi, militant communiste espagnol de Saint-Denis, parti se battre dans le camp républicain durant la guerre civile, où il devint commissaire politique, puis participant actif à la guérilla antifranquiste de Cantabrie, avant de revenir vivre à la Plaine, côté Aubervilliers en 1947⁸⁸. Plus récemment encore, en octobre 2007, la toute nouvelle médiathèque de la Plaine Saint-Denis a été inaugurée sous le nom « Don Quichotte », alliant ici l'ancrage espagnol du quartier au nom du plus célèbres de ses ouvrages classiques.

Des migrants actifs, prêts à se mobiliser pour défendre leur identité culturelle

Par ailleurs, au 10 de la rue Cristino-Garcia, le Hogar des Espagnols, vestige de l'ancienne société de secours mutuel fondée en 1926 à l'initiative des pères clarétains, devenu depuis lors une association à vocation culturelle, occupe la totalité des locaux de l'ancienne paroisse de langue espagnole Sainte-Thérèse-de-Jésus, propriété de l'ambassade d'Espagne. Elle compte quelque 250 familles adhérentes, appartenant pratiquement toutes à la vague migratoire des années 1955-1970, et habitant majoritairement en Seine-Saint-Denis, mais également à Paris et dans d'autres départements d'Ile-de-France. Son fonctionnement repose sur le dévouement d'une poignée de bénévoles qui, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, se proposent pour tenir le bureau.

A la fin des années 1990, devant la soudaine prise de valeur des sols du quartier à l'occasion de la construction du Stade de France, l'ambassade d'Espagne semblait prête à céder le vaste terrain lui appartenant, ce qui entraîna une très vigoureuse mobilisation des adhérents, qui allèrent jusqu'à manifester devant ses locaux en 1999, arguant du fait que cet espace avait été donné par sa bienfaitrice aux autorités espagnoles dans les années 1930, à la condition qu'il soit utilisé pour le bien-être des migrants. Devant cette détermination, l'ambassade finit par changer radicalement d'attitude et, à partir du début des années 2000, à l'initiative du ministère espagnol des Affaires sociales, le gouvernement de Madrid finança la transformation de certains locaux de ce vaste espace pour en faire un Centre d'accueil de jour pour personnes âgées espagnoles de toute l'Ile-de-France. Il propose ainsi des activités quotidiennes et hebdomadaires (cours de chant, de peinture, de gymnastique douce, de yoga,

⁸⁸ Aujourd'hui décédé, c'était le père de François Asensi, actuel député maire communiste de Tremblay-en-France (93).

etc.), un restaurant à prix modique, un salon de coiffure et de manucure ainsi que de nombreuses sorties culturelles à Paris et en Ile-de-France. Si, en semaine, la majorité des habitués viennent de Saint-Denis et des communes proches, le week-end, le Centre attire des retraités espagnols venus de pratiquement de toute l'Ile-de-France, comme en témoigne la diversité des plaques d'immatriculation dans le parking. En effet, ces jours-là, sont organisés un bal et des concours de jeux de cartes et de dominos pour les hommes, de petits chevaux pour les femmes.

Par ailleurs, à l'étage de ce bâtiment neuf, ont été regroupés les locaux des trois principales fédérations d'associations d'immigrés espagnols en France, auparavant disséminés dans Paris. Cette nouvelle synergie a permis par exemple, à l'automne 2007, la présentation de l'exposition « Portraits de migrations. Un siècle d'immigration espagnole en France », co-organisée par le Hogar et la Faceef, en lien direct avec la politique de décentralisation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI).

Parallèlement, le Hogar des Espagnols continue à fonctionner. Son activité la plus visible consiste à tenir un bar à tapas chaque samedi et dimanche, et certains jours fériés, dans les vastes locaux de l'ancienne salle des fêtes du Patronato, décorés d'une grande fresque représentant des figures emblématiques de l'« hispanité » : Don Quichotte et Sancho Pança, Christophe Colomb et les trois caravelles (voir photographie).

La plupart des habitués ont la cinquantaine passée et viennent le plus souvent sans leurs enfants, qui ont vraisemblablement déjà construit leurs vies à l'écart de ce lieu de sociabilité cher au cœur des primo-migrants des années 1955-1970. Le bar est ouvert durant les week-ends toute l'année, sauf au mois d'août, période traditionnelle des vacances « au pays ».

Outre ces rendez-vous hebdomadaires, sorte de substitutions laïques à la messe célébrée autrefois en ces lieux, le Hogar propose différentes activités rythmant l'année : célébration des Rois Mages en janvier, avec remise de cadeaux aux enfants ; carnaval en mars avec des concours de déguisement ; distribution de cadeaux à l'occasion de la fête des Mères et des Pères ; fête de l'Amitié durant les trois jours du week-end de la Pentecôte ; sorties à la mer en autobus en juillet ; bal du 31 décembre.

Les samedis, des cours de flamenco et de guitare sont dispensés à des enfants, des adolescents et des adultes dans les locaux du Hogar, par des professeurs d'origine espagnole.

En tant qu'association dionysienne reconnue, le Hogar est toujours invité aux différentes initiatives locales, telles la fête des associations de la Plaine Saint-Denis en juin et celle des associations de Saint-Denis en octobre. À ces occasions, les élèves des cours de flamenco et de guitare donnent de petites représentations sous la houlette de leurs professeurs.

Ainsi, au fil des ans, tant par volonté de la municipalité, que par sa détermination propre, la communauté espagnole de Saint-Denis et, par-delà, de l'ensemble de l'Ile-de-France a réussi à maintenir un lieu d'activité vivant et actif.

Issy-les-Moulineaux, conservatoire de l'identité arménienne

Une communauté nombreuse et très active

Comme nous l'avons vu dans le récit historique, l'Île-Saint-Germain puis les Hauts d'Issy furent dès les années 1930 marqués par une très forte présence arménienne, notamment à travers la construction de nombreux petits pavillons, l'ouverture rapide de cafés, d'épiceries et de commerces ethniques, l'ensemble formant un véritable village autour du fort d'Issy, dans un espace délimité par l'avenue Bourgain, le boulevard Rodin et rue de la Défense. Très tôt cette minorité eut une vie associative particulièrement riche et assumait seule la défense de son identité, à travers notamment le fonctionnement de nombreuses associations de solidarité. Dès

la fin des années 1920, les protestants arméniens de la ville, qui représentaient alors un quart de la communauté, créèrent une école évangélique arménienne permettant à tous les enfants, sans distinction de confession, de venir apprendre la langue. Leur école du jeudi et du dimanche réunissait alors 150 enfants sur l'Île-Saint-Germain. Ils ouvrirent un temple évangélique en 1944.

Par ailleurs, une section de l'association féminine de la Croix Bleue des Arméniens de France, commença à fonctionner en 1930, au cœur du quartier communautaire, rue de la Défense (rebaptisée familièrement la rue de la « Dé » par les Arméniens). Depuis sa création, elle propose une aide à l'enfance, sociale, humanitaire et culturelle ; c'est ce dernier facteur qui est le plus important aujourd'hui à travers des cours d'arménien, de danse, une chorale et l'organisation d'une colonie de vacances à Bellefontaine (Jura).

Issy-les-Moulineaux compte encore aujourd'hui de nombreuses autres associations arméniennes à but culturel : « Enfance et famille », un jardin d'enfants qui accueille les petits âgés de 2 ans et demi à 6 ans. « Armen-Film-Solidarité », destinée à venir en aide et à promouvoir le cinéma en Arménie. Une Maison de la culture arménienne qui se partage les locaux de la Croix Bleue. Le groupe Jeunesse arménienne de France (JAF) – Ile-de-France qui vise au développement culturel des jeunes Français d'origine arménienne et accueille chaque semaine de nombreux enfants, adolescents et adultes pour des cours de langue, de musique et de danse. Il dispose de deux ensembles de danse et de chants traditionnels regroupant plus de 50 danseurs – Nor Alik pour les jeunes de 6 à 15 ans et Ani pour les plus de 15 ans. Existe aussi le ballet Navasart qui fait découvrir la culture arménienne en France et à l'étranger à travers son école de danse arménienne destinée aux 6-16 ans.

Du point de vue sportif est née à Issy en 1974, à l'initiative d'une bande d'amis, l'Association sportive arménienne (ASA), qui s'entraîne au stade Jean Bouin. En division d'Honneur pendant 14 ans, elle a été rebaptisée Association sportive des originaires d'Arménie (ASOA) en 2003 et évolue désormais en CFA2. Elle compte 385 licenciés, cinq entraîneurs et sept éducateurs.

A côté de ces associations culturelles et sportives, Issy compte aussi un mouvement plus politique, Vigilance arménienne contre le Négationnisme, dit collectif VAN, qui lutte contre le négationnisme du génocide et pour la promotion de son enseignement à travers du lobbying et des actions médiatiques.

L'intérêt assez tardif des politiques pour leurs concitoyens arméniens

A la différence de ce qui se produisit à Saint-Denis dès l'immédiat après-guerre, à Issy, les édiles municipaux⁸⁹ ne semblent s'être guère préoccupé de leur population arménienne avant l'arrivée à la mairie, en 1973, de Raymond Menand, membre du Mouvement démocrate socialiste de France (MDSF), petite formation de centre-gauche issue du Parti socialiste qui avait refusé l'Union de la gauche. Lors de son mandat, en 1975, la rue du Plateau se vit attribuer le nom de rue d'Erevan, capitale de l'Arménie encore soviétique. Mais, c'est surtout à partir de l'élection de son successeur, André Santini, en 1980, également membre du MDSF⁹⁰, que la communauté arménienne de la ville fut systématiquement mise en avant, le député-maire se targuant régulièrement à partir de cette date de l'existence d'une communauté de « 5 000 Arméniens » dans sa ville, assimilant les membres de la première génération et leurs nombreux descendants. Il rappelle régulièrement son attachement à la communauté d'Issy qui « mérite notre respect en raison de son intégration remarquable, de sa tolérance et

⁸⁹ Appartenant successivement au Mouvement républicain populaire (MRP) et à la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO).

⁹⁰ Le MDSF fusionna ensuite avec le Centre des Démocrates sociaux (CDS) pour créer Force démocrate au sein de l'Union pour la Démocratie française (UDF). Depuis 2007, A. Santini a quitté l'UDF pour rejoindre le Nouveau Centre.

de son ouverture d'esprit, et du dynamisme de ses membres qui contribue à l'épanouissement général de nos cités »⁹¹.

En décembre 1982, un monument franco-arménien rendant hommage aux 1 500 000 Arméniens victime du génocide fut inauguré rue de la Défense. En 1989, alors que l'Arménie était toujours une république soviétique, fut lancé un jumelage avec Etchmiadzine, la grande ville sainte arménienne, berceau du premier Etat chrétien au monde depuis 301, et siège du Catholicos. Depuis l'accession de ce pays à l'indépendance, ce jumelage développe d'importants aspect de coopération : aménagement et équipement en mobilier et audiovisuel d'une l'école en partenariat avec le Fonds arménien de France et la Licra ; envoi d'un échographe pour équiper la polyclinique ; participation à la construction d'un hôpital à Stépanakert, dans le Haut-Karabagh, province âprement disputée avec l'Azerbaïdjan voisin ; envoi d'un container pour équiper entièrement la première crèche d'Etchmiadzine.

En juillet 1996, fut inauguré un *khatchkar*, stèle de pierre pour commémorer le génocide, avenue Bourgain sur le parvis de l'église évangélique arménienne.

En janvier 1997, André Santini reçut avec tous les honneurs le Catholicos (patriarche) de tous les Arméniens, Karénine 1^{er}, et fit de même avec son successeur, Karékine II, en décembre 2001, visites qu'il aime à rappeler dans ses différents discours sur la question arménienne.

André Santini fut un des plus actifs défenseurs de la loi visant à punir la négation du génocide arménien, votée par l'Assemblée nationale le 29 mai 1998 ; et il inaugura d'ailleurs une plaque commémorant ce vote rue de la Défense, le 24 avril 1999.

En novembre 2000, lors de l'émission Vivement Dimanche présentée par Michel Drucker, spécialement consacrée à Charles Aznavour, fut diffusé un message enregistré d'André Santini qui revendiquait le dynamisme des Arméniens de sa ville et venait dire son admiration pour Aznavour, preuve qu'il ne manque pas une seule occasion pour célébrer l'« arménité » de sa cité.

En octobre 2003, il assista à la réception organisée par le clergé apostolique arménien local, l'Ephorie, pour célébrer les travaux de réhabilitation de l'église Sainte-Marie-Mère-de-Dieu, construite entre 1973 et juin 1975 sur un terrain acheté par la communauté après la Deuxième Guerre mondiale. Il y fut remercié de l'aide financière apportée par la municipalité.

En août 2004, une place Groupe Manouchian fut inaugurée par le conseil municipal afin de rendre hommage aux résistants des FTP-MOI fusillés le 21 février 1944 au Mont Valérien, dirigés par Missak Manouchian, adhérent du PCF depuis 1934 et responsable de la direction militaire des FTP-MOI de la capitale en 1943. Lors de son discours, il tint à souligner que le frère de Manouchian habitait Issy, tout comme un autre membre du groupe, l'Espagnol Celestino Alfonso. Cette initiative, à laquelle assistait également Charles Pasqua, n'alla pas sans faire grincer les dents des membres du PCF d'Issy.

En 2004 également, sur l'ancien emplacement du marché du fort, la municipalité donna le nom d'Etchmiadzine à une place en hommage à sa ville jumelée, dans le quartier des Epinettes, haut lieu de la présence arménienne dans la ville.

A l'occasion de la célébration de l'Année de l'Arménie en France (dont A. Santini était l'un des parrains) entre septembre 2006 et juillet 2007, la mairie d'Issy organisa une cinquantaine d'activités du 1^{er} février au 31 mars 2007 : exposition des peintures de Martiros Sarian ; exposition des sculpteurs et peintres d'Etchmiadzine, d'Issy et des environs ; semaine du cinéma arménien ; concert de l'Orchestre philharmonique d'Arménie et de Sergey Khachatryan, violon soliste ; accueil de jeunes Arméniens dans différents collèges dans le cadre de l'opération « jeunes ambassadeurs pour l'Arménie ». Toutes ces manifestations furent dédiées à la mémoire de Hrant Dink, rédacteur en chef de l'hebdomadaire turco-

⁹¹ Extrait du discours prononcé en juin 2007 à l'occasion de l'inauguration par A. Santini du nouveau mémorial arménien de Chaville.

arménien *Agos*, assassiné devant ses locaux en janvier 2007 en raison de son action pour la reconnaissance en Turquie du génocide arménien.

Le 27 avril 2007, le collectif VAN a organisé sur le parvis de Notre-Dame à Paris une action de sensibilisation aux génocides et à leur négation, associant aux Arméniens des juifs, des Tutsis et des Darfouris. En son absence, A. Santini, alors devenu secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique auprès du ministre du Budget, fut représenté par Nicole Essayan, maire-adjointe d'Issy, elle-même d'origine arménienne.

Par ailleurs, régulièrement, aux alentours du 24 avril, des cérémonies sont organisées dans la ville pour commémorer le génocide suivant un rituel toujours similaire : culte du souvenir et messe de requiem dans les Eglises apostolique Sainte-Marie-Mère-de-Dieu et évangélique arméniennes d'Issy, suivis de cortèges en direction du monument franco-arménien de la rue de la Défense où, sous l'égide du maire et de la municipalité, ont lieu des prises de paroles, des dépôts de gerbe et des prières.

Ce foisonnement d'activités montre à quel point la municipalité d'André Santini tient à s'assurer les bonnes grâces des descendants de la communauté arménienne de sa ville, pour la plupart devenus français et donc électeurs. D'ailleurs, à l'occasion des dernières élections législatives de mai et de juin 2007, les candidats socialistes d'Issy ont dénoncé un tract d'appel à une réunion publique avec les « Français d'origine arménienne » dans une école, découvert sur la vitrine d'une épicerie arménienne de la commune. Dans ce tract, il revendiquait le soutien des églises évangélique et apostolique, des associations caritatives à destination de l'Arménie, des associations sportives et de jeunesse arménienne, de la Maison de la Culture arménienne et de diverses associations folkloriques. Si la réunion eut bien lieu, le 4 juin (voir photographie), l'Eglise évangélique arménienne publia rapidement un démenti, assurant qu'elle n'avait pas été consultée et n'avait pas donné son accord, ses statuts « interdisant tout but, toute action, toute discussion politique ».

A travers ces deux exemples, il ressort que, du point de vue des édiles municipaux, la « gestion » de leurs importantes colonies immigrées est souvent passée par la reconnaissance de leur spécificité politique : antifranquisme des Espagnols pour les communistes de Saint-Denis, reconnaissance du génocide arménien pour les centristes d'Issy-les-Moulineaux. Par ailleurs, la vigueur de l'attitude « mémorielle » dépend aussi de celle de la communauté. Or, dans ces deux cas, les associations locales ont joué et continuent à jouer un rôle non négligeable dans les communes concernées, en lien notamment avec leurs ambassades respectives, à travers le jumelage avec Etchmiadzine et la création du Centre de jour pour retraités espagnol à Saint-Denis.

Bibliographie sur l'immigration en Ile-de-France aux XIX^e et XX^e siècles

Ouvrages généraux d'histoire

BASTIÉ Jean, *La croissance de la banlieue parisienne*, Paris, PUF, 1964.

BRUNET Jean-Paul (dir.), *Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne (fin XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1995.

CARON François, DERENS Paul, PASSION Luc, CEBRON DE LISLE Philippe (dir.), *Paris et ses réseaux : naissance d'un mode de vie urbain XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 1990.

CHEVALIER Louis, *Les Parisiens*, Paris, Hachette, 1967.

CHEVALIER Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Pluriel, 1978.

COHEN Jean-Louis, LORTIE André (dir.), *Des Fortifs au periph*, Paris, Picard, 1992.

DUBY Georges (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 3 et t. 4, Le Seuil, 1983.

GIRAULT Jacques (dir.), *Seine-Saint-Denis*, Paris, Autrement, 1998.

FOURCAUT Annie (dir.), *Un siècle de banlieue parisienne (1859-1964). Guide de recherche*, L'Harmattan, Paris, 1988.

FOURCAUT Annie (dir.), *Banlieue rouge 1920-1960. Années Thorez, années Gabin : archétype du populaire, banc d'essai de la modernité*, Paris, Autrement, 1992.

FOURCAUT Annie, FLONNEAU Mathieu (dir.), *Une histoire croisée de Paris et de ses banlieues à l'époque contemporaine. Bilan d'étape*, Paris, Mairie de Paris, 2005.

MARCHAND Bernard, *Paris, histoire d'une ville (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Seuil Histoire, 1993.

MERRIMAN J., *Aux marges de la ville. Faubourgs et banlieues en France 1815-1870*, Paris, Le Seuil, 1994.

PENNETIER Claude, VIET-DEPAULE Nathalie, « Bibliographie de la banlieue parisienne », in *Villes en parallèle*, Laboratoire de géographie urbaine de Paris-X, Nanterre, 1991.

RONCAYOLO Marcel (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 5, *La ville aujourd'hui, croissance urbaine et crise du citoyen*, Paris, Le Seuil, 1985.

Ouvrages publiés

ADLER Marie-Ange d', *Le cimetière musulman de Bobigny. Lieu de mémoire d'un siècle d'immigration*, Paris, Autrement, 2005.

BLANC-CHALEARD Marie-Claude, *Les Italiens dans l'Est parisien, Une histoire d'intégration (1880-1960)*, Rome, École française de Rome, 2000.

BRODY Jeanne, *Rue des Rosiers : une manière d'être Juif*, Paris, Autrement, 1995.

BRUNET Jean-Paul (dir.), *Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne (fin XIX^e-XX^e siècles)*, L'Harmattan, Paris, 1995.

CANOVI Antonio, *Argenteuil, creuset d'une petite Italie. Histoire et mémoire d'une migration*, Pantin, Le Temps des Cerises, 2000.

- COSTA-LASCOUX Jacqueline, YU-SION Live, *Paris XIII^e, lumières d'Asie*, Paris, Autrement, 2002.
- DE RUDDER Véronique, GUILLON Michelle, *Autochtones et immigrés en quartier populaire, d'Aligre à l'îlot Châlon*, Paris, CIEMI-L'Harmattan, 1987.
- FASILD-INSEE, *Atlas des populations immigrées en Ile-de-France*, 2004.
- GOLDRING Michel, *La Goutte d'Or, quartier de France. La mixité au quotidien*, Paris, Autrement, 2006.
- GREEN Nancy L., *Les Travaileurs immigrés juifs à la Belle Epoque. Le « Plezl » de Paris*, Paris, Fayard, 1984.
- GREEN Nancy L., *Du Sentier à la septième avenue. La confection et les immigrés. Paris-New York 1880-1980*, Paris, Le Seuil, 1998.
- GUILLON Michelle, TABOADA LEONETI Isabelle, *Le Triangle de Choisy. Un quartier chinois à Paris*, Paris, CIEMI-L'Harmattan, 1986.
- HOVANESSION Martine, *Les Arméniens et leurs territoires*, Paris, Autrement, 1995.
- HOLZ Keith, SCHOPF Wolfgang, *Allemands en exil, Paris 1933-1941*, Paris, Autrement, 2003.
- JAULIN Béatrice, *Les Roms de Montreuil-sous-Bois 1945-1995*, Paris, Autrement, 2000.
- KASPI André, MARÈS Antoine (dir.), *Le Paris des étrangers depuis un siècle*, Imprimerie nationale, Paris, 1989.
- LALOUM Jean, *Les Juifs dans la banlieue parisienne des années 20 aux années 50*, Paris, CNRS Éditions, 1998.
- LILLO Natacha, *La Petite Espagne de la Plaine Saint-Denis 1900-1980*, Paris, Autrement, 2004.
- MA MUNG Emmanuel, SIMON Gildas (coord.), *Commerçants maghrébins et asiatiques en France. Agglomération parisienne et France de l'Est*, Paris, Masson, 1990.
- MARÈS Antoine, MILZA Pierre (dir.), *Le Paris des étrangers depuis 1945*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994.
- MENELGADO Hélène, *Les Russes à Paris, 1919-1939*, Paris, Autrement, 1998.
- MILZA Pierre, BLANC-CHALEARD Marie-Claude, *Le Nogent des Italiens*, Paris, Autrement, 1995.
- OSO CASAS Laura, *Españolas en París. Estrategias de ahorro y consumo de las migraciones internacionales*, Bellaterra, Barcelone, 2004.
- QUIMINAL Catherine, *Gens d'ici, gens d'ailleurs. Migrations Soninké et transformations villageoises*, Paris, Christian Bourgois, 1991.
- RAINHORN Judith, *Paris, New York : des migrants italiens. Années 1880-années 1930*, Paris, CNRS éditions, 2005.
- ROBLIN Michel, *Les Juifs de Paris : démographie, économie, culture*, A. et J. Picard et cie, Paris, 1952.
- ROCHE Daniel, *Le peuple de Paris. Essai sur la culture populaire au XVIII^e siècle*, Paris, Aubier, 1981.
- TABOADA LEONETI Isabelle, GUILLON Michelle, *Les immigrés des beaux quartiers. La communauté espagnole dans le XV^e arrondissement*, Paris, CIEMI-L'Harmattan, 1987.
- SAYAD Abdelmalek, DUPUY Éliane, *Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles*, Paris, Autrement, 1998.
- SIMON Patrick, TAPIA Claude, *Le Belleville des Juifs tunisiens*, Paris, Autrement, 1998.

TEMIME Émile, COSTA-LASCOUX Jacqueline, *Les hommes de Renault-Billancourt. Mémoires ouvrières de l'île Seguin*, Paris, Autrement, 2004.
VOLOVITCH-TAVARES Marie-Christine, *Les Portugais de Champigny*, Paris, Autrement, 1995.

Mémoires et doctorats non publiés

ARDENTI Marino, « L'immigration italienne à Paris de 1926 à 1936 », maîtrise d'histoire, Paris I, 1989.

BARRON Pierre, « Le "Quartier nègre". Histoire sociale d'un quartier d'ouvriers espagnols depuis 1924 », DEA de sociologie, EHESS, 1998.

BARTHELEMY Catherine, « Les familles noires africaines de Marne-la-Vallée », maîtrise de géographie, Paris I, 1990.

BARTHON C., « "La petite Turquie" à Strasbourg-Saint-Denis, portrait d'un microcosme turc à Paris, maîtrise de géographie, Poitiers, 1992.

BENTABET Fathi, RODIER Catherine, « L'immigration algérienne et l'hôpital franco-musulman, dans la région parisienne entre les deux guerres (1915-1947) », maîtrise d'histoire, Paris I, 1981.

BOUVIER D'YVOIRE Christine, « Ressortissants d'Afrique de l'Ouest à Mantes-la-Jolie : transformations identitaires et organisation communautaire », DEA de sciences sociales, EHESS - ENS, 1993.

BRET B., « Contribution à l'étude de l'habitat provisoire dans la banlieue parisienne : les bidonvilles de Nanterre », maîtrise de géographie, Paris, 1968.

BRUNEL Elisabeth, *Marne-la-Vallée, une enclave asiatique en formation*, maîtrise de géographie, Paris I, 1990.

COUDER Laurent, « Les immigrés italiens dans la région parisienne pendant les années vingt », doctorat d'histoire, IEP Paris, 1987.

DAFF Amhadou, « L'immigration Toucouleur en banlieue parisienne depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale », DEA d'histoire, Paris XIII, 1994.

DA SILVA Isabelle, « L'Immigration espagnole dans la région parisienne au XX^e siècle : l'exemple d'Aubervilliers », DEA de civilisation espagnole, Paris IV, 1991.

DIARRA Mamadou, « L'immigration soninké en région parisienne depuis 1945 », DEA d'histoire, Paris 13, 1995.

ELKARATI Noureddine, « La constitution de la population algérienne du département de la Seine-Saint-Denis (1921-1999). Etude de géographie historique », doctorat de géographie, Paris XIII, 2004.

EHRMANN Bruno, « De Maghnia à l'îlot sensible du Petit Nanterre », DEA de sociologie, Paris 7, 1983.

FRAYE-OUANAS Hélène, VISCOGLIOSI Sylviane, « Etrangers et Français musulmans d'Algérie à Saint-Denis de 1945 à 1962. Immigration et intégration », doctorat d'histoire, Paris X, 2003.

GALLAND Françoise, « Travailleurs immigrés en Seine-Saint-Denis », 1971.

GUILLOU Michèle, « Etrangers et immigrés en Ile-de-France », doctorat d'Etat de géographie, Paris I, 1992⁹².

JEDYNAK Patrick, « Les familles noires africaines du XX^e arrondissement de Paris. Le quartier de la place de la Réunion », maîtrise de géographie, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1989.

LE GUILLOU Olivier, « Des émigrés russes ouvriers aux usines Renault de Billancourt en 1926 : étude du fichier du personnel », maîtrise d'histoire, Paris I, 1988.

⁹² Cet ouvrage précieux recense les très nombreux articles publiés par l'auteure sur le sujet entre 1974 et 1993.

LILLO Natacha, « Espagnols en “banlieue rouge”. Histoire comparée des trois principales vagues migratoires à Saint-Denis et dans sa région au XX^e siècle », doctorat d’histoire, IEP Paris, 2001.

NICOLAS Estelle, « Les naturalisations à Saint-Denis entre 1889 et 1930 », M1 d’histoire, Paris XIII, 2005.

PITTI Laure, « Les ouvriers algériens à Renault-Billancourt, de la guerre d’Algérie aux grèves d’OS des années 1970 », doctorat d’histoire, Paris VIII, 2002.

ROBIN N., « Villes nouvelles et intégration spatiale des familles maghébines en Ile-de-France », doctorat de géographie, Poitiers, 1991.

RODIER Catherine, BENTABET Fathi, « L’immigration algérienne et l’hôpital franco-musulman dans la région parisienne, entre les deux guerres (1915-1947) », maîtrise d’histoire, Paris I, 1981.

ROMERO J.-G., « Les Espagnols à Paris : 1936-1946 », DEA d’histoire, IEP Paris, 1991.

SARAIVA Antonio, « Les Portugais dans les bidonvilles du Nord-Est de la banlieue parisienne (1961-1973) », maîtrise d’histoire, Paris-VIII, 1995.

TAPA Guiza, « Etude de la population étrangère dans une banlieue parisienne. Le cas d’Aubervilliers », maîtrise de géographie, Paris IV, 1979.

TARAVELLA Louis, « Histoire sociale des habitants de Rocca di Ferriere émigrés dans la région parisienne à travers les récits biographiques. 1880-1980 », maîtrise de sociologie, Paris 7, 1983.

TUR Bruno, « De Valence à Paris : itinéraires des bonnes espagnoles. 1940-1974 », maîtrise d’histoire, Paris 7-Paris VIII, 2003.

VILLAIN Christian, « Le Franc-Moisin. Un quartier de Saint-Denis et ses habitants immigrés. 1922-1954 », maîtrise d’histoire, Paris-VIII, 1998.

ZALC Claire, « Immigrants et indépendants. Parcours et contraintes. Les petits entrepreneurs étrangers dans le département de la Seine (1919-1939) », doctorat d’histoire, Paris X - Nanterre, 2002.

Quelques romans

BANIER François-Marie, *Les femmes du métro Pompe*, Paris, Gallimard, 2006.

BERBEROVA Nina, *Chroniques de Billancourt*, Arles, Actes Sud, 1994 (1^{ère} édition 1928-1930).

CAVANNA François, *Les Ritals*, Paris, Belfond, 1998.

KORNBLUM Schlomo, *Rue de Belleville*, Varsovie, 1935.

LÉPIDIS Clément, *L’Arménien*, Paris, Le Seuil, 1976.

VASSEUR Nadine, *Il était une fois le Sentier*, Paris, Liane Lévy, 2000.

Direction régionale de l'Acse Ile-de-France
46, boulevard Diderot
75012 Paris

Lieux ressources

Pour le recueil des archives, nous avons eu recours aux volumes d'inventaire édités par l'association Génériques, avec le concours de la Direction des Archives de France et des Archives nationales : *Les étrangers en France. Guide des sources d'archives publiques et privées, XIX^e-XX^e siècles*. Voici nos principaux lieux de collecte d'information.

Bibliothèque nationale de France, quai François Mauriac, 75013 Paris

Bibliothèque administrative de la Ville de Paris, Hôtel-de-Ville, 5 rue Lobéau, 75004 Paris.

Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Hôtel de Lamoignon, 24 rue Pavée, 75004 Paris.

Archives de la Ville de Paris, 19 boulevard Serurier, 75019 Paris.

Archives départementales de la Seine-et-Marne, 248, avenue Charles Prieur, 77195 Dammarie-les-Lys.

Archives départementales des Yvelines, Quartier du Pas-du-Lac, 2, avenue de Lunca, 78810 Montigny-le-Bretonneux.

Archives départementales de l'Essonne, Domaine départemental, rue du commandant Arnoux, 91730 Chamarande.

Archives départementales des Hauts-de-Seine, 137, avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie, 92000 Nanterre.

Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, 18 avenue Salvador Allende, 93000 Bobigny.

Archives départementales du Val-de-Marne, 10, rue des Archives, 94000 Créteil.

Archives départementales du Val-d'Oise, 3, avenue de la Palette, 95000 Cergy-Pontoise.

Centre d'information et d'études sur les migrations internationales (CIEMI), 46 rue de Montreuil, 75011 Paris.

Centre de documentation du Réseau d'information sur les migrations internationales et les relations interethniques (Remisis), Université Paris 7, 103-105, rue de Tolbiac, Dalle des Olympiades - Immeuble Montréal, 75013 Paris.

Bibliothèque de l'Institut national des études démographiques (INED), 133 boulevard Davout, 75020 Paris.

INSEE Info Service, 195 rue de Bercy, Tour Gamma A, 75012 Paris.

Bibliothèques des UFR d'histoire des différentes universités de la région.